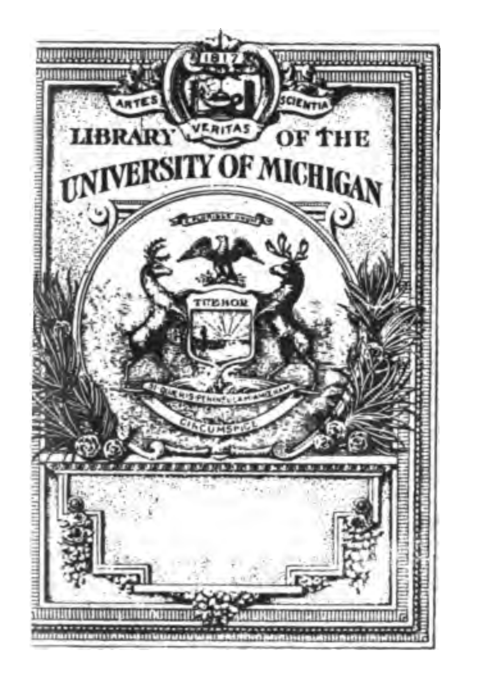

QH
45
.B93
1799b
v.4
pt.4
BUHR
A 992,786


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

# HISTOIRE NATURELLE

DES

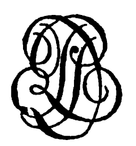
## QUADRUPÈDES OVIPARES ET DES SERPENS.

TOME QUATRIÈME.

# HISTOIRE
# NATURELLE
DES
## QUADRUPEDES OVIPARES, ET DES SERPENTS,
PAR LE C^{EN} LACEPEDE.

---

TOME QUATRIEME.



A PARIS,
A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.
AN VII. — 1799.

# HISTOIRE NATURELLE

## DES

## QUADRUPÈDES OVIPARES ET DES SERPENS.

## COULEUVRES OVIPARES.

### LA LISSE.

CETTE couleuvre a beaucoup de rapports, par sa conformation et par sa grandeur, avec le serpent à collier; elle est, comme ce dernier reptile, très-commune dans plusieurs contrées de l'Europe, et

particulièrement aux environs de Vienne en Autriche, où elle a été très-bien décrite et observée avec soin par M. Laurent. Elle se trouve aussi dans quelques provinces septentrionales de France, et nous en avons vu un individu dans la collection de M. d'Antic : mais comme le commencement de notre article sur la nomenclature des serpens étoit déjà imprimé lorsque nous avons su que la lisse n'étoit pas étrangère à nos contrées, nous ne l'avons pas comprise parmi les serpens de France, dont nous avons rapporté les noms dans ce même article relatif à la nomenclature des reptiles Les habitans de la campagne ont souvent confondu la lisse avec la couleuvre à collier, ou ne l'ont regardée que comme une variété de cette dernière; et leur opinion a pu être fondée sur ce qu'on les a vues quelquefois accouplées ensemble. Elles forment cependant deux différentes espèces, et il est aisé de distinguer l'une de l'autre par la forme des écailles qu'elles ont sur le dos. Celles du serpent à collier sont relevées par une arête, ainsi que nous l'a-

vons dit, au lieu que celles de la couleuvre dont il est ici question, sont très-unies; et c'est de là que nous avons tiré le nom de *lisse* que nous avons cru devoir lui donner.

Le sommet de la tête de cette couleuvre est garni de neuf grandes écailles très-luisantes et très-polies, disposées sur quatre rangs, comme celles que l'on voit sur la tête de la couleuvre à collier et de la couleuvre verte et jaune. Ses yeux sont couleur de feu, et placés au milieu d'une bande très-brune qui s'étend depuis le coin de la bouche jusqu'aux narines; les écailles qui couvrent les mâchoires, sont bleuâtres. On voit sur le derrière de la tête deux taches assez grandes d'un jaune un peu foncé; et depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité de la queue, règnent des taches plus petites disposées sur deux rangs, et placées de manière que celles d'une rangée correspondent aux intervalles qui séparent les taches de l'autre rang. Le fond de la couleur du dos est bleuâtre, mêlé de roux vers les côtés du corps, où l'on remarque aussi quelqu-

taches. Les plaques qui revêtent le dessous du corps et de la queue, sont très-polies, très-luisantes, un peu transparentes, blanchâtres, et présentent des taches rousses, ordinairement d'autant plus grandes qu'elles sont plus près de l'anus *; et les jeunes individus ont quelquefois le dessous du corps et la queue d'un roux très-vif, qui approche du rouge.

La lisse paroît aimer les endroits humides; on la trouve communément dans des vallons ombragés. Il est quelquefois aisé de l'irriter, lorsqu'elle est dans l'état sauvage : mais en la prenant jeune, on parvient aisément à la rendre très-douce et très-familière; et on est d'autant moins fâché de la voir dans les maisons, qu'elle ne répand point de mauvaise odeur sensible, au moins dans les contrées un peu froides. Elle n'a point de crochets mobiles; elle ne contient aucun venin, et M. Laurent s'en est assuré en éprouvant les effets

* Les grandes plaques sont communément au nombre de cent soixante-dix-huit, et les paires de petites plaques au nombre de quarante-six.

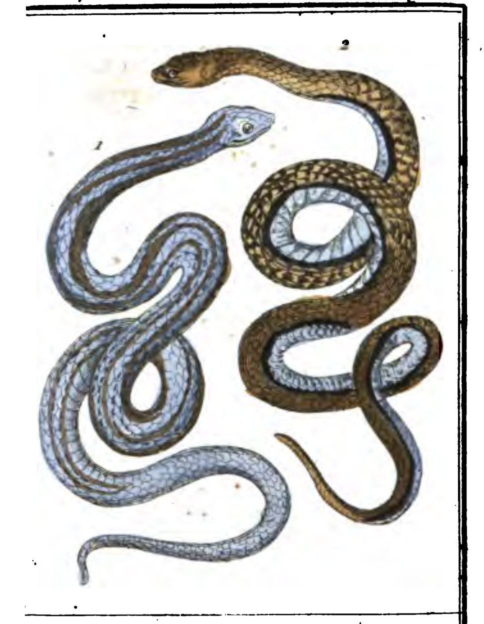
de sa morsure sur des chiens, des chats et des pigeons.

La lisse se trouve non seulement en Europe, mais dans les Indes occidentales et dans les grandes Indes, d'où un individu de cette espèce a été envoyé pour le Cabinet du roi. M. Laurent regarde, avec raison, comme une variété de cette espèce, une couleuvre dont Seba a donné la figure (tome I, pl. 52, fig. 4), et qui en différoit un peu par la couleur rouge du dos, en supposant que cette teinte ne fût pas un effet de l'esprit-de-vin sur l'individu décrit par Seba. Nous aurions regardé aussi comme une couleuvre lisse, le serpent dont Gronovius a parlé * (n. 22), que Seba a fait représenter (tome II, pl. 33, fig. 1), et qui a de très-grands rapports avec ce reptile, si M. Laurent, qui a observé la lisse vivante, n'avoit dit expressément qu'elle étoit très-différente de ce serpent de Gronovius.

* Ce serpent décrit par Gronovius avoit cent soixante-quatorze grandes plaques et soixante paires de petites.

M. Cetti a fait mention d'une couleuvre de Sardaigne, appelée *vipera di secco*, vipère de terre. Elle inspire une grande frayeur aux habitans de la campagne, quoiqu'elle ne soit pas venimeuse; elle n'a point de crochets mobiles; sa longueur est de plus de trente pouces; le dessous de son corps est noirâtre, et le dessus tacheté de noir, comme le dos de la vipère commune, dit M. Cetti: peut-être ce serpent est-il une variété de la couleuvre lisse.

---




1. LA QUATRE RAIES
2. LA COULEUVRE D'ESCULAPE

J Pauquet S.

# LA QUATRE-RAIES.

Nous donnons ce nom à une couleuvre envoyée de Provence au Cabinet du roi, et dont le dessus du corps, plus ou moins blanchâtre ou fauve, présente quatre raies foncées qui en parcourent toute la longueur. Les deux raies extérieures se prolongent jusqu'au-dessus des yeux, derrière lesquels elles forment une espèce de tache noire très-alongée ; elles s'étendent ensuite jusqu'au-dessus du museau, où elles se réunissent. Le dessus de la tête est recouvert de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, ainsi que dans la couleuvre à collier et dans la verte et jaune. Les écailles du dos sont relevées par une arête ; celles qui garnissent les côtés du corps, sont unies. L'individu de cette espèce envoyé au Cabinet du roi avoit deux cent dix-huit grandes plaques, et soixante - treize paires de

petites *. Sa longueur totale étoit de trois pieds neuf pouces, et celle de sa queue de huit pouces six lignes.

Nous ignorons quelles sont les habitudes de la quatre-raies; mais comme sa conformation ressemble beaucoup à celle de la couleuvre verte et jaune, et qu'elles habitent le même climat, leurs manières de vivre doivent être très-analogues.

* On voyoit, entre l'anus et les grandes plaques, deux paires de petites.

## LE SERPENT D'ESCULAPE.

Ce nom a été donné à plusieurs espèces de serpens, tant par les voyageurs que par les naturalistes; il a été attribué à des serpens d'Europe et à des serpens d'Amérique : mais nous ne le conservons à aucune autre espèce qu'à celle qui se trouve aux environs de Rome, et qui paroît être en possession, depuis plus de dix-huit siècles, de cette dénomination de *serpent d'Esculape*, comme si l'innocence des habitudes et la douceur de ce reptile l'avoient fait choisir de préférence pour le symbole de la divinité bienfaisante, très-souvent désignée, ainsi que nous l'avons dit, par l'emblême du serpent *. Nous ne donnerons donc ce nom de *serpent d'Esculape*, ni à la couleuvre que M. Linné a appelée ainsi, ni

* Discours sur la nature des serpens.

à plusieurs autres espèces que Seba a nommées de même; et nous croyons d'autant plus que la description que nous allons faire concerne le serpent d'Esculape des anciens Romains, que l'individu qui en a été le sujet, a été envoyé des environs de Rome au Cabinet du roi.

La tête de ce serpent est assez grosse en proportion du corps; le dessus en est garni de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs, comme dans la verte et jaune. Celles qui couvrent le dos sont ovales et relevées par une arête; mais celles qui revêtent les côtés sont unies. La couleur générale du dessus du corps est d'un roux plus ou moins clair; et l'on voit, de chaque côté du dos, une bande longitudinale obscure et presque noire, sur-tout vers le ventre. Les écailles qui touchent les grandes plaques du dessus du corps sont blanches, et la moitié de ces écailles, la plus voisine de ces grandes plaques, est bordée de noir; ce qui forme, de chaque côté du ventre, une rangée de petits triangles blanchâtres. Nous avons compté cent soixante-quinze

grandes, et soixante-quatre paires de petites : les unes et les autres sont blanchâtres, et tachetées d'une couleur foncée. La longueur de la queue étoit de neuf pouces trois lignes dans l'individu qui fait partie de la Collection du roi, et la longueur totale, de trois pieds dix pouces.

Ce serpent, qui a de grands rapports, ainsi qu'on peut le voir, avec la couleuvre verte et jaune, la couleuvre à collier, la lisse et la quatre-raies, est aussi doux, et peut-être même naturellement plus familier, que ces quatre couleuvres. Il se trouve dans presque toutes les régions chaudes ou tempérées de l'Europe, en Espagne, en Italie, et particulièrement aux environs de Rome. Non seulement il se laisse caresser par les enfans et manier par des charlatans, qui s'en servent pour s'attribuer, aux yeux du peuple, un pouvoir merveilleux sur les animaux les plus funestes, mais il se plaît dans les lieux habités; il s'introduit dans les maisons, même quelquefois il se glisse innocemment jusque dans les lits. Ses autres

habitudes doivent ressembler beaucoup à celles de la couleuvre commune et de la couleuvre à collier:

M. de Faujas de Saint-Fond a eu la bonté de me donner une dépouille de serpent trouvée dans une de ses terres, auprès de Montelimart en Dauphiné: comme elle est très-entière, et qu'il est extrêmement rare d'en avoir d'aussi bien conservées, je l'ai examinée avec soin, et avec d'autant plus d'attention, qu'elle démontre d'une manière incontestable la manière dont se dépouille le serpent auquel elle a appartenu; et qu'après avoir comparé les diverses observations recueillies au sujet du dépouillement des reptiles, on peut croire que tous les serpens se dépouillent à peu près de la même manière. J'ai d'abord cherché de quelle espèce étoit le serpent dont cette dépouille avoit fait partie. Il étoit évidemment du genre des couleuvres. J'ai compté les grandes et les petites plaques; j'ai trouvé cent soixante-seize grandes plaques, et quatre-vingt-neuf paires de petites. La couleuvre verte et jaune ayant

ordinairement deux cent six grandes plaques, et la couleuvre à quatre raies en ayant deux cent dix-huit, j'ai cru ne devoir pas leur rapporter le serpent dont j'avois la dépouille sous les yeux, d'autant plus que la quatre-raies a deux paires de petites plaques entre les grandes plaques et l'anus, et que sur la dépouille on ne voit, dans cet endroit, qu'une paire de petites plaques. La lisse et la couleuvre à collier m'ont paru aussi avoir trop peu de rapports de conformation et de grandeur avec le serpent dont j'examinois la dépouille, pour être de la même espèce *. Ainsi, parmi les diverses couleuvres observées en France, ce n'est qu'à celle d'Esculape que j'ai cru devoir rapporter ce serpent. Il se rapproche en effet beaucoup de cette couleuvre d'Esculape, par le nombre des grandes et des petites plaques, par la forme des écailles qui gar-

* Nous avons vu que la couleuvre à collier a ordinairement cent soixante-dix grandes plaques et soixante paires de petites, et que la lisse a quarante-six paires de petites plaques, et cent soixante-dix-huit grandes plaques ou écailles.

nissent le dos, les côtés du corps, le sommet de la tête et les mâchoires, par les proportions des diverses parties, et enfin par la grandeur, la dépouille que M. de Faujas de Saint-Fond m'a procurée, ayant quatre pieds cinq pouces de longueur totale, et un pied quatre lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Je n'ai pu juger de la ressemblance ou de la différence des couleurs de ces deux serpens, la dépouille étant très-mince, sèche, transparente, et entièrement décolorée. Quoi qu'il en soit, l'objet intéressant n'est pas de savoir à quel reptile a appartenu la dépouille trouvée dans la terre de Saint-Fond, mais de prouver, par cette dépouille, la manière dont le serpent a dû quitter sa vieille peau.

Cette dépouille, quoiqu'entière, est tournée à l'envers d'un bout à l'autre; elle présente le côté qui étoit l'intérieur lorsqu'elle faisoit partie de l'animal. Le reptile a dû commencer de s'en débarrasser par la tête, n'y ayant pas d'autre ouverture que la gueule par où il ait pu sortir de cette espèce de sac. Lorsque le

serpent exécute cette opération, les écailles qui recouvrent les mâchoires sout les premières qui se retournent en se détachant du palais et en demeurant toujours très-unies avec les écailles du dessus et du dessous de la tête. Ces dernières se retournent ensuite jusqu'aux coins de la gueule, et on pourroit voir alors la tête du serpent, depuis le museau jusque derrière les yeux, revêtue d'une peau nouvelle, et faisant effort pour continuer de se dégager de l'espèce de fourreau dans lequel elle est encore un peu renfermée. Ce fourreau continue de se retourner comme un gant, de telle manière que, pendant que la véritable tête de l'animal s'avance dans un sens pour s'en débarrasser, le museau de la vieille peau, qui est toujours bien entière, s'avance, pour ainsi dire, vers la queue, pour que cette vieille peau achève de se retourner. Les yeux se dépouillent comme le reste du corps; la cornée se détache en entier, ainsi que les paupières de nature écailleuse, qui l'entourent, et elle conserve sa forme dans la dépouille desséchée, où elle présente, à

l'extérieur, son côté concave, attendu que cette dépouille n'est que la peau retournée. Les écailles s'enlèvent en entier avec la partie de l'épiderme à laquelle elles étoient attachées. Cet épiderme forme une sorte de cadre autour de chaque écaille, ainsi qu'autour de chaque plaque, grande ou petite. Ce cadre ne suit pas précisément le contour de chaque écaille ou de chaque plaque; mais il fait le tour de la partie de la plaque ou de l'écaille qui tenoit à la peau et qui ne pouvoit pas s'en séparer dans les divers mouvemens de l'animal. Ces différens cadres, qui se touchent, forment une sorte de réseau moins transparent que les écailles, qui paroissent en remplir les intervalles comme autant de facettes et de lames presque diaphanes. Le serpent, en se tournant en différens sens, et en se frottant contre le terrain qu'il parcourt, ainsi que contre les divers corps qu'il rencontre, achève de se débarrasser de sa vieille peau, qui continue de se retourner. Le museau de cette vieille peau dépasse bientôt l'extrémité de la queue dans le

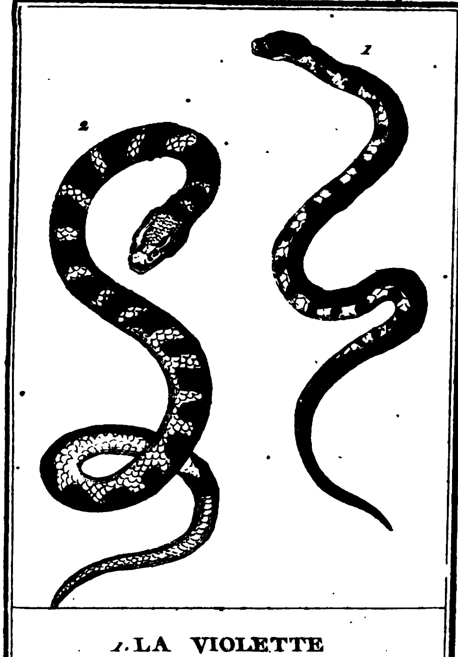
sens opposé à celui dans lequel s'avance le serpent, de telle sorte que, pendant que le reptile, revêtu d'une peau et d'écailles nouvelles, sort de son fourreau qui se replie en arrière, ce fourreau paroît comme un autre reptile qui engloutiroit le serpent, et dans la gueule duquel on verroit disparoître l'extrémité de sa queue. Vers la fin de l'opération, le serpent et la dépouille, tournés en sens contraire, ne tiennent plus l'un à l'autre que par la dernière écaille du bout de la queue, qui se détache aussi, mais sans se retourner [1]. On verra aisément que cette manière de quitter la vieille peau a beaucoup de rapports avec celle dont se dépouillent les salamandres à queue plate [2].

[1] Nous avons déposé au Cabinet du roi la dépouille trouvée dans la terre de M. de Faujas.

[2] Article des salamandres à queue plate.

## LA VIOLETTE.

Nous donnons ce nom à une espèce de couleuvre dont un individu fait partie de la collection du roi. Ce serpent n'est point venimeux ; ses mâchoires sont garnies d'un double rang de petites dents immobiles , et ne présentent point de crochets mobiles et creux. Il a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles placées sur quatre rangs , comme dans la couleuvre verte et jaune ; son dos est revêtu d'écailles unies en losange , et d'un violet plus ou moins foncé ; et le dessous de son corps est blanchâtre , avec des taches violettes irrégulières , assez grandes et placées alternativement à droite et à gauche. Nous avons compté cent quarante-trois grandes plaques , et vingt-cinq paires de petites. L'individu que nous avons mesuré , avoit deux pouces trois lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue , et sa longueur totale étoit d'un pied cinq pouces trois lignes.




1. LA VIOLETTE

2. LE DEMI-COLLIER.

J. Pauquet f.

# LE DEMI-COLLIER.

L'ON conserve au Cabinet du roi un individu de cette espèce qui y a été envoyé du Japon sous le nom de *kokura*. Il a un pied sept pouces de longueur totale, et quatre pouces dix lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Il n'est point venimeux et n'a point de crochets mobiles. Le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles qui forment quatre rangs : celles du dos sont en losange et relevées par une arête. Nous avons compté cent soixante-dix grandes plaques, et quatre-vingt-cinq paires de petites *.

Les couleurs du serpent demi-collier sont très-agréables : on voit sur son dos, dont la couleur générale est brune, de petites bandes transversales blanchâtres

* L'individu décrit par M. Linné avoit cent soixante-quatre grandes plaques, et quatre-vingt-deux paires de petites.

et bordées d'une petite raie plus foncée que le fond ; le dessus de sa tête est blanc, bordé de brun, et présente trois taches brunes et alongées : mais ce qui sert sur-tout à le faire distinguer, ce sont trois taches rondes et blanches placées sur son cou, et qui forment comme un demi-collier. Cette couleuvre se trouve non seulement au Japon, mais encore en Amérique.

# LE LUTRIX.

Les couleurs de ce serpent sont peu nombreuses, mais forment un assortiment aussi agréable et aussi brillant que simple ; le dessus et le dessous de son corps sont jaunes, et ses nuances ressortent d'autant mieux, qu'il a les côtés bleuâtres.

Cette couleuvre, que M. Linné a fait connoître, se trouve dans les Indes ; l'individu qu'il a décrit avoit cent trente-quatre grandes plaques, et vingt-sept paires de petites. Nous ignorons quelles sont ses habitudes naturelles ; M. Linné ne l'a pas regardé comme venimeux.

# LE BALI.

Tout ce que l'on connoît des mœurs de ce beau serpent, auquel nous conservons, avec M. Daubenton, la première partie du nom trop dur et composé (*bali-salan-boekit*) qu'il porte dans son pays natal, c'est qu'il vit dans les contrées les plus chaudes de l'Asie, et particulièrement dans l'île de Ternate. Les écailles qui revêtent le dessus de son corps sont en losanges unies, d'un jaune très-pâle, et blanches à leur extrémité. Des deux côtés du corps règne une bande longitudinale dont on a comparé la couleur au rouge du corail. L'extrémité des écailles qui forment cette bande, est également bordée de blanc. Les grandes plaques qui garnissent le dessous du corps sont blanchâtres; les deux bouts de chacune présentent un point jaune plus ou moins foncé; et comme les écailles qui

1

2

1. LE BALI.

2. LE MALPOLE

ou LE SIFFLEUR.

J. N. Dauquet S.

les touchent sont blanches et marquées chacune d'un point jaunâtre, tout le dessous du corps du serpent présente quatre cordons longitudinaux de points plus ou moins jaunes, qui se marient d'une manière très-agréable avec la blancheur du ventre, et servent à distinguer le bali d'avec les autres serpens. Les petites plaques, qui revêtent le dessous de la queue, sont blanches et ont chacune une tache jaune ; ce qui forme deux files de points jaunâtres semblables à ceux que l'on voit sur le ventre.

Cette espèce devient assez grande, et l'individu conservé au Cabinet du roi, et sur lequel nous avons fait notre description, avoit six pieds six pouces de longueur.

Le bali a ordinairement cent trente-une grandes plaques sous le corps, et quarante-six paires de petites plaques sous la queue *.

* Le sommet de la tête est garni de neuf écailles disposées sur quatre rangs.

## LA COULEUVRE DES DAMES.

Voici un des plus jolis et des plus doux serpens. Sa petitesse, ses proportions, plus sveltes encore que celles de la plupart des autres espèces, ses mouvemens agiles, quoique modérés, ajoutent au plaisir avec lequel on considère le mélange de ses belles teintes. Il ne présente cependant que deux couleurs, un beau noir et un blanc assez pur; mais elles sont si agréablement contrastées ou réunies, et si animées par le luisant des écailles, que cette parure élégante et simple attire l'œil et charme d'autant plus les regards, qu'elle n'éblouit pas comme des couleurs plus riches et plus éclatantes. Des anneaux noirs traversent le dessus du corps et de la queue, et en interrompent la blancheur. Ces bandes transversales s'étendent jusqu'aux plaques blanches qui revêtent le dessous du ventre; leur largeur diminue à mesure qu'elles sont plus près du

dessous du corps, et la plupart vont se réunir sous le ventre à une raie noirâtre et longitudinale qui occupe le milieu des grandes plaques. Cette raie, ainsi que les bandes transversales, sont irrégulières et quelquefois un peu festonnées; mais cette irrégularité, bien loin de diminuer l'élégance de la parure de la couleuvre des dames, en augmente la variété. Le dessus de la petite tête de ce serpent présente un mélange gracieux de noir et de blanc, où cependant le noir domine. Les yeux sont très-petits, mais animés par la couleur noirâtre qui les entoure.

Comme plusieurs autres serpens, celui des dames est très-familier; il ne s'enfuit pas, et même il n'éprouve aucune crainte lorsqu'on l'approche: bien plus, il semble que, très-sensible à la fraîcheur plus ou moins grande qu'il éprouve quelquefois, quoiqu'il habite des climats très-chauds, il recherche des secours qui l'en garantissent; et sa petitesse, son peu de force, l'agrément de ses couleurs, la douceur de ses mouvemens, l'innocence de ses habitudes, inspirent aux Indiens un tel

intérêt pour ce délicat animal, que le sexe le plus timide, bien loin d'en avoir peur, le prend dans ses mains, le soigne, le caresse. Les dames de la côte de Malabar, où il est très-commun, ainsi que dans la plupart des autres contrées des grandes Indes, cherchent à réchauffer ce petit animal lorsqu'il paroît languir et qu'il est exposé à une trop grande fraîcheur, produite par la saison des pluies, les orages ou d'autres accidens de l'atmosphère; elles le mettent dans leur sein, elles l'y conservent sans crainte et même avec plaisir, et le petit serpent, à qui tous ces soins paroissent plaire, ne leur rendant jamais que caresse pour caresse, justifie leur goût pour cet animal paisible. Elles le tournent et retournent également dans le temps des chaleurs, pour en recevoir à leur tour une sorte de service et être rafraîchies par le contact de ses écailles, trop polies pour n'être pas fraîches. Lorsque, dans nos climats tempérés, la beauté veut produire un effet contraire et réchauffer ses membres délicats, elle a quelquefois recours à des animaux plus sen-

sibles, et communément plus fidèles, qui, par une suite de leur conformation plus heureuse, expriment avec plus de vivacité un attachement qu'ils éprouvent avec plus de force : mais lorsqu'elle desire, comme dans l'Inde, de diminuer une chaleur incommode par l'attouchement de quelque corps froid, bien loin de se servir d'êtres animés, qui, par leurs caresses répétées, ajouteroient au plaisir qu'elle a de tempérer les effets d'une chaleur excessive, elle ne recherche que des matières brutes et insensibles; elle n'emploie que de petits blocs de marbre, des boules de crystal ou des plaques métalliques; elle ne peut voir qu'avec effroi nos doux et paisibles serpens, tandis que, dans les contrées équatoriales des grandes Indes, où vivent des serpens énormes, terribles par leur force ou funestes par leur poison, la crainte qu'inspirent ces reptiles dangereux n'est jamais produite par les serpens innocens et foibles, tels que la couleuvre des dames *.

* Cette dernière espèce a, suivant M. Linné, cent dix-huit grandes plaques et soixante paires de petites.

## LA JOUFFLUE.

M. Linné a fait connoître cette couleuvre, qui se trouve dans les grandes Indes. Le dos de ce serpent est roux, et présente des bandes blanches disposées transversalement. Sa tête est blanche comme les bandes transversales; mais on voit sur le sommet deux petites taches rousses, et sur le museau une tache triangulaire et de la même couleur. Il a ordinairement cent sept grandes plaques et soixante-douze paires de petites.

## LA BLANCHE.

On pourroit, au premier coup d'œil, confondre cette couleuvre avec la très-blanche, dont nous avons déja parlé : toutes les deux sont ordinairement d'un très-beau blanc, qui n'est relevé par aucune tache; mais, pour peu qu'on les examine avec attention, on voit qu'elles diffèrent beaucoup l'une de l'autre. La blanche n'a que cent soixante-dix grandes plaques et vingt paires de petites, au lieu que la très-blanche a ordinairement soixante paires de petites et deux cent neuf grandes plaques. Nous avons répété, à la vérité, très-souvent que le nombre des plaques, grandes ou petites, n'étoit presque jamais constant; mais nous n'avons vu, dans aucune espèce de serpent, ce nombre varier de cent soixante-dix à deux cent neuf pour les grandes lames, et en même temps de vingt à soixante

pour les petites. D'ailleurs la couleuvre blanche n'est pas venimeuse, et ses mâchoires ne sont pas garnies de crochets mobiles, comme celles de la très-blanche, qui contient un venin très-actif. Ainsi leurs propriétés sont encore plus différentes que leurs conformations; ces propriétés sont même trop dissemblables pour que leurs habitudes naturelles soient les mêmes; et en outre, c'est en Afrique qu'on trouve la très-blanche, et la couleuvre blanche habite les grandes Indes. On a donc été très-fondé à les regarder comme appartenant à deux espèces très-distinctes.

## LE TYPHIE.

Ce serpent se trouve dans les grandes Indes, et c'est M. Linné qui l'a fait connoître. Suivant ce naturaliste, cette couleuvre est bleuâtre et a cent quarante grandes plaques et cinquante-trois paires de petites.

L'on conserve au Cabinet du roi un serpent dont le dessus du corps est d'un verd très-foncé, et ne présente aucune tache, non plus que le dessus du corps du typhie. Comme il a cent quarante-une grandes plaques et cinquante paires de petites, et que par-là il se rapproche beaucoup de cette dernière couleuvre, il se pourroit d'autant plus qu'il fût de la même espèce, que la couleur verte de l'individu de la collection du roi, ou la couleur bleue de celui qu'a décrit M. Linné, sont peut-être l'effet de l'esprit-de-vin dans lequel les deux serpens ont été

conservés. Nous croyons donc ne pouvoir mieux placer que dans cet article, la description de cette couleuvre, d'un verd très-foncé, qui fait partie de la collection de sa majesté. Sa longueur totale est d'un pied sept pouces six lignes, et la longueur de sa queue, de trois pouces dix lignes. Neuf écailles, placées sur quatre rangs, garnissent le sommet de sa tête; elle n'a point de crochets mobiles; les écailles qui revêtent son dos, sont ovales et relevées par une arête. Le dessous du corps est jaunâtre, et chaque grande plaque présente deux taches noirâtres; ce qui forme deux espèces de raies longitudinales : la plaque la plus voisine du dessous du museau n'offre point de tache, et on n'en voit qu'une sur les deux plaques qui la suivent. Il n'y a sous la queue qu'une rangée de ces taches noirâtres.

---

# LE RÉGINE.

C'EST un serpent des grandes Indes ; dont M. Linné a donné la description. Le dessus du corps de cette couleuvre est d'un brun plus ou moins foncé, et le dessous est varié de blanc et de noir. Elle a cent trente-sept grandes plaques et soixante-dix paires de petites. On sait qu'elle ne contient pas de venin ; mais on ignore quelles sont ses habitudes naturelles.

## LA BANDE-NOIRE.

C'est une des couleuvres auxquelles plusieurs naturalistes ont donné le nom de *serpent d'Esculape*, que nous avons conservé uniquement à une espèce des environs de Rome. Elle n'est point venimeuse et ne fait aucun mal à ceux qui la manient. On voit entre ses deux yeux une bande noire assez marquée, et placée au-dessus de neuf grandes écailles qui revêtent le sommet de sa tête, et y sont disposées sur quatre rangs, comme dans la couleuvre commune verte et jaune. Le dos est garni d'écailles ovales et unies. Le fond de sa couleur est pâle, et il présente plusieurs bandes transversales noires, assez larges, et dont quelques unes s'étendent sur le ventre et font le tour du corps. La bande-noire a ordinairement cent quatre-vingts grandes plaques et quarante-trois paires de petites. Sa lon-

gueur totale est de dix-huit pouces, et celle de sa queue, de trois. On trouve ce serpent dans les Indes, et, suivant M. l'abbé Molina, il est très-commun dans le Chili, où il n'a quelquefois que cent soixante-seize grandes plaques et quarante-deux paires de petites, et où il parvient à la longueur de trois pieds.

---

# L'AGILE.

On n'a qu'à jeter les yeux sur cette couleuvre, dont le corps est très-menu relativement à sa longueur, pour voir qu'elle doit mériter le nom d'*agile :* ses proportions très-déliées annoncent en effet la vîtesse et la légéreté de ses mouvemens. L'individu que nous avons décrit, et qui fait partie de la collection de sa majesté, a un pied huit pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est longue de quatre pouces trois lignes; sa tête est couverte de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; ses mâchoires ne sont point armées de crochets mobiles; les yeux sont gros, et d'un œil à l'autre s'étend une petite bande brune d'autant plus aisée à distinguer, que le reste du dessus de la tête est d'un blanc assez éclatant. Les écailles qui revêtent le dos de cette cou-

leuvre, sont en losange et unies. Tout le dessus du corps présente des bandes transversales irrégulières, alternativement blanches et brunes, et le dessous du corps est blanchâtre*.

Suivant M. Laurent, les bandes brunes que l'on voit sur le dos de la couleuvre agile, sont pointillées de noir.

Ce serpent doit se nourrir principalement de chenilles; car c'est sous le nom de *mangeur de chenilles* qu'il a été envoyé au Cabinet du roi. On le trouve dans l'île de Ceylan.

* Nous avons compté dans un individu cent soixante-quatorze grandes plaques et soixante paires de petites; mais ordinairement l'agile n'a que cinquante paires de petites plaques, et a cent quatre-vingt-quatre grandes plaques ou lames.

# LE PADÈRE.

Les couleurs de ce serpent présentent une distribution assez remarquable : le dessus de son corps est blanc, et sur ce fond éclatant l'on voit plusieurs taches brunes disposées le long du dos, placées par paires, et réunies par une petite ligne. Les côtés du corps offrent un égal nombre de taches isolées. On trouve cette couleuvre dans les grandes Indes, et elle a cent quatre-vingt-dix-huit grandes plaques et cinquante-six paires de petites.

## LE GRISON.

Cette couleuvre est blanche : mais son dos présente des bandes transversales roussâtres ; ce qui, à une petite distance, doit la faire paroître d'un gris plus ou moins foncé : aussi avons-nous adopté le nom de *grison* qui lui a été donné par M. Daubenton. On voit sur les côtés de ce serpent deux points d'un blanc de neige. Il a cent quatre-vingt-huit grandes plaques et soixante-dix paires de petites, et n'a encore été observé que dans les Indes.

# LA QUEUE-PLATE.

Il est très-aisé de distinguer cette couleuvre d'avec les autres serpens du même genre que l'on a observés jusqu'à présent. Sa queue, au lieu d'être ronde comme celle de la plupart des autres couleuvres, est comprimée par les côtés, et tellement applatie, sur-tout vers son extrémité, que l'on pourroit la comparer à une lame verticale; et le bout de cette queue si comprimée est terminé par deux grandes écailles arrondies et appliquées l'une contre l'autre dans le sens de l'applatissement. Lorsque la couleuvre se meut, sa queue ne touche à terre que par une espèce de tranchant occupé par les paires de petites plaques, qui sont très-peu sensibles et ne diffèrent guère en grandeur des écailles du dos. Cette conformation doit faire présumer que la couleuvre se sert peu de sa queue pour ramper, et

cette partie paroît lui être bien plus utile pour frapper à droite ou à gauche, ou pour se diriger en nageant et agir sur l'eau comme par une espèce d'aviron. On pourroit donc croire que ce serpent vit beaucoup plus au milieu des eaux que dans les endroits secs ; mais l'on ne connoît point ses habitudes naturelles, et l'on sait seulement qu'il se trouve dans les grandes Indes.

Il a quarante-deux paires de petites plaques, placées sur l'espèce de tranchant que présente sa queue, ainsi que nous venons de le dire, et deux cent vingt-six grandes plaques garnissent le dessous de son ventre. Sa tête est couverte de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs. Nous avons cru appercevoir deux crochets mobiles à la mâchoire supérieure, et dès-lors nous aurions placé la queue-plate parmi les couleuvres vénéneuses; mais l'individu que nous avons décrit n'étoit pas assez bien conservé dans toutes ses parties pour que nous n'ayons pas préféré de suivre l'opinion de M. Linné, qui a très-bien connu la couleuvre

dont il s'agit dans cet article. Nous laisserons donc la queue-plate parmi les couleuvres qui n'ont pas de venin, jusqu'à ce que de nouvelles observations aient confirmé nos doutes relativement à la forme de ses dents et à la nature de ses humeurs.

Les écailles du dos de la queue-plate sont rhomboïdales et unies. Le dessous du corps est presque blanc; le dessus est d'un cendré bleuâtre, et présente de larges bandes, d'une couleur très-foncée, qui s'étendent jusque sur le ventre et font le tour du corps.

L'individu que nous avons décrit avoit deux pieds de longueur totale, et sa queue étoit longue de deux pouces neuf lignes.

# LA BLANCHATRE.

CETTE couleuvre est blanchâtre, et présente des bandes transversales brunes. Elle a deux cent vingt grandes plaques et cinquante paires de petites. Elle se trouve dans les Indes.

On conserve au Cabinet du roi une couleuvre qui a de très-grands rapports avec la blanchâtre, mais qui cependant a un trop petit nombre de grandes plaques pour que nous puissions assurer qu'elle soit de la même espèce. Elle n'a en effet que cent quatre-vingt-trois grandes plaques; le dessous de sa queue est couvert de quatre-vingt-sept paires de petites; sa tête garnie de neuf grandes écailles; son dos couvert d'écailles en losange et unies; sa mâchoire supérieure sans crochets mobiles; et ses couleurs ressemblent à celles de la blanchâtre *.

* Sa longueur totale est d'un pied huit pouces neuf lignes, et celle de sa queue, de cinq pouces neuf lignes.

## LA RUDE.

Les écailles qui revêtent le dos de cette couleuvre sont relevées par une arête, de manière à être un peu rudes au toucher; et de là viennent les divers noms qui lui ont été donnés par les naturalistes. Le dessus de sa tête présente une tache noire qui se sépare en deux dans la partie opposée au museau, et le dessus du corps est comme ondé de noir et de brun. On la trouve dans les Indes, et elle a ordinairement deux cent vingt-huit grandes plaques et quarante-quatre paires de petites.

# LE TRISCALE.

Les couleurs dont brillent à nos yeux les belles fleurs qui décorent nos parterres, ne sont peut-être ni plus vives ni plus variées que celles qui parent la robe d'un grand nombre de serpens. Voici une de ces couleuvres dont les teintes sont distribuées de la manière la plus agréable. Il paroît qu'elle se trouve dans les Indes orientales et occidentales, et nous allons décrire un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du roi, et qui y a été envoyé d'Amérique. On voit s'étendre sur son dos, dont la couleur est d'un verd de mer, quatre raies rousses qui doivent paroître comme dorées lorsque l'animal est en vie et qu'il est exposé aux rayons du soleil. Les quatre raies se réunissent en trois, ensuite en deux, et enfin forment une seule raie qui se prolonge au-dessus de la queue. Cette couleuvre a un pied

quatre pouces six lignes de longueur totale; sa queue est longue de trois pouces dix lignes; le sommet de sa tête est couvert de neuf grandes écailles, et celles du dos sont ovales et unies; ce qui ajoute à la beauté des couleurs que présente cette couleuvre *.

* Le triscale a ordinairement cent quatre-vingt-quinze grandes plaques, et quatre-vingt-six paires de petites.

# LA GALONNÉE.

PARMI les serpens aussi agréables à voir qu'innocens et même familiers, la galonnée doit occuper une place distinguée. Son museau est noirâtre, et au-dessus de sa tête, qui est blanche, on voit une bande noire transversale. Le dessus du corps est noir; mais il présente un très-grand nombre de bandes transversales blanches, dont les largeurs sont inégales et combinées avec symétrie : de trois en trois bandes, il y en a une quatre fois aussi large que les deux qui la précèdent, à compter du museau; et de toute cette disposition il résulte un mélange de blanc et de noir d'autant plus agréable, que les écailles du dos étant très-unies, rendent plus vives les couleurs de la galonnée. Ces mêmes écailles du dos sont rhomboïdales. La tête n'est pas plus grosse que le corps; son sommet est garni de neuf grandes

lames placées sur quatre rangs. La galonnée a deux cent cinquante grandes plaques et trente-cinq paires de petites.

Il paroît que cette couleuvre ne parvient qu'à une longueur très-peu considérable, et tout au plus d'un ou deux pieds. Elle habite en Asie; et comme elle est très-douce, on la voit sans peine dans les maisons, où elle peut plaire par l'agilité de ses mouvemens, ainsi que par l'assortiment de ses couleurs, et où elle doit détruire beaucoup d'insectes, toujours très-incommodes dans les pays chauds.

---

## L'ALIDRE.

Voici encore une preuve bien sensible de ce que nous avons dit relativement à l'insuffisance d'un seul caractère pour distinguer les diverses espèces de serpens. L'alidre ressemble, par sa couleur, à la couleuvre blanche; elle est, comme cette dernière, d'un blanc très-éclatant, presque toujours sans tache : mais elle en diffère par le nombre de ses grandes plaques, beaucoup moins considérable que le nombre des grandes plaques de la couleuvre blanche, et par celui des petites plaques, qui est, au contraire, moins grand dans la blanche que dans l'alidre.

Ce dernier serpent se trouve dans les Indes, ainsi que la couleuvre blanche.

# L'ANGULEUSE.

C'est de l'Asie que cette couleuvre a été apportée en Europe. Elle n'est point venimeuse et n'a point de crochets mobiles. Le dessus de sa tête est couvert de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs : celles que l'on voit sur le dos sont ovales, un peu échancrées et relevées par une arête ; mais on ne remarque aucune ligne saillante sur celles qui bordent les côtés. La couleur du dessus du corps est blanchâtre, avec des bandes brunes, noirâtres dans leurs bords, anguleuses et plus larges vers le milieu de la longueur du corps que vers la queue ou vers la tête. Les grandes plaques présentent des taches quarrées et disposées alternativement d'un côté et de l'autre ; elles sont communément au nombre de cent dix-sept, et les paires de petites plaques au nombre de soixante-dix. Les individus de cette espèce que l'on a observés, n'avoient guère plus d'un pied de longueur.

# LA COULEUVRE DE MINERVE.

Le serpent étant pour les anciens Grecs un des emblêmes de la prudence, avoit été consacré à Minerve, qu'ils regardoient comme la déesse de la sagesse. Les Athéniens avoient gravé son image autour des autels et des statues de cette divinité, qu'ils avoient choisie pour la protectrice de leur ville. Ils regardèrent la fuite d'un serpent qui s'échappa de leur citadelle, comme la marque du courroux de la déesse; et c'est peut-être pour rappeler cette opinion religieuse que M. Linné a donné le nom de *serpent de Minerve* à la couleuvre dont il est question dans cet article. Nous croyons devoir d'autant plus le lui conserver, qu'un des souvenirs les plus agréables et les plus touchans est celui des siècles fameux de la Grèce, où la belle Nature et la liberté ont produit tant de grands hommes, et les arts qui

les ont immortalisés. Il est heureux qu'un petit objet, revêtu d'un grand nom, puisse quelquefois éveiller de grandes idées, et que la vue d'une simple couleuvre puisse retracer quelque image de l'ancienne Grèce à ceux qui rencontreront ce foible serpent sur les lointains rivages de l'Inde où il habite.

La couleuvre de Minerve est d'une couleur agréable; le dessus de son corps est d'un verd de mer plus ou moins foncé, et le long de son dos règne une bande brune. On voit sur la tête de ce serpent trois autres bandes de la même couleur. Il a deux cent trente-huit grandes plaques, et quatre-vingt-dix paires de petites.

---

## LA PÉTALAIRE *.

Un individu de cette espèce fait partie de la collection du roi. Il a un pied neuf pouces de longueur totale, et sa queue, quatre pouces neuf lignes. Il n'a point de crochets mobiles : neuf grandes écailles couvrent le dessus de sa tête et sont disposées sur quatre rangs ; celles que l'on voit sur le dos sont presque ovales et unies. La couleur du dessus du corps est noirâtre, avec des bandes très - irrégulières, transversales et blanches. On remarque d'autres bandes blanches et transversales sur les paires de petites plaques, qui sont d'un gris foncé et au nombre de cent cinq. Il y a deux cent onze grandes plaques blanches et bordées de gris ; ce qui forme sous le ventre de petites bandes transversales.

* *Apachycoatl*, par les Mexicains.

Le blanc et le noir, qui composent les couleurs principales de la pétalaire, sont contrastés et nuancés de manière à rendre sa parure très-agréable. Ce serpent est très-doux, et même familier; il s'introduit sans crainte dans les maisons, y passe sa vie sous les toits, et y devient très-utile en y faisant la guerre aux insectes et même aux rats, dont il détruit un grand nombre; il se nourrit aussi de petits oiseaux. On le trouve non seulement en Asie, et particulièrement dans l'île d'Amboine, mais encore en Amérique, et sur-tout au Mexique, où on le nomme *apachycoatl.* *.

* Cette espèce est très-sujette à varier, tant par la distribution de ses couleurs, que par le nombre de ses plaques. M. Linné a compté sur l'individu qu'il a décrit, deux cent douze grandes plaques sous le ventre, et cent deux paires de petites plaques sous la queue; et nous avons vu dans la collection de M. d'Antic une couleuvre pétalaire qui avoit deux cent seize grandes plaques et cent six paires de petites.

## LA MINIME.

CETTE couleuvre d'Asie a quelquefois le dessus du corps d'une seule teinte, et d'une couleur tannée ou minime plus ou moins foncée; d'autres fois elle présente sur ce fond des bandes transversales noires: mais un de ses caractères distinctifs est d'avoir chacune des écailles qui revêtent le dessus de son corps, à demi bordée de blanc; ce qui fait paroître son dos pointillé de la même couleur. Les côtés de la tête sont d'un blanc très-éclatant, avec des taches noires, et le dessous du corps est d'une teinte plus claire que le dessus, et quelquefois tacheté de brun. Telles sont les couleurs que présente la minime, qui parvient quelquefois à une longueur assez considérable. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du roi, a trois pieds deux pouces six lignes de longueur totale, et sa queue un pied. Ses

mâchoires ne sont point armées de crochets mobiles ; de grandes écailles couvrent ses lèvres. Sa tête est alongée, et le sommet en est garni d'autres écailles plus grandes que celles des lèvres, au nombre de neuf, et disposées sur quatre rangs *.

* Cette espèce a, suivant M. Linné, deux cent dix-sept grandes plaques et cent huit paires de petites ; mais ce nombre est assez souvent moins considérable.

# LA MILIAIRE.

La parure de cette couleuvre est élégante. Le dessus et les côtés du corps sont bruns ; mais leur couleur sombre est relevée par une tache blanche que présente chaque écaille. Le dessous du corps est blanc comme les taches. On trouve cette couleuvre dans les Indes. Elle a ordinairement cent soixante-deux grandes plaques et cinquante-neuf paires de petites.

## LA RHOMBOÏDALE.

C'est dans les Indes que se trouve cette couleuvre. Et qu'on ne soit pas étonné du grand nombre de serpens que l'on a observés dans les pays voisins des tropiques : non seulement ils y éprouvent le degré de chaleur qui paroît convenir le mieux à leur nature, mais les petites espèces y trouvent en abondance les insectes dont elles se nourrissent. L'on diroit que c'est précisément dans ces contrées brûlantes, où pullulent des légions innombrables d'insectes et de vers, que la Nature a placé le plus grand nombre de serpens, comme si elle avoit voulu y réunir tout ce qui détruit ces vers et ces insectes nuisibles ou incommodes, qui, par leur excessive multiplication, couvriroient bientôt ces terres équatoriales, en interdiroient l'entrée à l'homme et aux animaux, en dépouilleroient les arbres,

en feroient périr les végétaux jusque dans leurs racines, et rendroient ces terres fertiles des déserts stériles, où, réduits à se dévorer mutuellement, ils ne laisseroient bientôt que leurs propres débris. Un grand motif se réunit donc à tous ceux dont nous avons déja parlé, pour que les habitans de ces contrées voisines des tropiques soient bien aises de voir leurs demeures entourées des serpens qui ne sont pas venimeux. Parmi ces innocentes couleuvres, la rhomboïdale est une de celles que l'on doit rencontrer avec le plus de plaisir; l'assortiment de ses couleurs la rend en effet très-agréable à la vue : le dessus de son corps est d'un bleu plus ou moins clair, et présente des taches noires percées dans leur milieu, où l'on voit la couleur bleue du fond, et qui a un peu la forme d'une losange. Ces taches noires se marient très-bien avec le bleu qui les fait ressortir.

La rhomboïdale a communément cent cinquante-sept grandes plaques et soixante-dix paires de petites.

## LA PALE.

La couleur de ce serpent est d'un gris pâle avec un grand nombre de points bruns et de taches grises répandues sans ordre ; on voit de chaque côté du corps une ligne noirâtre plus ou moins étendue. En tout, les couleurs de la couleuvre pâle sont très-peu brillantes. Elle n'a point de crochets mobiles. Le dessus de sa tête est recouvert par neuf grandes écailles ; celles du dos sont ovales et unies. Le corps est ordinairement très-menu en comparaison de sa longueur ; et la queue est si déliée, qu'on a peine à compter les petites plaques qui en garnissent le dessous. L'individu décrit par M. Linné avoit à peu près un pied et demi de longueur, cent cinquante-cinq grandes plaques et quatre-vingt-seize paires de petites. C'est dans les Indes qu'on trouve la couleuvre pâle.

## LA RAYÉE.

Quatre raies brunes s'étendent sur le dos de cette couleuvre, se prolongent jusqu'à l'extrémité de la queue, et se détachent d'une manière très-agréable sur le fond de la couleur qui est bleuâtre. Le ventre est blanchâtre et recouvert de cent soixante-neuf grandes plaques. On compte quatre-vingt-quatre paires de petites plaques sous la queue de ce serpent, qui ne parvient jamais à une longueur considérable, et qui se trouve en Asie.

## LE MALPOLE.

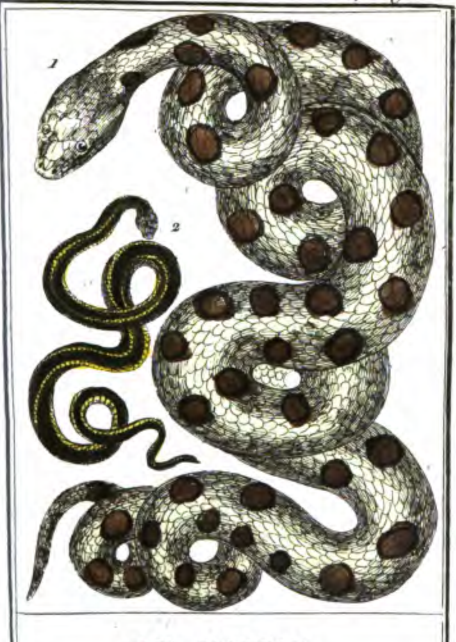
Cette espèce varie beaucoup, suivant les pays qu'elle habite. Nous allons la décrire d'après un individu conservé au Cabinet du roi. Le dessus de la tête du malpole est couvert de neuf grandes écailles, et le dos est garni d'écailles ovales et relevées par une arête. Il a la langue très-longue et très-déliée ; ce qui doit lui donner beaucoup de facilité pour saisir et retenir les insectes dont il se nourrit. Ses couleurs sont très-belles, et distribuées d'une manière très-agréable ; mais comme elles sont aisément altérées par l'esprit-de-vin dans lequel on conserve l'animal, il est très-difficile d'avoir des dessins exacts du malpole, d'après les individus qui font partie des collections d'histoire naturelle. Il est bleu, et présente un grand nombre de taches noires très-petites, et disposées de manière à for-

mer des raies longitudinales ; au-dessus des deux dernières plaques qui garnissent le sommet de la tête, à compter du museau, on voit une tache très-blanche, bordée de noir, et placée la moitié sur une de ces deux plaques, et la moitié sur l'autre. Le corps du malpole est très-mince en proportion de sa longueur. Ce serpent doit donc pouvoir se tenir avec facilité au plus haut des arbres, s'y entortiller autour des branches, s'y suspendre et y poursuivre les petits animaux dont il fait sa proie. Il habite l'Asie, et peut-être l'Afrique et l'Amérique *.

* Le malpole a ordinairement cent soixante grandes plaques et cent paires de petites. La longueur totale de l'individu que nous avons décrit, étoit d'un pied dix pouces, et celle de sa queue, de cinq pouces six lignes.

# LE MOLURE.

C'EST une des grandes couleuvres qu'on ait encore observées : et non seulement le molure se rapproche, par sa longueur, de quelques espèces du genre des *boa*, dont nous traiterons dans cet ouvrage ; mais il a beaucoup de rapports avec ces grandes et remarquables espèces par sa conformation, et particulièrement par celle de sa tête. Cette partie du corps du molure est très-large par-derrière, moins large vers les yeux, très-alongée, très-arrondie à l'endroit du museau, et peut être comparée, pour sa forme, à la tête d'un chien, ainsi que l'a été celle de plusieurs *boa* par un grand nombre de naturalistes. Le dessus de cette même partie est garni de neuf grandes écailles, comme dans la couleuvre verte et jaune. Le molure n'a point de crochets mobiles et ne contient pas de venin ; les écailles qui




1. LE MOLURE.

2. LA DOUBLE-RAIE.

J. Pauquet S.

revêtent son dos sont grandes, ovales et unies. Il n'a ordinairement que deux cent quarante-huit grandes plaques et cinquante-neuf paires de petites; mais nous avons compté deux cent cinquante-cinq grandes plaques et soixante-cinq paires de petites au-dessous du corps ou de la queue d'un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du roi. Cet individu a six pieds de longueur totale, et neuf pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, dont, par conséquent, la longueur n'est qu'un huitième de celle de l'animal entier.

Le molure est d'un roux blanchâtre, et présente une rangée longitudinale de grandes taches rousses, bordées de brun; on voit le long des côtés du corps d'autres taches qui ressemblent plus ou moins à celles de cette rangée longitudinale.

Cette couleuvre se trouve dans les Indes, et sa conformation peut faire présumer que ses habitudes ont beaucoup de rapports avec celles des *boa*.

## LA DOUBLE-RAIE.

Nous ignorons dans quel pays on trouve cette couleuvre que nous allons décrire d'après un individu qui fait partie de la collection de sa majesté ; mais comme cet individu a été envoyé au Cabinet du roi avec un molure, il se pourroit que la double-raie se trouvât dans les Indes, comme ce dernier serpent. La double-raie n'a point de crochets mobiles : le dessus de sa tête présente neuf grandes écailles ; celles que l'on voit sur le dos sont unies et en losange. Elle a ordinairement deux cent cinq grandes plaques et quatre-vingt-dix-neuf paires de petites.

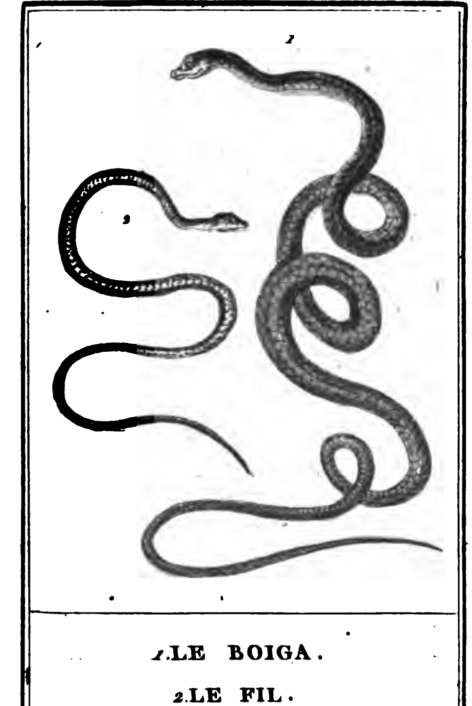
Ses couleurs sont très-brillantes, et elle peut être comptée parmi les serpens que l'on doit voir avec le plus de plaisir. Deux bandes longitudinales d'un jaune qui, dans l'animal vivant, doit approcher de la couleur de l'or, règnent depuis le der-

rière de la tête jusqu'au-dessus de la queue : le fond sur lequel elles s'étendent est d'un roux plus ou moins foncé ; et comme chaque écaille est bordée de jaune, toute la partie du dessus du corps qui n'est pas occupée par les deux bandes jaunes, paroît présenter un très-grand nombre de petites raies longitudinales de la même couleur *.

* L'individu que nous avons décrit avoit deux pieds un pouce de longueur totale, et sa queue étoit longue de six pouces six lignes.

# LA DOUBLE-TACHE.

Les couleurs de cette couleuvre sont aussi agréables que ses proportions sont légères : le dessus de son corps est roux ; sur ce fond on voit de petites taches blanches irrégulières, bordées de noir, assez éloignées l'une de l'autre, disposées le long du dos ; et deux taches blanches, plus grandes que les autres, paroissent derrière la tête. Cette dernière partie est un peu conformée comme dans le molure ; le sommet en est garni de neuf grandes écailles ; les mâchoires ne présentent pas de crochets mobiles, et les écailles du dos sont unies et en losange. L'individu que nous avons décrit, et qui a été envoyé au Cabinet du roi avec la double-raie et le molure, a deux cent quatre-vingt-dix-sept grandes plaques et soixante-douze paires de petites. Sa longueur totale est d'un pied huit pouces deux lignes, et celle de la queue, de trois pouces dix lignes.




1. LE BOIGA.

2. LE FIL.

J Pouquet S

## LE BOIGA.

Que l'on se représente les couleurs les plus riches et les plus agréablement variées dont la Nature ait décoré ses ouvrages, et l'on n'aura peut-être pas une idée exagérée de la beauté du serpent dont nous nous occupons. Le boiga doit, en effet, par la richesse de sa parure, tenir dans son ordre le même rang que l'oiseau-mouche dans celui des oiseaux : même éclat, même variété de nuances, même réunion de reflets agréables dans ces deux animaux, d'ailleurs si différens l'un de l'autre. Les couleurs vives des pierreries et l'éclat brillant de l'or resplendissent sur les écailles du boiga, ainsi que sur les plumes de l'oiseau-mouche ; et comme si, en embellissant ces deux êtres, la Nature avoit voulu donner à l'art un modèle parfait du plus bel assortiment de couleurs, les teintes

les plus brunes, répandues sur l'un et sur l'autre au milieu des nuances les plus claires, sont ménagées de manière à faire ressortir, par un heureux contraste, les couleurs éclatantes dont ils brillent.

La tête du boiga, assez grosse en proportion de son corps, est recouverte de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Ces neuf plaques, ainsi que les autres écailles qui garnissent le dessus de la tête de ce serpent, sont d'un bleu foncé et comme soyeux; une bande blanche qui règne le long de la mâchoire supérieure, relève cet espace azuré, au milieu duquel on voit briller les yeux du boiga, et qui ressort d'autant plus, qu'une petite bande noire s'étend entre le bleu et la bordure blanche. Tout le dessus du corps, jusqu'à l'extrémité de la queue, est également d'un bleu variant par reflets, et présentant même, à certaines expositions, le verd de l'émeraude. Sur ce beau fond de saphir règne une espèce de raie ou de chaînette que l'on croiroit dorée par l'art, et qui s'étend jusqu'au bout de la queue; et non seulement cette espèce de riche

broderie présente l'éclat métallique de l'or, lorsque l'animal est encore en vie, mais même, lorsqu'il a été conservé pendant long-temps dans l'esprit-de-vin, on croiroit que les écailles qui composent cette petite chaîne, sont autant de feuilles d'or appliquées sur la peau du serpent. Tout le dessous du corps et de la tête est d'un blanc argentin, séparé des couleurs bleues du dos par deux autres petites chaînes dorées qui, de chaque côté, parcourent toute la longueur du corps.

Mais on n'auroit encore qu'une idée imparfaite de la beauté du boïga, si l'on se représentoit uniquement cet azur et ce blanc agréablement contrastés et relevés par ces trois broderies dorées; il faut se peindre tous les reflets du dessus et du dessous du corps, et les différentes teintes de couleur d'argent, de jaune, de rouge et de noir, qu'ils produisent. Le bleu et le blanc, au travers desquels il semble qu'on apperçoit ces teintes merveilleusement fondues, mêlent encore la douceur de leurs nuances à la vivacité de ces divers reflets, de telle sorte que, lors-

que le boiga se meut, l'on croiroit voir briller au-dessous d'un crystal transparent et quelquefois bleuâtre, une longue chaîne de diamans, d'émeraudes, de topazes, de saphirs et de rubis; et il est à remarquer que c'est dans les belles et brûlantes campagnes de l'Inde, où les crystaux et les pierres dures présentent les nuances les plus vives, que la Nature s'est plue, pour ainsi dire, à réunir ainsi sur la robe du boiga une image fidèle de ces riches ornemens.

Le boiga est un des serpens les plus menus relativement à sa longueur : à peine les individus de cette espèce que l'on conserve au Cabinet du roi, et dont la longueur est de plus de trois pieds, ont-ils quelques lignes de diamètre; leur queue est presque aussi longue que leur corps, et va toujours en diminuant, de manière à représenter une aiguille très-déliée, quelquefois cependant un peu applatie par-dessus, par-dessous et par les côtés. Les boigas joignent donc des proportions très-sveltes à la richesse de leur parure : aussi leurs mouvemens sont

ils très-agiles, et peuvent-ils, en se repliant plusieurs fois sur eux-mêmes, s'élancer avec rapidité, s'entortiller aisément autour de divers corps, monter, descendre, se suspendre, et faire briller en un clin d'œil, sur les rameaux des arbres qu'ils habitent, l'azur et l'or de leurs écailles luisantes et unies.

Ils se nourrissent de petits oiseaux qu'ils avalent avec assez de facilité, malgré la petitesse de leur corps, et par une suite de la faculté qu'ils ont d'élargir leur gosier, ainsi que leur estomac. D'ailleurs l'on doit présumer qu'ils ne cherchent à dévorer leur proie qu'après l'avoir comprimée, ainsi que les grands serpens écrasent et compriment la leur. Le boiga se tient caché sous les feuilles pour surprendre les oiseaux; il les attire, dit-on, par une espèce de sifflement qu'il fait entendre, et qui, imitant apparemment certains sons qui leur sont familiers ou agréables, les trompe et les fait avancer vers le serpent qui les attend pour les dévorer. On a même voulu distinguer par le beau nom de *chant* le sifflement

du boiga * ; mais la forme de sa langue alongée et divisée en deux, ainsi que la conformation des autres organes qui lui servent à rendre des sons, ne peuvent produire qu'un vrai sifflement, au lieu de faire entendre une douce mélodie. Le boiga, non plus que les autres serpens prétendus chanteurs, ne mérite donc que le nom de *siffleur*. Mais si la Nature n'en a pas fait un des chantres des campagnes, il paroît qu'il réunit un instinct plus marqué que celui de beaucoup d'autres serpens, à des mouvemens plus prompts et à une parure plus magnifique. Dans l'île de Bornéo, les enfans jouent avec lui; on les voit manier sans crainte ce joli serpent, l'entortiller autour de leur corps, le porter dans leurs mains innocentes, et nous rappeler cet emblème ingénieux imaginé par la spirituelle antiquité, cette image touchante de la candeur et de la confiance, qu'ils représentoient sous la forme d'un enfant souriant à un serpent qui le serroit dans ses

* Voyez la Description du cabinet de Seba.

contours. Mais, dans cette charmante allégorie, le serpent receloit un poison mortel, au lieu que le boiga ne rend que des caresses aux jeunes Indiens, et paroît se plaire beaucoup à être tourné et retourné par leurs mains délicates.

Comme c'est un spectacle assez agréable que de voir, dans les vertes forêts, des animaux aussi innocens qu'agiles, faire briller les couleurs les plus vives et s'élancer de branche en branche, sans être dangereux ni par leurs morsures ni par leur venin, on doit regretter que l'espèce du boiga ait besoin, pour subsister, d'une chaleur plus forte que celle de nos contrées, et qu'elle ne se trouve que vers l'équateur, tant dans l'ancien que dans le nouveau continent *.

* Le boiga a communément cent soixante-six grandes plaques, et cent vingt-huit rangées de petites; mais ce nombre varie très-souvent, ainsi que dans les autres espèces de serpens.

## LA SOMBRE.

SUIVANT M. Linné, cette couleuvre a beaucoup de rapports, par sa conformation, avec le boiga; mais ses couleurs sont aussi sombres et aussi monotones que celles du boiga sont brillantes et variées. Elle est d'un cendré mêlé de brun, et derrière chaque œil on apperçoit une tache brune et alongée. Elle a ordinairement cent quarante-neuf grandes plaques et cent dix-sept paires de petites.

## LA SATURNINE.

La couleur de cette couleuvre est comme nuageuse et mêlée de livide et de cendré; sa tête est couleur de plomb, ses yeux sont grands, et elle a ordinairement cent quarante-sept grandes plaques et cent vingt paires de petites.

Nous ne pouvons rien dire des habitudes naturelles de ce serpent; nous savons seulement qu'il habite dans les Indes.

# LA CARENÉE.

CETTE couleuvre ressemble beaucoup à la saturnine par les diverses nuances qu'elle présente. Chacune des écailles qui garnissent le dessus de son corps, est couleur de plomb et bordée de blanc; le dessous de son corps est blanchâtre. Elle habite dans les Indes, comme la saturnine: mais un de ses caractères distinctifs est d'avoir le dos relevé en carène; et de là vient le nom que lui a donné M. Linné. Elle a communément cent cinquante-sept grandes plaques et cent quinze paires de petites.

# LA DÉCOLORÉE.

Cette couleuvre ressemble beaucoup au boiga par sa conformation, ainsi que la sombre; mais elle n'a point, non plus que cette dernière, les couleurs éclatantes ni la riche parure du boiga. Ses nuances sont cependant agréables; elle est d'un bleu clair mêlé de cendré, et les écailles qui recouvrent ses mâchoires sont blanches. On la trouve dans les Indes, de même que le boiga et la sombre. Elle a ordinairement cent quarante-sept grandes plaques et cent trente-deux paires de petites.

## LE PÉLIE.

M. Linné a fait connoître cette espèce de couleuvre, dont un individu faisoit partie de la collection de M. le baron de Geer. Elle est brune derrière le sommet de la tête et les yeux, et noire dans le reste du dessus du corps; le dessous du ventre est verd et bordé de chaque côté d'une ligne jaune. Ce serpent présente donc une distribution de couleurs différente de celle que l'on remarque dans la plupart des autres couleuvres, dont les nuances les plus brillantes parent la partie supérieure de leur corps. Le pélie se trouve dans les Indes; il a ordinairement cent quatre-vingt-sept grandes plaques et cent trois paires de petites.

## LE FIL.

Ce serpent est un de ceux dont le corps est le plus délié : aussi se roule-t-il avec facilité autour des divers arbres, et parcourt-il avec vîtesse les branches les plus élevées. On le trouve dans les Indes, tant orientales qu'occidentales, et on l'y voit souvent dans les bois de palmiers, se suspendre aux rameaux en différens sens, s'étendre d'un arbre à l'autre, ou se coller, pour ainsi dire, si intimement contre le tronc qu'il entoure, qu'on l'a comparé aux lianes qui s'attachent ainsi aux arbres et aux arbrisseaux, et qu'un individu de cette espèce a été envoyé au Cabinet du roi sous le nom de *serpent à liane d'Amérique*. Ses yeux sont gros; il n'a point de crochets mobiles, et n'est dangereux en aucune manière; le dessus de sa tête, qui est très-grosse, à proportion du

corps, est garni de neuf grandes écailles, et celles de son dos sont en losange, et relevées par une arête.

Si la forme de cette couleuvre est svelte et agréable, ses couleurs ne sont pas brillantes; le dessus de son corps est noir, ou d'un livide plus ou moins foncé, et le dessous blanc ou blanchâtre. Il a ordinairement cent soixante-cinq grandes plaques, et cent cinquante-huit paires de petites. L'individu que nous avons décrit, a un pied six lignes de longueur totale, et quatre pouces six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

M. Laurent a vu une couleuvre qu'il a regardée, avec raison, comme une variété de cette espèce, et qui n'en différoit que par deux raies brunes qui partoient des yeux, et s'étendoient sur le dos, où elles devenoient deux rangées de petites taches obliques.

C'est peut-être aussi à la couleuvre *le fil,* qu'il faut rapporter le serpent de la Caroline figuré dans Catesby (tome II, pl. 54). Ce reptile est d'une couleur brune, parvient quelquefois à la longueur de

plusieurs pieds, ressemble beaucoup au fil par sa conformation, a de même le corps très-menu, et a été comparé à un fouet, à cause de sa forme très-déliée, et de la vîtesse de ses mouvemens.

---

# LA CENDRÉE.

On peut se représenter bien aisément les couleurs de cette couleuvre ; elle est grise, avec le ventre blanc, et les écailles de la queue sont bordées d'une couleur qui approche de celle du fer. C'est M. Linné qui l'a fait connoître ; elle habite dans les Indes, et elle a communément deux cents grandes plaques et cent trente-sept paires de petites.

## LA MUQUEUSE.

CETTE couleuvre est du grand nombre de celles que M. Linné a fait connoître ; et, suivant ce grand naturaliste, elle se trouve dans les Indes. Sa tête est bleuâtre, et les angles en sont très-marqués. Elle a de grands yeux ; l'on voit de petites raies noires sur les écailles qui couvrent ses mâchoires, et le dessus de son corps présente des raies transversales, placées obliquement, et comme nuageuses. Elle a ordinairement deux cents grandes plaques et cent quarante paires de petites.

# LA BLEUATRE.

Cette couleuvre a deux cent quinze grandes plaques et cent soixante-dix paires de petites; c'est une de celles qui en ont le plus grand nombre, et cependant il s'en faut de beaucoup que ce soit une des plus grandes. C'est que la largeur des grandes et des petites plaques varie beaucoup dans les reptiles, non seulement suivant les espèces, mais même suivant l'âge ou le sexe des individus; et voilà pourquoi deux serpens peuvent avoir le même nombre de grandes et de petites plaques, non seulement sans présenter la même longueur totale, mais même sans que la même proportion se trouve entre la longueur du corps et celle de la queue.

Le nom de la bleuâtre désigne la couleur du dessus de son corps, qui ordinairement ne présente pas de tache, et qui est garni d'écailles unies; sa tête est couleur de plomb. C'est des Indes que cette couleuvre a été apportée.

## L'HYDRE.

C'EST à M. Pallas que nous devons la description de cette couleuvre, dont les habitudes rapprochent, pour ainsi dire, l'ordre des serpens de celui des poissons. L'hydre n'a jamais été vue, en effet, que dans l'eau, suivant le savant naturaliste de Pétersbourg; et l'on doit présumer, d'après cela, qu'elle ne va à terre que très-rarement, ou pendant la nuit pour s'accoupler, pondre ses œufs, ou mettre bas ses petits, et chercher la nourriture qu'elle ne trouve pas dans les fleuves. C'est aux environs de la mer Caspienne qu'elle a été observée, et elle habite non seulement les rivières qui s'y jettent, mais les eaux mêmes de cette méditerranée. Elle ne doit pas beaucoup s'éloigner des rivages de cette mer, quelquefois très-orageuse, non seulement parce qu'elle ne pourroit pas résister aux

efforts d'une violente tempête, mais encore parce que, ne pouvant pas se passer de respirer assez fréquemment l'air de l'atmosphère, et par conséquent étant presque toujours obligée de nager à la surface de l'eau, elle a souvent besoin de se reposer sur les divers endroits élevés au-dessus des flots.

Elle parvient ordinairement à la longueur de deux ou trois pieds; sa tête est petite; elle n'a point de crochets mobiles; sa langue est noire et très-longue, et l'iris de ses yeux jaune; le dessus de son corps est d'une couleur olivâtre, mêlée de cendré, et présente quatre rangs longitudinaux de taches noirâtres, disposées en quinconce. On voit aussi sur le derrière de la tête quatre taches noirâtres, alongées, et dont deux se réunissent, en formant un angle plus ou moins ouvert. Le dessous du corps est tacheté de jaunâtre et de noirâtre qui domine vers l'anus, et sur-tout au-dessous de la queue. Elle a cent quatre-vingts grandes plaques (sans compter quatre écailles qui garnissent le bord antérieur de l'anus) et soixante-six paires de petites.

# LA CUIRASSÉE.

CETTE couleuvre, que M. Pallas a décrite, a beaucoup de rapports avec la couleuvre à collier, non seulement par sa conformation, mais encore par ses habitudes. Elle passe souvent un temps très-long dans l'eau ou sur le bord des rivières; mais elle se tient aussi très-souvent sur les terres sèches et élevées. C'est sur les bords du Jaïk, fleuve qui sépare la Tartarie du Turkestan, et qui se jette dans la mer Caspienne, qu'elle a été observée. Elle parvient quelquefois à la longueur de quatre pieds; elle n'a point de crochets mobiles; l'iris de ses yeux paroît brun; tout le dessus de son corps est noir; et le dessous, qui est de la même couleur, présente des taches d'un jaune blanchâtre, presque quarrées, placées alternativement à droite et à gauche, et en très-petit nombre sous la queue. Les

grandes plaques qui recouvrent son ventre, sont au nombre de cent quatre-vingt-dix ; leur longueur est assez considérable pour qu'elles embrassent presque les deux tiers de la circonférence du corps ; et voilà pourquoi M. Pallas a donné à cette couleuvre l'épithète de *scutata*, que nous avons cru devoir remplacer par celle de *cuirassée*, les grandes plaques formant en effet comme les lames d'une longue cuirasse qui revêtiroit le ventre du serpent.

La queue présente la forme d'une pyramide triangulaire très-alongée, et le dessous en est garni ordinairement de cinquante paires de petites plaques.

# LA DIONE *.

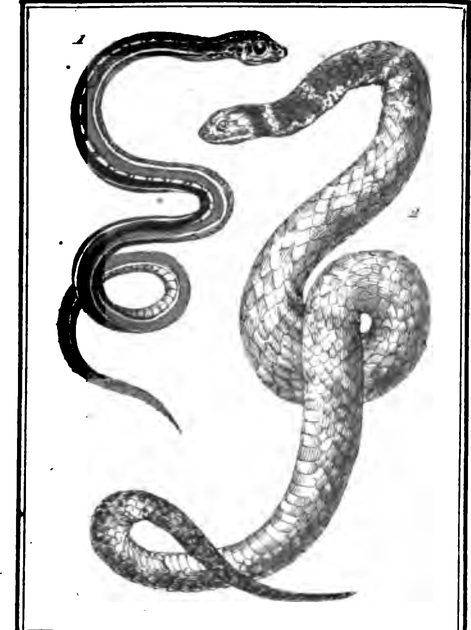
Il semble que c'est à la déesse de la beauté que M. Pallas a voulu, pour ainsi dire, consacrer cette couleuvre, dont il a le premier publié la description; il lui a donné, en effet, un des noms de cette déesse, et cette dénomination étoit due, en quelque sorte, à l'élégance de la parure de ce serpent, à la légéreté de ses mouvemens, et à la douceur de ses habitudes. La couleur du dessus du corps de la dione est d'un gris très-agréable à la vue, dit M. Pallas, et qui souvent approche du bleu; elle est relevée par trois raies longitudinales d'un blanc très-éclatant, que font ressortir des raies brunes placées alternativement entre les raies blanches; et les diverses teintes de ces couleurs doivent être bien assorties,

* *Ak-dshilan*, par plusieurs peuples de l'empire de Russie.

puisque M. Pallas, en faisant allusion à ses nuances, donne à la dione l'épithète de très-élégante (*elegantissima*). Le dessous de son corps est blanchâtre avec de petites raies d'un brun clair, et souvent de petits points rougeâtres.

La dione parvient à la longueur totale de trois pieds, et alors sa queue a communément six pouces de longueur. Son corps est délié; le dessus de sa tête est couvert de grandes écailles; elle ne contient aucun venin, et elle est aussi douce et aussi peu dangereuse que ses couleurs sont belles à voir. Elle habite les environs de la mer Caspienne; on la trouve dans les déserts qui environnent cette mer, et dont la terre est, pour ainsi dire, imprégnée de sel. Elle se plaît aussi sur les collines arides et salées qui sont près de l'Irtish *.

* La dione a ordinairement depuis cent quatre-vingt-dix jusqu'à deux cent six grandes plaques, et depuis cinquante-huit jusqu'à soixante-six paires de petites.




1. LE CHAPELET.

2. LE CENCHRUS.

J J Dauquet S

# LE CHAPELET *.

NON seulement les couleurs du chapelet sont très-agréables à voir et présentent les nuances les plus douces, mais elles offrent encore un arrangement et une symétrie que l'on est tenté de prendre pour un ouvrage de l'art, et qui suffiroient seuls pour faire reconnoître cette couleuvre. Le dessus de son corps est bleu, et présente trois raies longitudinales ; les deux raies des côtés sont blanches ; celle du milieu est noire et chargée de petites taches blanches parfaitement ovales, et alternativement mêlées avec des points blancs. De chaque côté de la tête on voit trois et quelquefois quatre taches à peu près de la gran-

* Il ne faut pas confondre ce serpent avec une couleuvre de la Caroline, à laquelle Catesby a donné le nom de *chapelet*, et dont nous parlerons dans cet ouvrage, sous le nom de *couleuvre mouchetée*.

deur des yeux, et formant une ligne longitudinale dont le prolongement passe par l'endroit de ces organes. Le dessus de la tête offre aussi des taches d'un bleu clair, bordées de noir, et très-symétriquement placées. Le dessous du corps est blanc, et à l'extrémité de chaque grande plaque on voit un très-petit point noir; ce qui forme deux rangées de points noirs sous le ventre.

Telles sont les couleurs de la couleuvre à chapelet; son corps est d'ailleurs très-délié; les écailles qui garnissent son dos sont unies et en losange; neuf grandes écailles couvrent le sommet de sa tête, qui est grande en proportion du corps, et applatie par-dessus, ainsi que par les côtés. Le chapelet n'a point de crochets mobiles. Nous avons décrit cette espèce, sur laquelle nous n'avons trouvé aucune observation dans les naturalistes, d'après un individu conservé au Cabinet du roi. Ce serpent a cent soixante-six grandes plaques, cent trois paires de petites, un pied cinq pouces six lignes de longueur totale, et cinq pouces six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

## LE CENCHRUS.

C'est sous ce nom que cette couleuvre a été envoyée au Cabinet du roi. Elle se trouve en Asie. Elle n'a point de crochets mobiles ; le dessus de sa tête est couvert de neuf grandes écailles placées sur quatre rangs ; le dos l'est de petites écailles unies et hexagones ; le dessus du corps, marbré de brun et de blanchâtre, présente des bandes transversales irrégulières, étroites et blanchâtres, et le dessous est varié de blanchâtre et de brun. L'individu que nous avons décrit a deux pieds de longueur totale, trois pouces sept lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent cinquante-trois grandes plaques et quarante-sept paires de petites.

## L'ASIATIQUE.

C'est de l'Asie, et peut-être de l'île de Ceylan, que l'on a envoyé cette couleuvre au Cabinet du roi. Des raies dont la couleur a été altérée par l'esprit-de-vin dans lequel on a conservé l'animal, s'étendent le long du dos de ce serpent; les écailles qui garnissent le dessus de son corps, sont bordées de blanchâtre, rhomboïdales et unies. Le sommet de sa tête est couvert de neuf grandes écailles. Il n'a point de crochets mobiles. Sa longueur totale est d'un pied, et celle de sa queue, de deux pouces trois lignes. Il a cent quatre-vingt-sept grandes plaques et soixante-seize paires de petites. Il paroît, par des notes manuscrites envoyées avec ce reptile, qu'il a reçu dans plusieurs contrées de l'Inde le nom de *malpolon*, qui y a été donné à plusieurs espèces de serpens, et que nous avons conservé, avec M. Daubenton, à une couleuvre dont nous avons déja parlé.

## LA SYMÉTRIQUE.

Le nom de cette couleuvre désigne l'arrangement très-régulier de ses couleurs. Le dessus de son corps est brun, et de chaque côté du dos l'on voit une rangée de petites taches noirâtres, qui s'étend jusqu'au tiers de la longueur du corps. Le dessous de la queue est blanc; le dessous du ventre est de la même couleur, mais présente des bandes et des demi-bandes transversales et brunes, placées avec beaucoup de symétrie.

Cette couleuvre n'est pas venimeuse. Elle a neuf grandes écailles sur la tête, et des écailles plus petites, unies et ovales, garnissent son dos*. L'individu que nous avons décrit, et qui fait partie de la col-

* La longueur totale de cet individu est d'un pied cinq pouces six lignes, et celle de la queue, de deux pouces trois lignes.

lection du roi, a cent quarante-deux grandes plaques et vingt-six paires de petites.

On trouve la symétrique dans l'île de Ceylan.

## LA JAUNE ET BLEUE *.

C'EST une très-belle et en même temps très-grande couleuvre de l'île de Java; les habitans de cette île la nomment *oular-sawa* (serpent des champs de riz), apparemment parce qu'elle se plaît dans ces champs. Elle y parvient jusqu'à la longueur de neuf pieds; mais les individus de cette espèce qui, au lieu d'habiter dans les basses plantations, préfèrent de demeurer dans les bois touffus et sur les terrains élevés, ont une grandeur bien plus considérable, et leur longueur a été comparée à la hauteur d'un arbre. Lorsque la jaune et bleue a atteint ainsi tout son développement, elle est dangereuse par sa force, quoiqu'elle ne contienne aucun poison; et non seulement elle se nourrit d'oiseaux, ou de rats et de souris,

* *Oular-sawa*, par les habitans de l'île de Java.

mais des animaux même assez gros ne peuvent quelquefois échapper à sa poursuite, et deviennent sa proie. Sa tête est plate et large; le sommet en est garni de grandes écailles, et il paroît, par la description qui en a été donnée dans les *Mémoires de la société de Batavia*, que ces écailles sont au nombre de neuf, et disposées sur quatre rangs, comme dans la verte et jaune. Les mâchoires ne sont pas armées de crochets mobiles, mais de deux rangs de dents pointues, recourbées en arrière, et dont les plus grandes sont le plus près du museau. Ce très-grand serpent a l'iris jaune; le dessus de sa tête est d'un gris mêlé de bleu; l'on voit deux raies d'un bleu foncé commencer derrière les yeux, s'étendre au-dessus du cou, et s'y réunir en arc, à un pouce de distance de la tête; une troisième raie de la même couleur règne depuis le museau jusqu'à l'occiput, où elle se divise en deux pour embrasser une tache jaune, chargée de quelques points bleus.

Le dessus du corps présente des espèces de compartimens très-agréables; il paroît

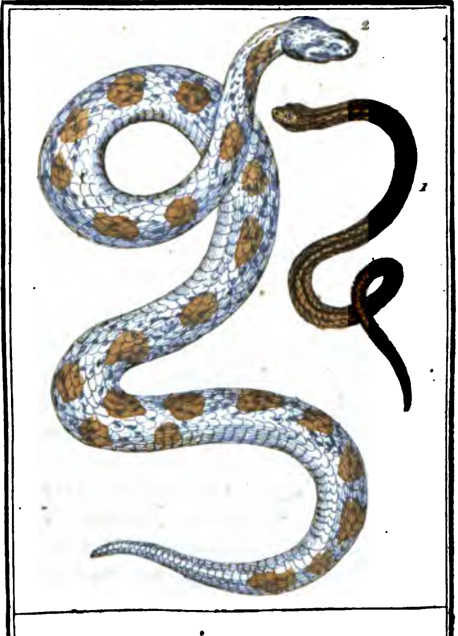
comme divisé en un très-grand nombre de carreaux, et représente un treillis formé par plusieurs raies qui se croisent. Ces raies sont d'un bleu éclatant, et bordées d'un jaune couleur d'or. Le milieu des carreaux est, sur le dos, d'un gris changeant en jaune, en bleu et en verd, suivant la manière dont il réfléchit la lumière; il est d'un gris plus clair sur les côtés du corps, ainsi que sur la queue, où les carreaux sont plus petits que sur le dos; et chaque côté du corps présente une rangée longitudinale de taches blanches, placées aux endroits où les raies bleues se croisent.

Il est aisé de voir, d'après cette description, que les couleurs qui dominent dans ce beau serpent, sont le bleu et le jaune; et c'est ce qui nous a fait préférer le nom que nous avons cru devoir lui donner. Il a quelquefois trois cent douze grandes plaques et quatre-vingt-treize paires de petites.

---

## LA TROIS-RAIES.

Nous donnons ce nom à une couleuvre d'Afrique, dont le dessus du corps présente en effet trois raies longitudinales: elles partent du museau, et s'étendent jusqu'au-dessus de la queue; la couleur du fond qu'elles parcourent est d'un roux plus ou moins clair. Neuf grandes écailles garnissent le sommet de la tête; les mâchoires ne sont pas armées de crochets mobiles, et les écailles du dos sont en losange et unies. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du roi, a un pied cinq pouces six lignes de longueur totale, deux pouces huit lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent soixante-neuf grandes plaques et trente-quatre paires de petites.




1. LA TROIS-RAIES

2. LE DABOIE.

J Pauquet S

## LE DABOIÉ.

VOICI une de ces espèces remarquables de serpent que la superstition a divinisées. C'est dans le royaume de Juida, sur les côtes occidentales d'Afrique, où elle est répandue en très-grand nombre, qu'on lui a érigé des autels; et il semble que ce n'est pas la terreur qui courbe la tête du Nègre devant ce reptile, puisqu'il n'est redoutable ni par sa force, ni par aucune humeur venimeuse. Selon plusieurs voyageurs, le daboie est remarquable par la vivacité de ses couleurs et par l'éclat de ses écailles. Le dessus du corps est blanchâtre, et couvert de grandes taches ovales plus ou moins rousses, bordées de noir ou de brun, et qui s'étendent sur trois rangs, depuis la tête jusqu'au-dessus de la queue. Suivant le voyageur Bosman, le daboie est rayé de blanc, de jaune et de brun; et suivant Desmarchais,

le dos de ce serpent présente un mélange agréable de blanchâtre qui en fait le fond, et de taches ou de raies jaunes, brunes et bleues; ce qui se rapproche beaucoup des teintes indiquées par Bosman et ce qui pourroit bien n'être qu'une mauvaise expression d'une distribution et de nuances de couleurs très-peu différentes de celles que nous venons d'indiquer.

La tête du daboie est couverte d'écailles ovales, relevées par une arête, et semblables à celles du dos [1]; il parvient quelquefois à la longueur de plusieurs pieds [2]. L'individu que nous avons décrit, et qui

[1] Nous avons déja remarqué dans d'autres articles, que le daboie, quoique dépourvu de crochets mobiles, avoit, comme le plus grand nombre de serpens venimeux, le sommet de la tête couvert d'écailles semblables à celles du dos.

[2] Il a dû être assez difficile, pendant long-temps, d'avoir des daboies en Europe, les rois nègres, par respect pour ces reptiles, ayant défendu, sous peine de mort, à leurs sujets, de transporter ces serpens hors de l'Afrique, ou de livrer leur dépouille aux étrangers.

est conservé au Cabinet du roi, a trois pieds cinq pouces de longueur totale, et la queue, cinq pouces neuf lignes *.

Les habitudes du daboie sont d'autant plus douces, qu'il n'est presque jamais obligé de se défendre : il a peu d'ennemis à craindre dans un pays où il est servi avec un respect religieux, et d'où l'on tâche d'écarter tous ceux qui pourroient lui nuire. Les animaux même qui seroient les plus utiles, sont exclus des contrées où l'on adore le serpent daboie, à cause de la guerre qu'ils lui feroient. Le cochon particulièrement, qui fait sa proie de plusieurs espèces de reptiles, et qui attaque impunément, suivant quelques voyageurs, les serpens les plus venimeux, est poursuivi, dans le royaume de Juida, comme un ennemi public ; et malgré tous les avantages que les Nègres pourroient en retirer, ils ne voient dans cet animal que celui qui dévore leur dieu.

Bien loin de chercher à nuire à l'homme,

* Nous avons compté cent soixante-neuf grandes plaques sous le ventre de cet individu, et quarante-six paires de petites plaques sous sa queue.

le daboie est si familier, qu'il se laisse aisément prendre et manier, et qu'on peut jouer avec lui sans courir aucun danger. On diroit qu'il réserve toute sa force pour le bien de la contrée qui le révère. Il n'attaque que les serpens venimeux dont le royaume de Juida est infesté; il ne détruit que ces reptiles funestes, et les insectes ou les vers qui dévastent les campagnes. C'est sans doute ce service qui l'a rendu cher aux premiers habitans du pays où on l'adore; on n'aura rien négligé pour multiplier ou du moins conserver une espèce aussi précieuse; on aura attaché la plus grande importance aux soins qu'on aura pris de cet animal utile; on l'aura regardé comme le sauveur de ces contrées si souvent ravagées par des légions d'insectes ou des troupes de reptiles venimeux; et bientôt la superstition, aidée du temps et de l'ignorance, aura altéré l'ouvrage de la reconnoissance et celui du besoin *.

* On pourroit croire aussi que quelque événement extraordinaire aura séduit l'imagination des Nègres et enchaîné leur raison.

Le culte des animaux qui ont inspiré une vive terreur, n'a été que trop souvent sanguinaire; on n'a sacrifié que trop souvent des hommes dans leurs temples: le serpent-dieu des Nègres n'ayant jamais fait éprouver une grande crainte, n'a obtenu que des sacrifices plus doux, mais que ses prêtres ne cessent de commander avec une autorité despotique. L'on n'immole point des hommes devant le serpent daboie; mais on livre à ses ministres les plus belles des jeunes filles du royaume de Juida. Le prétendu dieu, que l'on nomme *le serpent fétiche*, ce qui signifie *l'être conservateur*, a un temple aussi magnifique que le peut être un bâtiment élevé par l'art grossier des Nègres. Il y reçoit de riches offrandes; on lui présente des étoffes de soie, des bijoux, les mets les plus délicats du pays, et même des troupeaux: aussi les prêtres qui le servent jouissent-ils d'un revenu considérable, possèdent-ils des terres immenses, et commandent-ils à un grand nombre d'esclaves.

Afin que rien ne manque à leurs plai-

sirs, ils forcent les prêtresses à parcourir, chaque année, et vers le temps où le maïs commence à verdir, la ville de Juida et les bourgades voisines. Armées d'une grosse massue, et secondées par les prêtres, elles assommeroient sans pitié ceux qui oseroient leur résister; elles forcent les Négresses les plus jolies à les suivre dans le temple; et le poids de la crédulité superstitieuse pèse si fort sur la tête des Nègres, qu'ils croient qu'elles vont être honorées des approches du serpent protecteur, et que c'est à son amour qu'elles vont être livrées. Ils reçoivent avec respect cette faveur signalée et divine. On commence par instruire les jeunes filles à chanter des hymnes, et à danser en l'honneur du serpent; et lorsqu'elles sont près du temps où elles doivent être admises auprès de la prétendue divinité, on les soumet à une cérémonie douloureuse et barbare; car la cruauté naît presque toujours de la superstition. On leur imprime sur la peau, dans toutes les parties du corps, et avec des poinçons de fer, des figures de fleurs, d'animaux,

et sur-tout de serpens. Les prêtresses les consacrent ainsi au service de leur dieu; et c'est en vain que leurs malheureuses victimes jettent les cris les plus plaintifs que leur arrache le tourment qu'elles éprouvent : rien n'arrête leur zèle inhumain. Lorsque la peau de ces infortunées est guérie, elle ressemble, dit-on, à un satin noir à fleurs, et elle les rend à jamais l'objet de la vénération des Nègres.

Le moment où le serpent doit recevoir la Négresse favorite, arrive enfin; on la fait descendre dans un souterrain obscur, pendant que les prêtresses et les autres jeunes filles célèbrent sa destinée par des danses et des chants qu'elles accompagnent du bruit de plusieurs instrumens retentissans. Lorsque la jeune Négresse sort de l'antre sacré, elle reçoit le titre de *femme du serpent;* elle ne devient pas moins la femme du Nègre qui parvient à lui plaire, mais auquel elle inspire à jamais la soumission la plus aveugle, ainsi que le plus grand respect.

Si quelqu'une des femmes du serpent trahit le secret des plaisirs des prêtres

en révélant les mystères du souterrain ; elle est aussitôt enlevée et mise à mort ; et l'on croit que le grand serpent est venu lui-même exercer sa vengeance, en l'emportant pour la faire brûler. Mais arrêtons-nous ; l'histoire de la superstition n'est point celle de la Nature. Elle est trop liée cependant avec les phénomènes que produit cette Nature puissante et merveilleuse, pour être tout-à-fait étrangère à l'histoire des animaux qui en ont été l'objet.

---

# LE SITULE.

Ce serpent se trouve en Égypte, où il a été observé par M. Hasselquist; sa couleur est grise, et il présente une bande longitudinale, bordée de noir. Il a communément deux cent trente-six grandes plaques et quarante-cinq paires de petites.

## LE TYRIE.

Les terres de l'Égypte, périodiquement arrosées par les eaux d'un grand fleuve, et échauffées par les rayons d'un soleil très-ardent, présentent aux diverses espèces de serpens, au moins pendant une grande partie de l'année, cette humidité chaude, qui convient si bien à la nature de ces reptiles. Nous ne devons donc pas être étonnés qu'on y en ait observé un grand nombre. Parmi ces serpens d'Égypte nous devons compter le tyrie, que M. Hasselquist a fait connoître ; il a ordinairement deux cent dix grandes plaques et quatre-vingt-trois paires de petites ; il n'est point venimeux, et le dessus de son corps, qui est blanchâtre, présente trois rangs longitudinaux de taches rhomboïdales et brunes.

Il paroît que c'est au tyrie qu'il faut

rapporter le serpent que M. Forskael a décrit sous le nom de couleuvre mouchetée (*coluber guttatus*), qu'il a vu en Égypte, et que les Arabes nomment *tœ æbên*.

# L'ARGUS.

Ce serpent d'Afrique est remarquable par la forme de sa tête ; le derrière de cette partie est relevé par deux espèces de bosses ou d'éminences très-sensibles. Les écailles qui garnissent le dos de ce serpent, présentent chacune une tache blanche ; mais d'ailleurs on voit sur son corps plusieurs rangs de taches blanches, rondes, rouges dans leur centre, bordées de rouge, ressemblant à des yeux, et c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*argus* par les naturalistes *.

* On ne connoît point le nombre des grandes ni des petites plaques de cette couleuvre.

# LE PÉTOLE.

C'est au milieu des contrées ardentes de l'Afrique que l'on trouve cette couleuvre. La couleur du dessus de son corps est ordinairement d'un gris livide, relevé par des bandes transversales rougeâtres ; le dessous du corps est d'un blanc mêlé de jaune ; et présente quelquefois des bandes transversales, d'une couleur rougeâtre ou très-brune. Le sommet de la tête est garni de neuf grandes écailles, et le dos, d'écailles ovales et unies. Cette couleuvre n'a point de crochets mobiles : on ignore quelles sont ses habitudes ; elle a le plus souvent deux cent neuf grandes plaques et quatre-vingt-dix paires de petites.

# LA DOMESTIQUE.

Le nom de cette couleuvre annonce la douceur de ses habitudes : c'est en Barbarie qu'on la trouve, et c'est dans les maisons qu'elle habite ; elle y est dans une espèce d'état de domesticité volontaire, puisqu'elle n'y a point été amenée par la force, et qu'elle n'y est retenue par aucune contrainte ; c'est d'elle-même qu'elle a choisi la demeure de l'homme pour son asyle. L'on voudroit qu'une sorte d'affection l'eût ainsi conduite sous le toit qu'elle partage ; qu'une sorte de sentiment l'empêchât de s'en éloigner, et qu'elle montrât sur ces côtes de Barbarie, si souvent arrosées de sang, le contraste singulier d'un serpent aussi affectionné, aussi fidèle, que doux et familier, avec le spectacle cruel de l'homme gémissant sous les chaînes dont l'accable son semblable. Mais le besoin seul attire la cou-

leuvre domestique dans les maisons; et elle n'y demeure que parce qu'elle y trouve avec plus de facilité les petits rats et les insectes dont elle se nourrit. Sa couleur est souvent d'un gris pâle, avec des taches brunes; elle a entre les deux yeux une bande qui se divise en deux, et présente deux taches noires. Ses grandes plaques sont ordinairement au nombre de deux cent quarante-cinq, et elle a quatre-vingt-quatorze paires de petites plaques.

# L'HAJE.

CETTE couleuvre devient très-grande, suivant M. Linné. Elle se trouve en Égypte, où elle a été observée par M. Hasselquist. Ses couleurs sont le noir et le blanc ; la moitié de chaque écaille est blanche ; il y a d'ailleurs sur le dos des bandes blanches, placées obliquement ; tout le reste du dessus du corps est noir [1].

Ce serpent n'étant pas venimeux, selon M. Linné, ne doit pas être confondu avec une couleuvre d'Égypte qui porte aussi le nom d'*haje*, et qui contient un poison très-actif. La force de ce venin a été reconnue par M. Forskael ; mais ce naturaliste n'a point donné la description de l'haje dont il a parlé [2].

[1] M. Linné a écrit que l'haje avoit deux cent sept grandes plaques et cent neuf paires de petites.

[2] *Coluber haje-nascher*, par les Arabes.

# LA MAURE.

Elle a été ainsi appelée à cause de ses couleurs, et parce qu'elle se trouve aux environs d'Alger. M. Brander envoya à M. Linné un individu de cette espèce. Le dessus de son corps est brun, avec deux raies longitudinales ; plusieurs bandes transversales et noires s'étendent depuis ces raies jusqu'au-dessous du corps, qui est noir.

La maure n'a point de crochets mobiles ; on voit sur la tête neuf grandes écailles, et sur son dos, des écailles plus petites et ovales. Ces écailles du dos sont relevées par une arête dans un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection de sa majesté *.

* Cette couleuvre a communément cent cinquante-deux grandes plaques et soixante-six paires de petites.

## LE SIBON.

Les Hottentots ont nommé ainsi un serpent qui se trouve dans le pays qu'ils habitent, ainsi que dans plusieurs autres contrées d'Afrique. Le dessus du corps de cette couleuvre est d'une couleur brune, mêlée de bleu, et le dessous est blanc, tacheté de brun; des écailles rhomboïdales garnissent son dos; sa queue est courte et menue. Cette couleuvre a ordinairement cent quatre-vingts grandes plaques et quatre-vingt-cinq paires de petites.

## LA DHARA*.

C'est dans la partie de l'Arabie qu'on a nommée heureuse, c'est dans les fertiles contrées de l'Yémen, que se trouve cette couleuvre. Sa tête est couverte de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs; son museau est arrondi, son corps est menu, et toutes ses proportions paroissent aussi sveltes qu'elle est innocente et douce. Elle n'a point de couleurs brillantes; mais celles qu'elle présente sont agréables. Le dessus de son corps est d'un gris un peu cuivré; toutes les écailles sont bordées de blanc, et c'est aussi le blanc qui est la couleur du dessous de son corps. M. Forskael l'a fait connoître. L'individu qu'il avoit observé, n'avoit pas deux pieds de longueur; mais le voyageur

* *Dhara*, par les Arabes.

danois soupçonna que la queue de cet animal avoit été tronquée. Il compta deux cent trente-cinq grandes plaques et quarante-huit paires de petites sous le corps de cette couleuvre.

---

## LA SCHOKARI *.

CETTE couleuvre se trouve dans l'Yémen, ainsi que la dhara. Elle se plaît dans les bois qui croissent sur les lieux élevés. Sa morsure n'est point dangereuse, et M. Forskael, qui l'a décrite, n'a vu ses mâchoires garnies d'aucun crochet mobile. Son corps est menu. Elle parvient ordinairement à la longueur d'un ou deux pieds, et sa queue n'a guère alors que la longueur de cinq ou six pouces. Sa tête est couverte de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs. Le dessus de son corps est d'un cendré brun, et présente de chaque côté deux raies longitudinales blanches, dont une est bordée de noir. On voit quelquefois sur le milieu du dos des grands individus une espèce de petite raie, composée de très-petites taches

* *Schokari*, par les Arabes.

blanches. Le dessous du corps est blanchâtre, mêlé de jaune, et pointillé de brun vers le gosier. La schokari a cent quatre-vingt-trois grandes plaques et cent quarante-quatre paires de petites.

Nous joignons ici la notice de trois couleuvres dont il est fait mention dans l'ouvrage de M. Forskael, à la suite de la schokari, mais dont la description est trop peu détaillée pour que nous puissions décider à quelle espèce elles appartiennent.

La première se nomme *baetaen*; elle est tachetée de blanc et de noir; elle a un pied de longueur, et près d'un demi-pouce d'épaisseur. Elle est ovipare, et cependant, dit M. Forskael, sa morsure donne la mort dans un instant.

La seconde, appelée *hualeik*, est toute rouge: sa longueur est d'un pied. Elle pond des œufs plus ou moins gros. Sa morsure ne donne pas la mort, mais cause une enflure accompagnée de beaucoup de chaleur. Les Arabes ont cru que son haleine seule pouvoit faire pourrir les chairs sur lesquelles cette vapeur s'étendoit.

La troisième, nommée *hannarch æsuæd*, est toute noire, ovipare, et de la longueur d'un pied ou environ. Sa morsure n'est pas dangereuse, mais produit un peu d'enflure. On arrête par des ligatures la propagation du venin ; on suce la plaie ; on emploie diverses plantes comme spécifiques, et les Arabes racontent gravement que ce serpent entre quelquefois par un côté dans le corps des chameaux, qu'il en sort par l'autre côté, et que le chameau en meurt si on ne brûle pas la blessure avec un fer rouge.

Nous invitons les voyageurs qui iront en Arabie, non seulement à décrire ces trois couleuvres, mais même à rechercher l'origine des contes d'Arabes auxquels elles ont donné lieu ; car il y a bien peu de fables qui n'aient pour fondement quelque vérité.

## LA ROUGE-GORGE.

On peut reconnoître aisément cette couleuvre, qui se trouve en Égypte : elle est toute noire, excepté la gorge, qui est couleur de sang. Elle a communément cent quatre-vingt-quinze grandes plaques et cent deux paires de petites. M. Hasselquist l'a observée.

## L'AZURÉE.

On trouve cette couleuvre aux environs du cap Verd. Son nom indique sa couleur; elle est d'un très-beau bleu, quelquefois foncé sur le dos, très-clair et presque blanchâtre sous le ventre et sous la queue. Elle n'a point de crochets mobiles. Le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs, et celles que l'on voit sur le dos sont ovales et unies. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du roi, a deux pieds de longueur totale, cinq pouces trois lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent soixante-onze grandes plaques et soixante-quatre paires de petites.

## LA NASIQUE.

Nous donnons ce nom à une couleuvre dont le museau est en effet très-alongé, et qu'il est très-facile de distinguer par-là des serpens de son genre connus jusqu'à présent. Elle a le devant de la tête très-alongé, très-étroit, très-applati par-dessus et par-dessous, ainsi que des deux côtés, et terminé en pointe de manière à représenter une petite pyramide à quatre faces, dont les arêtes seroient très-marquées. Le dessus de la tête est recouvert de neuf grandes écailles, placées sur quatre rangs. La mâchoire inférieure est arrondie, plus large et plus courte que la supérieure. Les yeux sont gros, ronds, et placés sur les côtés de la tête, et l'on voit à l'extrémité du museau un petit prolongement écailleux, un peu relevé, et composé d'une seule pièce qui paroît comme plissée. C'est apparemment de ce

prolongement que Catesby a voulu parler, lorsqu'il a dit que le serpent dont il est ici question, avoit le nez retroussé ; et c'est peut-être en faisant allusion à l'air singulier que cette conformation donne à ce reptile, que M. Linné l'a désigné par le nom de *mycterisans*, qui signifie *moqueur*.

Les deux mâchoires sont garnies de fortes dents, qui ne distillent aucun poison, suivant Gronovius ; Catesby dit aussi que la nasique n'est point dangereuse, et nous n'avons trouvé de crochets mobiles dans aucun des individus de cette espèce que nous avons examinés. Cependant nous devons prévenir que M. Linné a écrit qu'elle étoit venimeuse. Le dessous de la tête est blanchâtre, et toutes les autres parties de ce serpent présentent communément une couleur verdâtre, relevée par quatre raies blanchâtres, qui s'étendent de chaque côté du corps, presque jusqu'à l'extrémité de la queue, et par deux autres raies longitudinales placées sur le ventre *.

* Il paroît que la distribution des couleurs de la nasique varie assez souvent.

Les écailles du dos sont rhomboïdales et unies ; ordinairement la queue n'est pas aussi longue que là moitié du corps, qui est très-mince en proportion de sa longueur. L'individu que nous avons décrit, et qui est conservé au Cabinet du roi, n'avoit, en quelques endroits de son corps, que cinq ou six lignes de diamètre, et cependant il avoit quatre pieds neuf pouces de longueur *. Nous avons compté cent soixante-treize grandes plaques sous son corps, et cent cinquante-sept paires de petites plaques sous sa queue.

On a écrit que, malgré sa petitesse, la nasique se nourrissoit de rats : mais quoique son gosier et son estomac puissent s'étendre aisément, ainsi que ceux des autres serpens, nous avons peine à croire qu'elle puisse dévorer des rats, même les plus petits ; elle doit vivre de scarabées ou d'autres insectes, dont on a dit en effet qu'elle faisoit sa proie ; et elle les saisit avec d'autant plus de facilité, que,

* La queue étoit longue d'un pied onze pouces.

suivant Catesby, elle passe sa vie sur les arbres, cachée sous les feuilles et entortillée autour des rameaux, qu'elle peut parcourir avec rapidité. Elle n'attaque point l'homme, et on la trouve dans l'île de Ceylan, en Guinée, ainsi que dans la Caroline, et plusieurs autres contrées chaudes du nouveau monde.

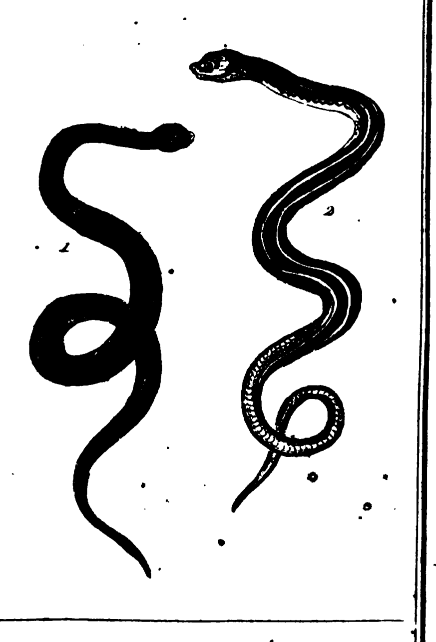
## LA GROSSE-TÊTE.

Nous donnons ce nom à une couleuvre d'Amérique qui, en effet, a la tête beaucoup plus grosse que la partie antérieure du corps. Elle n'a point de crochets mobiles; neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs, couvrent le sommet de sa tête, et celles qui garnissent son dos sont ovales et unies.

Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du roi, a deux pieds cinq pouces six lignes de longueur totale, et six pouces trois lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, qui se termine par une pointe très-déliée.

Nous avons compté cent quatre-vingt-treize grandes plaques et soixante-dix-sept paires de petites.

Le dessus du corps de la grosse-tête est d'une couleur foncée, relevée par des bandes transversales et irrégulières d'une




1 LA GROSSE-TÊTE.

2 LA COURESSE.

J. J. Jouquet S.

couleur plus claire ; mais l'individu que nous avons décrit étoit trop altéré par l'esprit-de-vin, dans lequel il avoit été conservé, pour que nous puissions rien dire de plus relativement aux couleurs de cette espèce.

---

## LA COURESSE.

C'est de la Martinique que cette couleuvre a été envoyée au Cabinet du roi, par feu M. de Chanvalon. Ses couleurs sont belles : le dessus de son corps est verdâtre, et présente deux rangées longitudinales de petites taches blanches et alongées; le dessous et les côtés du corps sont blanchâtres.

Cette couleuvre n'a point de crochets mobiles. Le sommet de sa tête est garni de grandes écailles, et le dos l'est d'écailles ovales et unies. L'individu que nous avons décrit, avoit deux pieds dix pouces sept lignes de longueur totale, neuf pouces sept lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent quatre-vingt-cinq grandes plaques, et cent cinq paires de petites.

La couresse est aussi timide que peu

dangereuse ; elle se cache ordinairement lorsqu'elle apperçoit quelqu'un, ou s'enfuit avec tant de précipitation, que c'est de là que vient son nom de *coureſſe*, ou *courereſſe*.

---

# LA MOUCHETÉE.

C'EST un très-beau serpent, et dont les habitudes diffèrent beaucoup de celles de la nasique, du boiga, et d'autres couleuvres qui se tiennent sur les arbres : il passe sa vie dans des trous souterrains, où il trouve apparemment, avec plus de facilité qu'ailleurs, les vers et les insectes dont il se nourrit. C'est dans la Caroline qu'il a été observé par MM. Catesby et Garden ; et lorsque, dans les mois de septembre et d'octobre, on fait dans cette contrée la récolte des patates, on le trouve souvent dans des cavités auprès des racines de ces plantes, qui peut-être servent de nourriture à sa petite proie. Son corps est cependant très-menu en propotion de sa longueur, et il est en tout conformé de manière à pouvoir parcourir les rameaux des arbres les plus élevés avec autant de rapidité que la plu-

part des couleuvres qui vivent dans les forêts et sur les plus hautes branches : tant il est vrai que les habitudes des animaux sont le résultat, non seulement de leur conformation, mais de plusieurs circonstances qu'il est souvent très-difficile de deviner.

Le dessus du corps de la mouchetée est d'un gris livide, et présente de grandes taches d'un rouge très-vif, arrangées longitudinalement; on voit de chaque côté un rang de taches jaunes, qui correspondent aux intervalles des taches rouges, et souvent une bande longitudinale noire. Le dessous du corps présente des taches noires, quarrées, et placées alternativement à droite et à gauche.

Cette espèce n'est pas venimeuse; elle a ordinairement deux cent vingt-sept grandes plaques et soixante paires de petites.

---

# LA CAMUSE.

M. le docteur Garden a fait connoître cette espèce, qu'il a observée dans la Caroline, et dont il a envoyé un individu à M. Linné. Elle a la tête arrondie, relevée en bosse, et le museau court; ce qui l'a fait nommer par M. Linné, *coluber simus* (couleuvre camuse). On voit, entre les yeux de ce serpent, une petite bande noire et courbée; sur le sommet de sa tête paroît une croix blanche, marquée au milieu d'un point noir; le dessus du corps est varié de noir et de blanc, avec des bandes transversales de cette dernière couleur, et le dessous du corps est noir.

Cette espèce a cent vingt-quatre grandes plaques et quarante-six paires de petites.

## LA STRIÉE.

Nous ne connoissons cette couleuvre que par ce qu'en a dit M. Linné ; le nom qu'elle porte lui a été donné à cause des diverses stries que présente son dos, et qui doivent être produites par la forme des écailles, relevées vraisemblablement par une arête longitudinale. Ce serpent ne parvient point à une grandeur considérable ; le dessus de son corps est brun, et le dessous d'une couleur pâle ; sa tête est couverte d'écailles lisses. On le trouve à la Caroline, et c'est M. le docteur Garden qui a envoyé à M. Linné des individus de cette espèce*.

Il se pourroit qu'on dût regarder comme une couleuvre striée, un serpent de la Caroline figuré dans Catesby (tome II, planche 46) : ce serpent a, en effet, les

* La striée a cent vingt-six grandes plaques et quarante-cinq paires de petites.

écailles du dos relevées par une arête, le sommet de sa tête garni de neuf grandes écailles lisses, le dessus de son corps brun; et le dessous d'un rouge de cuivre, altéré par l'esprit-de-vin ou par quelque autre cause, peut aisément devenir, après la mort de l'animal, la couleur pâle indiquée par M. Linné pour le dessous du corps de la striée. Ce serpent figuré dans Catesby se tient souvent dans l'eau, et, suivant ce naturaliste, doit se nourrir de poissons; il dévore aussi les oiseaux et les autres petits animaux dont il peut se rendre maître. Sa hardiesse est aussi grande que ses mouvemens sont agiles; il entre dans les basses-cours, y mange la jeune volaille, et y suce les œufs: mais il n'est point venimeux.

---

# LA PONCTUÉE.

Cette couleuvre présente ordinairement trois couleurs : le dessus de son corps est d'un gris cendré, le dessous jaune, et, sous le ventre, on voit neuf petites taches ou points noirs, disposés sur trois rangs de trois points chacun. Cette espèce habite la Caroline, où elle a été observée par M. le docteur Garden.

La ponctuée a cent trente-six grandes plaques et quarante-trois paires de petites.

## LE BLUET.

C'EST en Amérique qu'on trouve ce serpent, dont les couleurs présentent un assortiment agréable, et, pour ainsi dire, élégant. Le dessus de son corps est blanc, et les écailles qui garnissent le dos de cette couleuvre, sont ovales et presque mi-parties de blanc et de bleu; le sommet de la tête est bleuâtre; la queue, très-déliée, sur-tout vers son extrémité, d'une couleur bleue, plus foncée que celle du corps, et sans aucune tache *.

* Le bluet a cent soixante-cinq grandes plaques et vingt-quatre paires de petites.

# LE VAMPUM.

TEL est le nom que ce serpent porte dans la Caroline et dans la Virginie, suivant Catesby, et il a été donné à cette couleuvre, à cause du rapport que les nuances et la disposition de ses couleurs ont avec une monnoie des Indiens, nommée *wampum*. Cette monnoie est composée de petites coquilles taillées d'une manière régulière, et enfilées avec un cordon bleu et blanc. Le dessus du corps du serpent est d'un bleu plus ou moins foncé, et quelquefois presque noir sur le dos, avec des bandes blanches transversales, et partagées en deux sur les côtés; le dessous du corps est d'un bleu plus clair, avec une petite bande transversale brune sur chaque grande plaque; et de toute cette disposition de couleurs il résulte des espèces de taches, dont la forme approche de celle des coquilles

taillées qui servent de monnoie aux Indiens.

Le vampum parvient jusqu'à cinq pieds de longueur ; il n'est point venimeux, mais vorace, et il dévore tous les petits animaux, trop foibles pour lui résister. Sa tête est petite, en proportion de son corps ; elle est couverte de neuf grandes écailles, et celles du dos sont ovales et relevées par une arête *.

* Le vampum a cent vingt-huit grandes plaques et soixante-sept paires de petites. Un jeune individu de cette espèce, conservé au Cabinet du roi, a un pied dix pouces de longueur totale, et sa queue est longue de six pouces.

# LE COBEL.

Cette couleuvre se trouve en très-grand nombre en Amérique. Elle est d'un gris cendré, et présente un grand nombre de petites raies blanches, et placées obliquement relativement à l'épine du dos. Quelquefois elle présente aussi des bandes transversales et blanchâtres. Le dessous du corps est blanc ; le ventre traversé par un grand nombre de bandes noirâtres, et inégales, quant à leur largeur ; et l'on voit derrière chaque œil une tache d'une couleur un peu livide, et placée obliquement comme les petites raies du dos.

Le sommet de la tête est couvert de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, et cette couleuvre a cent cinquante grandes plaques et cinquante-quatre paires de petites. Un individu de cette espèce, que nous avons décrit, avoit un pied quatre pouces neuf lignes de longueur totale, et sa queue étoit longue de trois pouces dix lignes.

## LA TÊTE-NOIRE.

Ce serpent a, en effet, la tête noire; et le dessus du corps brun; il présente quelquefois des taches blanchâtres, et placées transversalement. Le dessus du corps est varié de blanchâtre, et d'une couleur très-foncée, par taches, dont la plupart sont placées transversalement et ont la forme d'un parallélogramme. Les écailles qui couvrent la tête, sont grandes au nombre de neuf, et disposées sur quatre rangs. Celles qui garnissent le dos, sont ovales et unies. La tête-noire se trouve en Amérique, et elle a ordinairement * cent quarante grandes plaques et soixante-deux paires de petites.

* Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du roi, a deux pieds un pouce sept lignes de longueur totale, et quatre pouces six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

## L'ANNELÉE.

Cette couleuvre habite la Caroline, ainsi que Saint-Domingue, d'où un individu de cette espèce a été envoyé au Cabinet du roi. Ces noms de diverses parties de l'Amérique voisines des tropiques retracent toujours l'image de terres fécondes, qu'une humidité abondante et les rayons vivifians du soleil couvrent sans cesse de nouvelles productions, bien plus précieuses et moins funestes que les métaux trop recherchés qu'elles cachent dans leur sein. L'art de l'homme ne doit, pour ainsi dire, dans ces terres fertiles, que modérer les forces de la Nature. Ce qui appartient à ces climats favorisés, attirera donc toujours l'attention ; nous n'avons pas besoin de chercher à l'environner d'ornemens étrangers, pour faire desirer de le connoître ; et les personnes même qui n'auront pas résolu de suivre l'histoire naturelle jusque dans ses petits

rameaux, seront toujours bien aises d'observer, en quelque sorte, de près tous les objets que l'on rencontre dans ces belles et lointaines contrées.

L'annelée est d'un blanc ordinairement assez éclatant, et présente des bandes transversales noires, ou presque noires, qui s'étendent sur le ventre, et forment des anneaux autour du corps; mais la partie supérieure et la partie inférieure de ces anneaux ne se correspondent pas exactement. Quelquefois une petite bande longitudinale, d'une couleur très-foncée, règne le long du dos; le cou est blanc; le dessus de la tête, presque noir, et garni de neuf grandes écailles; et le dos est couvert d'écailles unies et en losange. Un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection du roi, a sept pouces quatre lignes de longueur totale, et un pouce cinq lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

L'annelée n'a point de crochets mobiles *.

* Elle a le plus souvent cent soixante-quatre grandes plaques et quarante-trois paires de petites.

# L'AURORE.

Les couleurs de cette couleuvre peuvent la faire distinguer de loin : une bande longitudinale d'un beau jaune règne au-dessus de son corps, et paroît d'autant plus vive, que le fond de la couleur du dos est d'un gris pâle, et que souvent chaque écaille comprise dans la bande est bordée d'orangé; le dessus de la tête est jaune, avec des points rouges; et c'est ce mélange d'orangé, de rouge et de jaune, qui a fait donner à la couleuvre aurore le nom qu'elle porte. Ce serpent se trouve en Amérique, et a cent soixante-dix-neuf grandes plaques et trente-sept paires de petites.

## LE DARD.

Cette couleuvre a beaucoup de rapports, suivant M. Linné, avec la rayée. Elle est d'un gris cendré, avec une bande noirâtre, dont les bords sont d'un noir foncé, et qui s'étend au-dessus du dos, depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue; une bande semblable, mais plus étroite, règne de chaque côté du corps, dont le dessous est blanchâtre. Ce serpent a été vu à Surinam *. Il est bon d'observer que ce nom de *dard* (*jaculus*) a été donné à plusieurs serpens tant de l'ancien que du nouveau monde, à cause de la faculté qu'ils ont de s'élancer, pour ainsi dire, avec la rapidité d'une flèche.

* Le dard a cent soixante-trois grandes plaques et soixante-dix-sept paires de petites.

## LA LAPHIATI.

Tel est le nom que l'on a donné, dans l'Amérique méridionale, à cette couleuvre du Bresil, dont les couleurs sont très-belles, suivant Seba. M. Linné, qui l'a décrite, lui en attribue de moins brillantes; mais peut-être les nuances de l'individu qu'il a observé, avoient-elles été altérées. Selon ce naturaliste, la laphiati est grise, avec des bandes transversales blanches, qui se divisent en deux de chaque côté. Si les quatre extrémités de ces bandes se réunissent avec celles des bandes voisines, la distribution de couleurs indiquée par M. Linné sera à peu près semblable à celle dont parle Seba; mais ce dernier auteur suppose du roux à la place du gris, et du jaunâtre à la place du blanc.

Le sommet de la tête de la laphiati est blanc. Cette couleuvre a cent quatre-vingt-quatre grandes plaques et soixante paires de petites.

## LA NOIRE ET FAUVE.

Le nom de cette couleuvre désigne ses couleurs : son corps est entouré en effet de bandes transversales noires, ordinairement au nombre de vingt-deux, et d'autant de bandes fauves, bordées de blanc et tachetées de brun, placées alternativement. Le museau et la partie supérieure de la tête sont quelquefois noirâtres. La queue de ce serpent est très-courte, et n'a guère de longueur que le douzième de la longueur du corps. On trouve la noire et fauve à la Caroline, où elle a été observée par M. Garden. Elle a deux cent dix-huit grandes plaques et trente-une paires de petites *.

* Le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles, son dos l'est d'écailles hexagones et unies. Une noire et fauve, conservée au Cabinet du roi, a un pied onze pouces de longueur totale, et sa queue est longue de deux pouces.

# LA CHAINE.

CATESBY a donné la figure de ce serpent, qu'il a vu dans la Caroline, et qui y a été ensuite observé par M. le docteur Garden. Le dessus du corps de cette couleuvre est d'un bleu presque noir, avec des bandes jaunes transversales très-étroites, et composées de petites taches qui leur donnent l'apparence d'une petite chaîne. Le dessous du corps est de la même couleur bleue, avec de petites taches jaunes presque quarrées.

La lonugeur de la queue de ce serpent n'est ordinairement qu'un cinquième de celle du corps. L'individu décrit par Catesby avoit à peu près deux pieds et demi de longueur totale *.

* La chaîne a deux cent quinze grandes plaques et quarante paires de petites.

## LA RUBANÉE.

Plusieurs raies en forme de rubans, et d'une couleur noire ou très-foncée, s'étendent au-dessus du corps de cette couleuvre, sur un fond blanchâtre. Les grandes plaques qui revêtent le dessous du ventre, sont bordées de brun, et l'on voit sous la queue une petite bande longitudinale blanche et dentelée. La tête est noire, avec de petites lignes blanches et tortueuses; elle est d'ailleurs très-alongée, large par-derrière, et semblable, en petit, à la tête d'un chien; de même que celle du molure, de la couleuvre double-tache et de plusieurs *boa*. Les écailles qui recouvrent le dos sont ovales et petites *.

La rubanée fait entendre un sifflement

* Cette couleuvre a ordinairement cent quarante-deux grandes plaques et soixante-dix-huit paires de petites.

plus fort que celui de plusieurs autres couleuvres, lorsqu'elle est effrayée par la présence soudaine de quelque objet; c'est ce sifflement que quelques voyageurs ont appelé une sorte de rire moqueur, ou l'expression d'un desir assez vif d'être regardée et admirée pour ses couleurs; et c'est pour indiquer quelle espèce avoit donné lieu à cette erreur, que M. Daubenton a appliqué à la rubanée le nom de *serpent moqueur*, dont on s'étoit déja servi pour désigner plusieurs serpens. La rubanée se trouve en Amérique, et peut-être aussi en Asie.

## LA MEXICAINE.

M. Linné a nommé ainsi une couleuvre dont il a parlé le premier. Elle se trouve en Amérique, et vraisemblablement au Mexique. Elle doit, comme les autres petits serpens, y servir de proie à l'hoazin, espèce de faisan, qui habite les contrées de l'Amérique septentrionale voisines des tropiques, et qui fait la guerre aux serpens, de même que les aigles, les ibis, les cigognes, et plusieurs autres oiseaux. Dans les pays encore très-peu habités, où une chaleur très-forte et des eaux stagnantes, sources de beaucoup d'humidité, favorisent la multiplication des divers reptiles, il est avantageux, sans doute, que les serpens venimeux, et dont la morsure peut donner la mort, soient détruits en très-grand nombre; on devroit desirer de voir anéantir ces espèces funestes, et il n'est point surprenant que les oiseaux qui en font leur pâture, que

les ibis en Égypte, les cigognes dans presque toutes les contrées, et particulièrement en Thessalie, aient été regardés comme des animaux tutélaires, et que la religion et les lois se soient réunies pour les rendre en quelque sorte sacrés. Mais pourquoi ne pas laisser subsister les espèces qui, ne contenant aucun poison, et ne jouissant pas d'une grande force, ne peuvent être dangereuses ? Pourquoi ne pas les laisser multiplier, sur-tout auprès des campagnes cultivées, qu'elles délivreroient d'un grand nombre d'insectes nuisibles, et où elles ne pourroient faire aucun dégât, puisqu'elles ne se nourrissent pas des plantes qui font l'espoir des cultivateurs ?

Parmi ces espèces, plus utiles qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, l'on doit compter la mexicaine, puisque, suivant M. Linné, elle n'est point venimeuse, et qu'elle ne parvient pas à une grandeur considérable. Elle a cent trente-quatre grandes plaques et soixante-dix-sept paires de petites. C'est tout ce que M. Linné a publié de la conformation de ce serpent.

## LE SIPÈDE.

Ce serpent a été observé par M. Kalm, dans l'Amérique septentrionale. Sa couleur est brune, et il a ordinairement cent quarante-quatre grandes plaques et soixante-treize paires de petites.

# LA VERTE ET BLEUE.

Cette couleuvre ressemble beaucoup, par sa conformation, au boiga : elle en a les proportions légères, mais elle n'en présente pas les couleurs brillantes; celles qu'elle offre sont cependant très-agréables. Le dessus de son corps est d'un bleu foncé sans aucune tache, et le dessous, d'un verd pâle.

Ce serpent ne parvient pas ordinairement à une longueur considérable : sa longueur totale est communément de deux pieds, et celle de sa queue, de six pouces. Il a le sommet de la tête garni de grandes écailles, le dos couvert d'écailles ovales et unies, cent dix-neuf grandes plaques et cent dix paires de petites.

On trouve la verte et bleue en Amérique. M. Linné l'a placée parmi les couleuvres qui n'ont pas de venin.

# LA NÉBULEUSE.

Les couleurs de cette couleuvre ne sont pas très agréables, et c'est une de celles que l'on doit voir avec le moins de plaisir. Elle a le dessus du corps nué de brun et de cendré, le dessous varié de brun et de blanc. C'est donc le brun qui domine dans les couleurs qu'elle présente, sans qu'aucune distribution symétrique, ou qu'aucun contraste de nuances, compense l'effet des teintes obscures que l'on voit sur ce serpent.

La nébuleuse habite l'Amérique, et elle a ordinairement cent quatre-vingt-cinq grandes plaques et quatre-vingt-une paires de petites.

Elle n'est point venimeuse, suivant M. Linné; mais il arrive quelquefois que lorsqu'on passe trop près d'elle, et qu'on l'excite ou l'effraie, elle se dresse, s'entortille autour des jambes, et les serre assez fortement.

## LE SAURITE.

Ce serpent a beaucoup de rapports avec les lézards gris et les lézards verds, non seulement par les nuances de ses couleurs, mais encore par son agilité; et voilà pourquoi il a été nommé *saurite*, qui vient du mot grec σαῦρος (lézard). Son corps est très-délié; ses proportions sont agréables, et on doit le rencontrer avec d'autant plus de plaisir, qu'étant très-actif, il réjouit la vue par la rapidité et la fréquence de ses mouvemens.

Le saurite est d'un brun foncé, avec trois raies longitudinales blanches ou vertes, qui s'étendent depuis la tête jusqu'au-dessus de la queue. Il a le ventre blanc, cent cinquante-six grandes plaques et cent vingt-une paires de petites.

On le trouve dans la Caroline; il n'est point venimeux.

## LE LIEN.

CETTE espèce de serpent est très-répandue dans la Caroline et dans la Virginie, où elle a été observée par MM. Catesby et Smith. Elle a le dessus du corps d'un noir très-foncé et très-éclatant ; le dessous d'une couleur bronzée ou bleuâtre, quelquefois la gorge blanche et les yeux étincelans. Cette couleuvre parvient à la longueur de six ou sept pieds. Elle n'est point venimeuse, mais très-forte, se défend avec obstination lorsqu'on l'attaque, saute même contre ceux qui l'irritent, s'entortille autour de leur corps ou de leurs jambes, et les mord avec acharnement ; mais sa morsure n'est point dangereuse. Elle dévore des animaux assez gros, tels que des écureuils ; elle avale même quelquefois les petites grenouilles tout entières ; et comme elles sont très-vivaces, on l'a vue en rejeter en vie. Elle

se bat avec avantage contre d'autres espèces de serpens assez grands, et particulièrement contre les serpens à sonnettes, auxquels elle donne la mort en se pliant en spirale autour de leur corps, se contractant avec force et les serrant jusqu'à les étouffer.

La couleuvre lien fait aussi la guerre aux rats et aux souris, dont elle paroît se nourrir avec beaucoup d'avidité; et qu'elle poursuit avec une très-grande vîtesse jusque sur les toits des maisons et des granges. Elle est par-là très-utile aux habitans de la Caroline et de la Virginie; elle sert même plus que les chats à délivrer leurs demeures des petits animaux destructeurs qui les dévasteroient, parce que sa forme très-alongée et sa souplesse lui permettent de pénétrer dans les petits trous qui servent d'asyle aux souris ou aux rats: aussi plusieurs Américains cherchent-ils à conserver et même à multiplier cette espèce *.

* Le lien a cent quatre-vingt-six grandes plaques et quatre-vingt-deux paires de petites.

## LE SIRTALE.

M. Kalm a observé dans le Canada cette espèce de couleuvre, dont les couleurs, sans être très-brillantes, sont assez agréables, et ressemblent beaucoup à celles du saurite. Elle a le dessus du corps brun, avec trois raies longitudinales d'un verd changeant en bleu. Le dos paroît légèrement strié, suivant M. Linné; ce qui suppose que les écailles qui le couvrent sont relevées par une arête.

Le sirtale a cent cinquante grandes plaques et cent quatorze paires de petites.

## LA BLANCHE ET BRUNE.

Cette couleuvre habite l'Amérique. Le dessus de son corps est d'une couleur blanchâtre, avec des taches brunes, arrondies, et réunies deux ou trois ensemble en plusieurs endroits ; on en voit deux derrière les yeux. Le dessous de son corps est d'un blanc tirant plus ou moins sur le roux. Elle a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, le dos couvert d'écailles lisses et ovales, cent quatre-vingt-dix grandes plaques et quatre-vingt-seize paires de petites.

La blanche et brune n'a point de crochets mobiles. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du roi, a un pied six pouces de longueur totale, et sa queue est longue de quatre pouces six lignes.

## LA VERDATRE.

Les couleurs de cette couleuvre sont très-agréables; mais sa douceur est encore plus remarquable. Le dessous de son corps est d'un verd plus ou moins clair ou plus ou moins mêlé de jaune; le dessus est bleu, suivant M. Linné, et verd, suivant Catesby, qui l'a observée dans le pays qu'elle habite. C'est dans la Caroline qu'on la rencontre. Aussi déliée, aussi agile que le boiga, elle peut, comme lui, parcourir les plus légers rameaux des arbres les plus élevés; et c'est sur les branches qu'elle passe sa vie, occupée à poursuivre les mouches et les petits insectes dont elle se nourrit. Elle est si familière, et l'on sait si bien, dans la Caroline, combien peu elle est dangereuse, que, suivant Catesby, on se plaît à la manier, et que plusieurs personnes la portent sans crainte dans leur sein. N'é-

tant vue qu'avec plaisir, on ne cherche pas à la détruire : aussi est-elle très-commune dans la plupart des endroits garnis d'arbres ou de buissons ; et ce doit être un spectacle agréable que de voir les innocens animaux qui composent cette espèce, entortillés autour des branches, suspendus aux rameaux, et formant, pour ainsi dire, des guirlandes animées au milieu de la verdure et des fleurs, dont l'éclat n'efface point celui de leurs belles écailles.

La verdâtre a cent cinquante-cinq grandes plaques et cent quarante-quatre paires de petites. La longueur de la queue est ordinairement un tiers de la longueur du corps, et les écailles du dos ne sont point relevées par une arête.

## LA VERTE.

Ce nom désigne très-exactement la couleur de cette couleuvre, dont le dessus et le dessous du corps sont en effet d'un beau verd, plus clair sous le ventre que sur le dos. Ce serpent a le sommet de la tête couvert de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs; le dessus du corps garni d'écailles ovales et unies; deux cent dix-sept grandes plaques et cent vingt-deux paires de petites. Ses mâchoires ne sont point armées de crochets mobiles, et un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du roi, a deux pieds deux pouces neuf lignes de longueur totale, et sept pouces une ligne depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

## LE CENCO.

Ce serpent a la tête très-grosse à proportion du corps : elle est d'ailleurs presque globuleuse, ses angles étant peu marqués, et la couleur de cette partie est blanche, panachée de noir. Le cenco parvient quelquefois à la longueur de quatre pieds, sans que son corps, qui est très-délié, soit alors beaucoup plus gros qu'une plume de cygne. La longueur de la queue est ordinairement égale au tiers de celle du corps. Le cenco a le sommet de la tête couvert de neuf grandes écailles, le dos garni d'écailles ovales et unies, le dessus du corps brun, avec des taches blanchâtres, ou d'un brun ferrugineux, accompagnées, dans quelques individus, d'autres taches plus petites, mais de la même couleur, et quelquefois avec plusieurs bandes transversales et blanches. Il se trouve en Amérique, et il y vit de vers et de fourmis *.

* Il a deux cent vingt grandes plaques et cent vingt-quatre paires de petites.

## LE CALMAR.

CETTE couleuvre est d'une couleur livide, avec des bandes transversales brunes, et des points de la même couleur, disposés de manière à former des lignes. Le dessous de son corps présente des taches brunes, comme les points et les bandes transversales, presque quarrées, et placées symétriquement. On voit sur la queue une raie longitudinale et couleur de fer.

Ce serpent, qui n'est remarquable ni par sa conformation ni par ses couleurs, habite en Amérique, et a cent quarante grandes plaques et vingt-deux paires de petites.

## L'OVIVORE.

M. Linné a donné ce nom à une couleuvre d'Amérique, dont il n'a fait connoître que le nombre des plaques; elle en a deux cent trois, et soixante-treize paires de petites. Il cite, au sujet de ce serpent, Kalm, sans indiquer aucun des ouvrages de ce naturaliste, et Pison, qui, selon lui, a nommé l'ovivore *guinpuaguara*, dans son ouvrage intitulé: *Medicina Brasiliensis*. Pison y dit, en effet, que l'on trouve dans l'Amérique méridionale un serpent qui se nomme *guinpuaguara;* mais on ne voit dans Pison, ni dans Marcgrave, son continuateur, aucune description de ce reptile, ni aucun détail relatif à ses habitudes. M. Linné a vraisemblablement nommé cette couleuvre *ovivore*, pour montrer qu'elle se nourrit d'œufs, ainsi que plusieurs autres serpens, et qu'elle en est même plus avide.

## LE FER-A-CHEVAL.

On voit, sur le corps de cette couleuvre, un grand nombre de taches rousses, disposées sur un fond de couleur livide. Le dessus de la tête présente des taches en croissant, l'entre-deux des yeux une bande transversale et brune, et l'occiput une grande tache en forme d'arc ou de fer-à-cheval. Telles sont les couleurs de ce serpent d'Amérique, qui a deux cent trente-deux grandes plaques et quatre-vingts paires de petites.

L'on conserve, au Cabinet du roi, une couleuvre qui a beaucoup de rapports avec le fer-à-cheval. Elle a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles ; le dos couvert d'écailles rhomboïdales et unies ; le dessus du corps livide avec des taches brunes ; quatre taches noirâtres et alongées de chaque côté de la partie antérieure du corps ; quatre autres taches noi-

râtres, également alongées, placées sur le cou, et dont les deux extérieures sont inclinées et se rapprochent vers l'occiput; un pied dix pouces de longueur totale; quatre pouces six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue; deux cent quarante-une grandes plaques, et soixante-dix-neuf paires de petites : elle n'est pas venimeuse, non plus que le fer-à-cheval.

---

## L'IBIBE.

Nous conserverons à cette couleuvre le nom d'*ibibe* qui lui a été donné par M. Daubenton, et qui est une abréviation du nom *ilibboca*, sous lequel elle est décrite dans Seba. Ce serpent a été observé, dans la Caroline, par MM. Catesby et Garden; il est d'un verd tacheté, suivant Catesby, et bleu, suivant M. Linné, avec des taches noires comme nuageuses. On voit, de chaque côté du corps, une rangée de points noirs, placés ordinairement à l'extrémité des grandes plaques; et quelquefois une raie d'un verd foncé, ou, au contraire, d'une couleur assez claire, s'étend le long du dos.

L'ibibe a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles; le dessus du corps couvert d'écailles ovales, et relevées par une arête; cent trente-huit grandes plaques, et soixante-douze paires de petites.

Un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection de sa majesté, a deux pieds de longueur totale, et sa queue est longue de quatre pouces dix lignes. La disposition des grandes écailles qui couvrent le dessous de sa queue, n'est pas la même que dans les autres espèces de couleuvres; il présente quatre grandes plaques entre l'anus et les premières paires de petites.

L'ibibe n'est point venimeux; il se glisse quelquefois dans les basses-cours; il y casse et suce les œufs, mais il n'est pas ordinairement assez grand pour dévorer même la plus petite volaille.

## LA CHATOYANTE.

M. le comte de Rasoumowsky nomme ainsi une petite couleuvre qui se trouve aux environs de Lausanne. Elle parvient à un pied et demi de longueur, et à la grosseur d'une plume d'oie ou de cygne; elle est luisante comme si elle étoit enduite d'huile; le dessus de son corps est d'un gris cendré, avec une bande longitudinale, brune, formée de petites raies transversales, et disposées en zigzag; les grandes et les petites plaques sont d'un rouge brun, tachetées de blanc et bordées de bleuâtre du côté de l'extrémité de la queue. Ces plaques sont chatoyantes au grand jour, et produisent des reflets d'un beau bleu. Les écailles du dos le sont aussi, mais beaucoup moins. Une tache brune, un peu en forme de cœur, est placée sur le sommet de la tête, qui est

couvert de neuf grandes écailles *. Les yeux sont noirs, petits, animés, et l'iris est rouge.

On a rencontré la chatoyante auprès des eaux ou dans des fossés humides. M. le comte de Rasoumowsky ne la regarde pas comme venimeuse.

* La chatoyante a depuis cent cinquante-six jusqu'à cent soixante-une grandes plaques et cent treize paires de petites.

## LA SUISSE.

C'est M. le comte de Rasoumowsky qui a fait connoître cette couleuvre ; il l'a nommée *couleuvre vulgaire* : mais, comme cette épithète de *vulgaire* a été donnée à plusieurs espèces de serpens, nous avons cru ne pouvoir éviter toute confusion, qu'en désignant par un autre nom le reptile dont nous traitons dans cet article. Nous l'indiquons par celui du pays où il a été observé. Il est d'un gris cendré, avec de petites raies noires sur les côtés ; et l'on voit sur le dos une bande longitudinale, composée de petites raies transversales, plus étroites et d'une couleur plus pâle ; le dessous du corps est noir avec des taches d'un blanc bleuâtre, beaucoup plus grandes sous le ventre que sous la queue *.

* Les écailles du dos de la couleuvre suisse sont ovales et relevées par une arête ; elle a jusqu'à cent soixante-dix grandes plaques et cent vingt-sept paires de petites.

La couleuvre suisse parvient jusqu'à trois pieds de longueur : elle paroît aimer le voisinage des eaux et les ombres épaisses ; on la trouve dans les fossés et dans les buissons qui croissent sur un terrain humide ; et on la rencontre aussi dans les bois du Jorat. Elle dépose ses œufs, en été, dans des endroits chauds, et sur-tout dans du fumier où elle les abandonne : on a assuré à M. de Rasoumowsky qu'ils étoient attachés ensemble, et au nombre de quarante-deux ou plus ; ils sont renfermés dans une membrane blanche, mince comme du papier, et qui se déchire facilement. Le serpenteau est plein de force et d'agilité en sortant de l'œuf ; il a quelquefois alors plus d'un demi-pied de longueur, et ses couleurs sont plus claires que celles des couleuvres suisses adultes. Le peuple regarde ces serpens comme venimeux ; mais ils n'ont point de crochets mobiles, et leur mâchoire supérieure est garnie, de chaque côté, d'un double rang de petites dents aiguës et serrées.

# L'IBIBOCA[1].

Ce nom d'*ibiboca* a été donné par les voyageurs et les naturalistes à plusieurs espèces de serpens, très-différentes l'une de l'autre; nous le réservons à la couleuvre dont il est question dans cet article, et qui a été envoyée sous ce nom au Cabinet du roi. C'est dans le Bresil qu'on la trouve; elle n'est point venimeuse, et nous allons la décrire d'après l'individu qui fait partie de la collection de sa majesté.

Elle a le dessus de la tête garni de neuf grandes écailles; le dos couvert d'écailles rhomboïdales, unies, grisâtres et bordées de blanc[2]; cinq pieds cinq pouces six lignes de longueur totale; un pied sept pouces une ligne depuis l'anus jus-

[1] *Cobra de corais*, au Bresil.

[2] Les écailles du dos sont, en plusieurs endroits, un peu séparées les unes des autres.

qu'à l'extrémité de la queue; cent soixante-seize grandes plaques, et cent vingt-une paires de petites *.

* L'individu du Cabinet du roi étoit mâle; il avoit été mis dans l'esprit-de-vin pendant que ses deux verges sortoient par son anus : chacune est longue de six lignes, et a six lignes de diamètre; lorsqu'elle s'épanouit, l'extrémité, qu'on pourroit comparer à une fleur radiée, présente cinq cercles concentriques de membranes plissées et frangées, autour desquels on voit quatre autres cercles de piquans de nature un peu écailleuse et longs de deux lignes : la surface extérieure est hérissée de petits piquans presque imperceptibles.

# LA TACHETÉE.

Nous donnons ce nom à une couleuvre de la Louisiane, dont le dessus du corps est blanchâtre, avec de grandes taches en forme de losange, quelquefois irrégulières, d'un roux plus ou moins rougeâtre, et bordées de noir ou d'une couleur très-foncée. On voit souvent, depuis le cou jusqu'au quart de la longueur du corps, une double rangée de ces taches, disposées de manière à former une raie en zigzag. Le ventre est blanchâtre et quelquefois tacheté.

Cette couleuvre n'est point venimeuse; elle a neuf grandes écailles sur le sommet de la tête; des écailles hexagones, et relevées par une arête sur le dos; cent dix-neuf grandes plaques et soixante-dix paires de petites *.

* Une couleuvre tachetée, conservée au Cabinet du roi, a deux pieds de longueur totale, et sa queue est longue de cinq pouces quatre lignes.

Il paroît qu'elle est de la même espèce que le serpent figuré dans Catesby ( tome II, planche 55 ). Ce reptile se trouve dans la Virginie et dans la Caroline, où on l'appelle *serpent de blé*, à cause de la ressemblance de ses couleurs avec celles d'une espèce de maïs ou de blé d'Inde, et où il pénètre quelquefois dans les basses-cours pour sucer les œufs.

---

## LE TRIANGLE.

Nous nommons ainsi cette espèce de couleuvre, parce qu'on voit sur le sommet de sa tête, qui est garni de neuf grandes écailles, une tache triangulaire, chargée, dans le milieu, d'une autre tache triangulaire plus petite, et d'une couleur beaucoup plus claire ou quelquefois plus foncée. Des écailles unies et en losange couvrent le dessus du corps, qui est blanchâtre, avec des taches rousses, irrégulières, et bordées de noir. On voit un rang de petites taches de chaque côté du dos, et une tache noire, alongée, et placée obliquement derrière chaque œil.

Le triangle se trouve en Amérique, et n'est point venimeux. Un individu de cette espèce, envoyé au Cabinet du roi, a deux pieds sept pouces deux lignes de longueur totale, trois pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, deux cent treize grandes plaques, et quarante-huit paires de petites.

## LE TRIPLE-RANG.

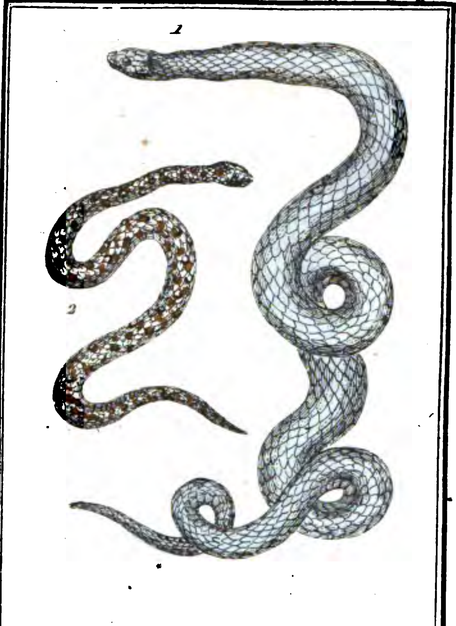
Le nom que nous avons cru devoir donner à cette couleuvre désigne la disposition de ses couleurs : le dessus de son corps est blanchâtre, avec trois rangées longitudinales de taches d'une couleur foncée ; et le dessous est varié de blanchâtre et de brun. Elle n'est point venimeuse ; elle a neuf grandes écailles sur le sommet de la tête, des écailles ovales, et relevées par une arête sur le dos ; cent cinquante grandes plaques et cinquante-deux paires de petites * ; elle habite en Amérique.

* Un individu de cette espèce, envoyé au Cabinet du roi, a un pied dix pouces de longueur totale, et sa queue est longue de quatre pouces.

# LA RÉTICULAIRE.

CETTE couleuvre de la Louisiane ressemble beaucoup par ses couleurs à l'*ibiboca*. Les écailles que l'on voit sur la partie supérieure de son corps, sont blanchâtres, et bordées de blanc : comme les bordures se touchent, elles forment une sorte de réseau blanc au travers duquel on verroit le corps de l'animal ; et voilà pourquoi nous l'avons nommée *la réticulaire*. Elle est distinguée de l'ibiboca par plusieurs caractères, et sur-tout par le nombre de ses plaques, trop différent de celui des plaques de ce dernier serpent, pour que ces deux couleuvres appartiennent à la même espèce*. Parmi les

* Les mâchoires de la réticulaire ne sont point armées de crochets mobiles ; elle a la tête couverte de neuf grandes écailles : le dos garni d'écailles unies et en losange ; deux cent dix-huit grandes plaques et quatre-vingts paires de petites.




1 LA RETICULAIRE.

2 LA COULEUVRE A TROIS RANGS.

J. J. Dauguet S.

réticulaires que nous avons décrites, nous en avons vu une qui est conservée au Cabinet du roi, et qui a trois pieds onze pouces de longueur totale, et dix pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

---

## LA COULEUVRE A ZONES.

Ce serpent est blanc par-dessus et par-dessous, avec des bandes transversales plus ou moins larges, d'une couleur très-foncée, qui, comme autant de zones, le ceignent et font le tour de son corps. On voit dans les intervalles blancs quelques écailles tachetées de roussâtre à leur extrémité; et toutes celles qui garnissent les lèvres ou le dessus de la tête, sont blanchâtres, et bordées de roux ou de brun *.

La couleuvre à zones a beaucoup de rapports avec l'annelée et avec la noire

* Une couleuvre à zones, qui fait partie de la collection du roi, a neuf grandes écailles sur le sommet de la tête, des écailles rhomboïdales et unies sur le dos, un pied de longueur totale, un pouce six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent soixante-cinq grandes plaques, et trente-cinq paires de petites.

et fauve; mais, indépendamment d'autres différences, elle est séparée de la première par la disposition de ses couleurs, et de la seconde par le nombre de ses plaques.

Elle n'est pas venimeuse.

---

## LA ROUSSE.

Cette couleuvre a le dessus du corps d'un roux plus ou moins foncé, et le dessous blanchâtre. C'est de la couleur de son dos que vient le nom que nous avons cru devoir lui donner. Elle n'est point venimeuse ; mais nous ignorons quelles sont ses habitudes naturelles. Nous avons décrit cette espèce d'après un individu conservé au Cabinet du roi, et qui a un pied cinq pouces quatre lignes de longueur totale, et trois pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

La rousse a neuf grandes écailles sur la partie supérieure de la tête, le dos couvert d'écailles rhomboïdales et unies, deux cent vingt-quatre grandes plaques et soixante-huit paires de petites. Nous ne savons pas quel est le pays où on la trouve.

# LA LARGE-TÊTE.

Nous nommons ainsi cette couleuvre parce que sa tête, un peu applatie par-dessus et par-dessous, est très-large à proportion du corps. C'est M. Dombey qui l'a apportée de l'Amérique méridionale au Cabinet du roi. La couleur du dessus du corps de ce serpent est blanchâtre, avec de grandes taches irrégulières d'une couleur très-foncée, et qui se réunissent en plusieurs endroits le long du dos, et sur-tout vers la tête, ainsi que vers la queue. Le dessous du corps est également blanchâtre, mais avec des taches plus petites, plus éloignées l'une de l'autre, et disposées longitudinalement de chaque côté du ventre.

Le museau de cette couleuvre est terminé, comme celui de plusieurs vipères venimeuses, par une grande écaille relevée, presque verticale, pointue par le

haut et échancrée par le bas ; cependant elle n'a point de crochets mobiles, et le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles : celles qui revêtent le dos sont ovales, unies, et un peu séparées l'une de l'autre vers la tête, comme sur le naja.

L'individu que nous avons décrit avoit quatre pieds neuf pouces de longueur totale, sept pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, deux cent dix-huit grandes plaques et cinquante-deux paires de petites.

Avant de passer au genre des *boa*, il nous resteroit à parler de quinze couleuvres dont Gronovius a fait mention ; mais comme il n'est entré dans presque aucun détail relativement à ces reptiles, et que nous ne les avons pas vus, nous avons cru ne devoir pas en traiter dans des articles particuliers, et ne pouvoir même rien décider relativement à l'identité ou à la différence de leurs espèces avec celles que nous avons décrites. Nous nous sommes contentés de les placer à leur rang dans notre table méthodique,

en y rapportant le petit nombre de caractères indiqués par Gronovius, en renvoyant aux planches qu'il a citées, en désignant uniquement ces couleuvres par le numéro des articles de Gronovius où il en est question, et en ne leur donnant aucun nom jusqu'à ce qu'elles soient mieux connues.

---

## SECOND GENRE.

## SERPENS

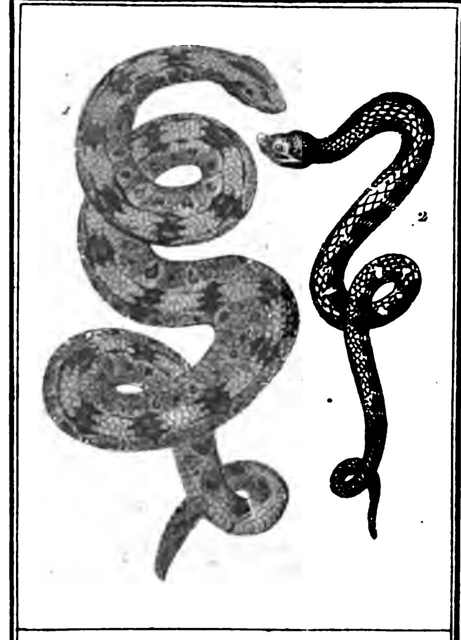
*Qui ont de grandes plaques sous le corps et sous la queue.*

## BOA.

## LE DEVIN*.

Nous avons considéré à la tête du genre des couleuvres les diverses espèces de vipères, ces animaux funestes et d'autant plus dangereux que, distillant sans

* *Le devin*, au Mexique; *xaxathua, xalxalhua* (l'empereur), dans le même pays; *tamacuilla huilia*, dans d'autres contrées de l'Amérique; *caçadora*, ou *couleuvre chasseuse*, aux environs de l'Orenoque; *jurucucu*, dans le Bresil; *boiguacu, giboya* ou *jiboya*, et *la reine des ser-*




1. LE DEVIN.

2 L'HIPNALE.

J. Perrault S.

cesse le venin le plus subtil, ils masquent leur approche, déguisent leurs attaques, se replient en cercle, se cachent, pour ainsi dire, en eux-mêmes, comme pour dérober leur présence à leurs victimes, s'élancent sur elles par des sauts aussi rapides qu'inattendus, ne parviennent à les vaincre que par leurs poisons mortels, et n'emploient que cette arme traîtresse qui pénètre comme un trait invisible, et dont la valeur ni la puissance ne peuvent se garantir. Nous allons parler maintenant d'un genre plus noble; nous allons traiter des *boa*, des plus grands et des plus forts des serpens, de ceux qui, ne contenant aucun venin, n'attaquent que par besoin, ne combattent qu'avec audace, ne domtent que par leur puissance; et contre lesquels on peut opposer les armes aux armes, le courage au courage,

*pens*, ainsi que *jauca acanga*, au Bresil; *la manda* (qui veut dire *roi des serpens*), à Java; *mamballa* et *polonga*, à Ceylan; *giarende*, *gerende*, *gorende*; *fedagoso* et *cobra de veado*, par les Portugais; *serpent impérial*; *déponc*, dans plusieurs contrées.

la force à la force, sans craindre de recevoir, par une piqûre insensible, une mort aussi cruelle qu'imprévue.

Parmi ces premières espèces, parmi ce genre distingué dans l'ordre des serpens, le devin occupe la première place. La Nature l'en a fait roi par la supériorité des dons qu'elle lui a prodigués; elle lui a accordé la beauté, la grandeur, l'agilité, la force, l'industrie; elle lui a en quelque sorte tout donné, hors ce funeste poison départi à certaines espèces de serpens, presque toujours aux plus petites, et qui a fait regarder l'ordre entier de ces animaux comme des objets d'une grande terreur.

Le devin est donc parmi les serpens comme l'éléphant ou le lion parmi les quadrupèdes : il surpasse les animaux de son ordre par sa grandeur comme le premier, et par sa force comme le second. Il parvient communément à la longueur de plus de vingt pieds; et, en réunissant les témoignages des voyageurs, il paroît que c'est à cette espèce qu'il faut rapporter les individus de quarante ou cinquante

pieds de long, qui habitent, suivant ces mêmes voyageurs, les déserts brûlans où l'homme ne pénètre qu'avec peine.

C'est aussi à cette espèce qu'appartenoit ce serpent énorme dont Pline a parlé, et qui arrêta, pour ainsi dire, l'armée romaine auprès des côtes septentrionales de l'Afrique. Sans doute il y a de l'exagération dans la longueur attribuée à ce monstrueux animal; sans doute il n'avoit point cent vingt pieds de long, comme le rapporte le naturaliste romain: mais Pline ajoute que la dépouille de ce serpent demeura long-temps suspendue dans un temple de Rome, à une époque assez peu éloignée de celle où il écrivoit; et à moins de renoncer à tous les témoignages de l'histoire, on est obligé d'admettre l'existence d'un énorme serpent, qui, pressé par la faim, se jetoit sur les soldats romains lorsqu'ils s'écartoient de leur camp, et qu'on ne put mettre à mort qu'en employant contre lui un corps de troupes, et en l'écrasant sous les mêmes machines militaires qui servoient à ces vainqueurs du monde à renverser les

murs ennemis. C'étoit auprès des plaines sablonneuses d'Afrique qu'eut lieu ce combat remarquable. Le serpent devin se trouve aussi dans cette partie du monde; et comme c'est le plus grand des serpens, c'est un individu de son espèce qui doit avoir lutté contre les armées romaines. Ce mot de Rome antique désigne toujours la puissance et la victoire; c'est donc la plus grande preuve que l'on puisse rapporter en faveur de la force du serpent dont nous écrivons l'histoire, que d'exposer les moyens employés par les conquérans de la terre pour le soumettre et lui donner la mort.

Le devin est remarquable par la forme de sa tête, qui annonce, pour ainsi dire, la supériorité de sa force, et que l'on a comparée, avec assez de raison, à celle des chiens de chasse appelés *chiens couchans*. Le sommet en est élargi, le front élevé et divisé par un sillon longitudinal; les orbites sont saillantes, et les yeux très-gros; le museau est alongé et terminé par une grande écaille blanchâtre, tachetée de jaune, placée presque verti-

calement, et échancrée par le bas pour laisser passer la langue; l'ouverture de la gueule très-grande. Les dents sont très-longues *; mais le devin n'a point de cro-

* Cleyerus rapporte que, cherchant à avoir le squelette d'un de ces grands serpens, ses domestiques en firent cuire les chairs dans de l'eau où l'on avoit mis de la chaux vive. Un d'eux voulant nettoyer la tête du serpent, dont la cuisson avoit détaché les chairs, se blessa au doigt contre les grosses dents de l'animal. Cet accident fut suivi d'une enflure avec inflammation dans la partie affectée, d'une fièvre continue et de délire, qui ne cessèrent qu'après qu'on eut employé les remèdes convenables, et particulièrement une composition appelée *lapis serpentinus*, et que les Jésuites faisoient alors dans l'Inde. *Toute vésicule et toute chair* avoient été emportées par la chaux vive, observe l'auteur. Par conséquent, on ne doit attribuer à aucune sorte de venin les accidens dont il parle; et ce fait ne peut pas détruire les observations plusieurs fois répétées, qui prouvent que le devin n'est point venimeux : d'ailleurs nous venons de voir que sa gueule ne renferme point de crochets mobiles, ainsi que nous nous en sommes assurés nous-mêmes.

chets mobiles : quarante-quatre grandes écailles couvrent ordinairement la lèvre supérieure, et cinquante-trois la lèvre inférieure. La queue est très-courte en proportion du corps, qui est ordinairement neuf fois aussi long que cette partie ; mais elle est très-dure et très-forte *.

Ce serpent énorme est d'ailleurs aussi distingué par la beauté des écailles qui le couvrent et la vivacité des couleurs dont il est peint, que par sa longueur prodigieuse. Les nuances de ces couleurs s'effacent bientôt lorsqu'il est mort ; elles disparoissent plus ou moins, suivant la manière dont il est conservé, et le degré d'altération qu'il peut subir. Il n'est pas surprenant, d'après cela, qu'elles aient été décrites si diversement par les au-

* Le sommet de la tête du devin est couvert d'écailles hexagones, petites, unies et semblables à celles du dos ; deux rangées longitudinales de grandes écailles s'étendent de chaque côté des grandes plaques, qui sont moins longues que dans la plupart des couleuvres, et dont on compte deux cent quarante-six sous le corps et cinquante-quatre sous la queue.

teurs, et qu'il ait été représenté dans des planches, de manière que les différens individus de cette espèce aient paru former jusqu'à neuf espèces différentes. Mais il y a plus : les couleurs du serpent devin varient beaucoup, suivant le climat qu'il habite, et apparemment suivant l'âge, le sexe, etc. Aussi croyons-nous très-inutile de décrire dans les plus petits détails celles dont il est paré; nous pensons devoir nous contenter de dire qu'il a communément sur la tête une grande tache d'une couleur noire ou rousse très-foncée, qui représente une sorte de croix dont la traverse est quelquefois supprimée. Tout le dessus de son dos est parsemé de belles et grandes taches ovales, qui ont ordinairement deux ou trois pouces de longueur, qui sont très-souvent échancrées à chaque bout en forme de demi-cercle, et autour desquelles l'on voit d'autres taches plus petites de différentes formes ; toutes sont placées avec autant de symétrie, et la plupart sont si distinguées du fond par des bordures sombres qui, en imitant des ombres, les détachent et les font

ressortir, que lorsqu'on voit la dépouille d'un de ces serpens, on croit moins avoir sous les yeux un ouvrage de la Nature qu'une production de l'art compassée avec le plus de soin.

Toutes ces belles taches, tant celles qui sont ovales que les taches plus petites qui les environnent, présentent les couleurs les plus agréablement mariées et quelquefois les plus vives. Les taches ovales sont ordinairement d'un fauve doré, quelquefois noires ou rouges et bordées de blanc; et les autres, d'un châtain plus ou moins clair, ou d'un rouge très-vif, semé de points noirs ou roux, offrent souvent, d'espace en espace, ces marques brillantes que l'on voit resplendir sur la queue du paon ou sur les ailes des beaux papillons, et qu'on a nommées des *yeux*, parce qu'elles sont composées d'un point entouré d'un cercle plus clair ou plus obscur.

Le dessous du corps du devin est d'un cendré jaunâtre, marbré ou tacheté de noir.

On a assez rarement l'animal entier

dans les collections d'histoire naturelle ; mais il n'est guère aucun cabinet où la peau de ce serpent, séparée des plaques du dessous de son corps, ne soit étendue en forme de larges bandes. On leur a donné divers noms, suivant la grandeur des individus, les pays d'où on les a reçus, les variétés de leurs couleurs, et les différences qui peuvent se trouver dans les petites taches placées autour des taches ovales. Mais quelles que soient ces variétés d'âge, de sexe ou de pays, c'est toujours au serpent devin qu'il faudra rapporter ces belles peaux ; et jusqu'à présent on ne connoît point d'autre serpent que ce dernier qui soit doué d'une taille très-considérable, et qui ait en même temps sur le dos des taches ovales semblables à celles que nous venons d'indiquer.

Lorsque l'on considère la taille démesurée du serpent devin, l'on ne doit pas être étonné de la force prodigieuse dont il jouit. Indépendamment de la roideur de ses muscles, il est aisé de concevoir comment un animal qui a quelquefois trente

pieds de long, peut, avec facilité, étouffer et écraser de très-gros animaux dans les replis multipliés de son corps, dont tous les points agissent, et dont tous les contours saisissent la proie, s'appliquent intimement à sa surface, et en suivent toutes les irrégularités.

Cette grande puissance, cette force redoutable, sa longueur gigantesque, l'éclat de ses écailles, la beauté de ses couleurs, ont inspiré une sorte d'admiration mêlée d'effroi à plusieurs peuples encore peu éloignés de l'état sauvage; et comme tout ce qui produit la terreur et l'admiration, tout ce qui paroît avoir une grande supériorité sur les autres êtres, est bien près de faire naître dans des têtes peu éclairées l'idée d'un agent surnaturel, ce n'est qu'avec une crainte religieuse que les anciens habitans du Mexique ont vu le serpent devin. Soit qu'ils aient pensé qu'une masse considérable, exécutant des mouvemens aussi rapides, ne pouvoit être mue que par un souffle divin, ou qu'ils n'aient regardé ce serpent que comme un ministre de la toute-

puissance céleste, il est devenu l'objet de leur culte. Ils l'ont surnommé *empereur*, pour désigner la prééminence de ses qualités. Objet de leur adoration, il a dû être celui de leur attention particulière; aucun de ses mouvemens ne leur a, pour ainsi dire, échappé; aucune de ses actions ne pouvoit leur être indifférente : ils n'ont écouté qu'avec un frémissement religieux les sifflemens longs et aigus qu'il fait entendre; ils ont cru que ces sifflemens, que ces signes des diverses affections d'un être qu'ils ne voyoient que comme merveilleux et divin, devoient être liés avec leur destinée. Le hasard a fait que ces sifflemens ont été souvent beaucoup plus forts ou plus fréquens dans les temps qui ont précédé les grandes tempêtes, les maladies pestilentielles, les guerres cruelles ou les autres calamités publiques. D'ailleurs les grands maux physiques sont souvent précédés par une chaleur violente, une sécheresse extrême, un état particulier de l'atmosphère, une électricité abondante dans l'air, qui doivent agiter les serpens et leur faire pousser des

sifflemens plus forts qu'à l'ordinaire : aussi les Mexicains n'ont regardé ceux du serpent devin que comme l'annonce des plus grands malheurs ; et ce n'est qu'avec consternation qu'ils les ont entendus.

Mais ce n'est pas seulement un culte doux et pacifique qu'il a obtenu chez les plus anciens habitans du nouveau monde ; son image y a été vénérée, non seulement au milieu des nuages d'encens, mais même de flots de sang humain, versé pour honorer le dieu auquel ils l'avoient consacré, et qu'ils avoient fait cruel *. Nous ne rappelons qu'en frémissant le nombre immense de victimes humaines que la hache sanglante d'un fanatisme aveugle et barbare a immolées sur les

* La divinité suprême des Mexicains, nommée *vitzilipuztli*, étoit représentée tenant dans sa main droite un serpent, par lequel nous devons croire, d'après tout ce que nous venons de dire, qu'ils vouloient désigner l'espèce du serpent devin. Les temples et les autels de cette divinité, à laquelle ils faisoient des sacrifices barbares, offroient l'image du serpent.

autels de la divinité qu'il avoit inventée; nous ne pensons qu'avec horreur aux monceaux de têtes et de tristes ossemens trouvés par les Européens autour des temples où le serpent sembloit partager les hommages de la crainte; et tant il faut de temps, dans tous les pays, pour que la raison brille de tout son éclat, la superstition, qui a, pour ainsi dire, divinisé le devin, n'a pas seulement régné en Amérique; aussi grand, aussi puissant, aussi redoutable dans les contrées ardentes de l'Afrique, il y a inspiré la même terreur, y a paru aussi merveilleux, y a été également regardé par des esprits encore trop peu élevés au-dessus de la brute, comme le souverain dispensateur des biens et des maux. On l'y a également adoré; on en a fait un dieu sur les côtes brûlantes du Mozambique, comme auprès du lac de Mexico; et il paroît même que le Japonois s'est prosterné devant lui.

Mais si l'opinion religieuse ne l'a pas fait régner sur l'homme dans toutes les contrées équatoriales, tant de l'ancien

que du nouveau continent, il n'en est presque aucune où il n'ait exercé sur les animaux l'empire de sa force. Il habite en effet presque tous les pays où il a trouvé assez de chaleur pour ne rien perdre de son activité, assez de proie pour se nourrir, et assez d'espace pour n'être pas trop souvent tourmenté par ses ennemis; il vit dans les Indes orientales et dans les grandes îles de l'Asie, ainsi que dans les parties de l'Amérique voisines des deux tropiques : il paroît même qu'autrefois il habitoit à des latitudes plus éloignées de la ligne, et qu'il vivoit dans le Pont, lorsque cette contrée, plus remplie de bois, de marais, et moins peuplée, lui présentoit une surface plus libre ou plus analogue à ses habitudes et à ses appétits. Les relations des anciens doivent donner une bien grande idée de l'haleine empestée qui s'exhaloit de sa gueule, puisque Métrodore a écrit que l'immense serpent qu'il a placé dans cette contrée du Pont, et qui devoit être le devin, avoit le pouvoir d'attirer dans sa gueule béante les oiseaux qui voloient

au-dessus de sa tête, même à une assez grande hauteur. Ce pouvoir n'a consisté sans doute que dans la corruption de l'haleine du serpent, qui, viciant l'air à une très-petite distance, et l'imprégnant de miasmes putrides et délétères, a pu, dans certaines circonstances, étourdir des oiseaux, leur ôter leurs forces, les plonger dans une sorte d'asphyxie, et les contraindre à tomber dans la gueule énorme ouverte pour les recevoir. Mais quelqu'exagéré que soit le fait rapporté par Métrodore, il prouve la grandeur du serpent auquel il l'a attribué, et confirme notre conjecture au sujet de l'identité de son espèce avec celle du devin.

D'un autre côté, peu de temps avant celui où Pline a écrit, et sous l'empire de Claude, on tua auprès de Rome, suivant ce naturaliste, un très-grand serpent du genre des boa, dans le ventre duquel on trouva le corps entier d'un petit enfant, t qui pouvoit bien être de l'espèce du devin. J'ai souvent ouï dire aussi à plusieurs habitans des provinces méridionales de France, que dans quelques par-

ties de ces provinces, moins peuplées, plus couvertes de bois, plus entrecoupées par des collines, d'un accès plus difficile, et présentant plus de cavernes et d'anfractuosités, on avoit vu des serpens d'une longueur très-considérable, qu'on auroit dû peut-être rapporter à l'espèce ou du moins au genre du devin*.

* Schwenckfeld dit, dans son *Histoire des reptiles de la Silésie*, qu'un homme digne de foi lui avoit assuré qu'on trouvoit dans cette province des serpens longs de huit coudées et de la grosseur du bras : il les appelle *boa, natrix domestica, serpens palustris, serpens aquatilis, anguis boa, draco serpens*. Il est dit dans les *Mémoires des Curieux de la Nature*, pour l'année 1682, que peu de temps auparavant on avoit pris, auprès de Lausanne en Suisse, un si grand serpent, que sa circonférence égaloit celle de *deux cuisses très-grosses*. La relation ajoutoit que ce serpent étoit monstrueux, et qu'il avoit des oreilles ; et il est à remarquer que, dans presque tous les récits vagues et peu circonstanciés que l'on a faits concernant les énormes serpens des provinces méridionales de France, on leur a toujours supposé des oreilles, quoiqu'aucune espèce de serpent n'ait même d'ouverture apparente pour l'organe de l'ouïe.

Mais c'est sur-tout dans les déserts brûlans de l'Afrique, qu'exerçant une domination moins troublée, il parvient à une longueur plus considérable. On frémit lorsqu'on lit, dans les relations des voyageurs qui ont pénétré dans l'intérieur de cette partie du monde, la manière dont l'énorme serpent devin s'avance au milieu des herbes hautes et des broussailles, ayant quelquefois plus de dix-huit pouces de diamètre, et semblable à une longue et grosse poutre qu'on remueroit avec vîtesse. On apperçoit de loin, par le mouvement des plantes qui s'inclinent sous son passage, l'espèce de sillon que tracent les diverses ondulations de son corps; on voit fuir devant lui les troupeaux de gazelles et d'autres animaux dont il fait sa proie; et le seul parti qui reste à prendre dans ces solitudes immenses pour se garantir de sa dent meurtrière et de sa force funeste, est de mettre le feu aux herbes déjà à demi brûlées par l'ardeur du soleil. Le fer ne suffit pas contre ce dangereux serpent, lorsqu'il est parvenu à toute sa longueur; et sur-tout lorsqu'il

est irrité par la faim. L'on ne peut éviter la mort qu'en couvrant un pays immense de flammes qui se propagent avec vîtesse au milieu de végétaux presque entièrement desséchés, en excitant ainsi un vaste incendie, et en élevant, pour ainsi dire, un rempart de feu contre la poursuite de cet énorme animal. Il ne peut être, en effet, arrêté, ni par les fleuves qu'il rencontre, ni par les bras de mer dont il fréquente souvent les bords ; car il nage avec facilité, même au milieu des ondes agitées : et c'est en vain, d'un autre côté, qu'on voudroit chercher un abri sur de grands arbres ; il se roule avec promptitude jusqu'à l'extrémité des cimes les plus hautes : aussi vit-il souvent dans les forêts. Enveloppant les tiges dans les divers replis de son corps, il se fixe sur les arbres à différentes hauteurs, et y demeure souvent long-temps en embuscade, attendant patiemment le passage de sa proie. Lorsque, pour l'atteindre ou pour sauter sur un arbre voisin, il a une trop grande distance à franchir, il entortille sa queue autour d'une branche,

et suspendant son corps alongé à cette espèce d'anneau, se balançant, et tout d'un coup s'élançant avec force, il se jette comme un trait sur sa victime, ou contre l'arbre auquel il veut s'attacher.

Il se retire aussi quelquefois dans les cavernes des montagnes, et dans d'autres antres profonds où il a moins à craindre les attaques des ennemis, et où il cherche un asyle contre les températures froides, les pluies trop abondantes, et les autres accidens de l'atmosphère qui lui sont contraires.

Il est connu sous le nom trivial de *grande couleuvre*, sur les rivages noyés de la Guiane : il y parvient communément à la grandeur de trente pieds, et même, dans certains endroits, à celle de quarante. Comme le nom qu'il y porte y est donné à presque tous les serpens qui joignent une grande force à une longueur considérable, et qui en même temps n'ont point de venin, et sont dépourvus des crochets mobiles qu'on remarque dans les vipères, on est assez embarrassé pour distinguer parmi les divers faits rapportés

par les voyageurs, touchant les serpens, ceux qui conviennent au devin. Il paroît bien constaté cependant qu'il y jouit d'une force assez grande, pour qu'un seul coup de sa queue renverse un animal assez gros, et même l'homme le plus vigoureux. Il y attaque le gibier le plus difficile à vaincre; on l'y a vu avaler des chèvres et étouffer des couguars, ces représentans du tigre dans le nouveau monde. Il dévore quelquefois, dans les Indes orientales, des animaux encore plus considérables, ou mieux défendus, tels que des porc-épics, des cerfs et des taureaux; et ce fait effrayant étoit déja connu des anciens.

Lorsqu'il apperçoit un ennemi dangereux, ce n'est point avec ses dents qu'il commence un combat qui alors seroit trop désavantageux pour lui; mais il se précipite avec tant de rapidité sur sa malheureuse victime, l'enveloppe dans tant de contours, la serre avec tant de force, fait craquer ses os avec tant de violence, que, ne pouvant ni s'échapper, ni user de ses armes, et réduite à pousser

de vains mais d'affreux hurlemens, elle est bientôt étouffée sous les efforts multipliés du monstrueux reptile.

Si le volume de l'animal expiré est trop considérable pour que le devin puisse l'avaler, malgré la grande ouverture de sa gueule, la facilité qu'il a de l'agrandir, et l'extension dont presque tout son corps est susceptible, il continue de presser sa proie mise à mort; il en écrase les parties les plus compactes; et, lorsqu'il ne peut point les briser avec facilité, il l'entraîne en se roulant avec elle auprès d'un gros arbre, dont il renferme le tronc dans ses replis; il place sa proie entre l'arbre et son corps; il les environne l'un et l'autre de ses nœuds vigoureux; et, se servant de la tige noueuse comme d'une sorte de levier, il redouble ses efforts, et parvient bientôt à comprimer en tout sens, et à moudre, pour ainsi dire, le corps de l'animal qu'il a immolé.

Lorsqu'il a donné ainsi à sa proie toute la souplesse qui lui est nécessaire, il l'alonge en continuant de la presser, et

diminue d'autant sa grosseur; il l'imbibe de sa salive ou d'une sorte d'humeur analogue qu'il répand en abondance; il pétrit, pour ainsi dire, à l'aide de ses replis, cette masse devenue informe, ce corps qui n'est plus qu'un composé confus de chairs ramollies et d'os concassés: c'est alors qu'il l'avale, en la prenant par la tête, en l'attirant à lui, et en l'entraînant dans son ventre par de fortes aspirations plusieurs fois répétées. Mais, malgré cette préparation, sa proie est quelquefois si volumineuse, qu'il ne peut l'engloutir qu'à demi: il faut qu'il ait digéré au moins en partie la portion qu'il a déja fait entrer dans son corps, pour pouvoir y faire pénétrer l'autre; et l'on a souvent vu le serpent devin, la gueule horriblement ouverte et remplie d'une proie à demi dévorée, étendu à terre, et dans une sorte d'inertie qui accompagne presque toujours sa digestion.

Lorsqu'en effet il a assouvi son appétit violent, et rempli son ventre de la nourriture nécessaire à l'entretien de sa grande masse, il perd, pour un temps, son agi-

lité et sa force ; il est plongé dans une espèce de sommeil ; il gît sans mouvement, comme un lourd fardeau, le corps prodigieusement enflé ; et cet engourdissement, qui dure quelquefois cinq ou six jours, doit être assez profond ; car, malgré tout ce qu'il faut retrancher des divers récits touchant ce serpent, il paroît que, dans différens pays, particulièrement aux environs de l'isthme de Panama en Amérique, des voyageurs, rencontrant le devin à demi caché sous l'herbe épaisse des forêts qu'ils traversoient, ont plusieurs fois marché sur lui dans le temps où sa digestion le tenoit dans une espèce de torpeur. Ils se sont même reposés, a-t-on écrit, sur son corps gisant à terre, et qu'ils prenoient, à cause des feuillages dont il étoit couvert, pour un tronc d'arbre renversé, sans faire faire aucun mouvement au serpent, assoupi par les alimens qu'il avoit avalés, ou peut-être engourdi par la fraîcheur de la saison. Ce n'est que lorsqu'allumant du feu trop près de l'énorme animal, ils lui ont redonné par cette chaleur assez d'acti-

vité pour qu'il recommençât à se mouvoir; qu'ils se sont apperçus de la présence du grand reptile, qui les a glacés d'effroi, et loin duquel ils se sont précipités.

Ce long état de torpeur a fait croire à quelques voyageurs que le serpent devin avaloit quelquefois des animaux d'un volume si considérable, qu'il étoit étouffé en les dévorant; et c'est ce temps d'engourdissement que choisissent les habitans des pays qu'il fréquente, pour lui faire la guerre et lui donner la mort: car, quoique le devin ne contienne aucun poison, il a besoin de tant consommer, que son voisinage est dangereux pour l'homme, et sur-tout pour la plupart des animaux domestiques et utiles. Les habitans de l'Inde, les Nègres de l'Afrique, les sauvages du nouveau monde, se réunissent plusieurs autour de l'habitation du serpent devin. Ils attendent le moment où il a dévoré sa proie, et hâtent même quelquefois cet instant en attachant auprès de l'antre du serpent quelque gros animal qu'ils sacrifient, et sur

lequel le devin ne manque pas de s'élancer. Lorsqu'il est repu, il tombe dans cet affaissement et cette insensibilité dont nous venons de parler; et c'est alors qu'ils se jettent sur lui, et lui donnent la mort sans crainte comme sans danger. Ils osent, armés d'un simple lacs, s'approcher de lui et l'étrangler, ou ils l'assomment à coups de branches d'arbre *.

* Nous croyons qu'on verra ici avec plaisir le récit de la manière dont, suivant Diodore de Sicile, on prit en Égypte, et sous un Ptolémée, un serpent énorme, qui, à cause de sa grandeur, ne peut être rapporté qu'à l'espèce du devin.

« Plusieurs chasseurs, encouragés par la munificence de Ptolémée, résolurent de lui amener à « Alexandrie un des plus grands serpens. Cet « énorme reptile, long de *trente coudées*, vivoit « sur le bord des eaux : il y demeuroit immobile, « couché à terre, et son corps replié en cercle; « mais lorsqu'il voyoit quelque animal approcher du « rivage qu'il habitoit, il se jetoit sur lui avec impétuosité, le saisissoit avec sa gueule, ou l'enveloppoit dans les replis de sa queue. Les chasseurs « l'ayant apperçu de loin, imaginèrent qu'ils pourroient aisément le prendre dans des lacs et l'en-

Le desir de se délivrer d'un animal destructeur n'est pas le seul motif qu'on ait pour en faire la chasse. Les habitans de l'île de Java, les Nègres de la côte d'Or

« tourer de chaînes. Ils s'avancèrent avec courage ;
« mais lorsqu'ils furent plus près de ce serpent
« démesuré, l'éclat de ses yeux étincelans, son dos
« hérissé d'écailles, le bruit qu'il faisoit en s'agi-
« tant, sa gueule ouverte et armée de dents longues
« et crochues, son regard terrible et féroce, les
« glacèrent d'effroi : ils osèrent cependant s'avancer
« pas à pas, et jeter de forts liens sur sa queue ;
« mais à peine ces liens eurent-ils touché le mons-
« trueux animal, que, se retournant avec vivacité,
« et faisant entendre des sifflemens aigus, il dévora
« le chasseur qui se trouva le plus près de lui, en
« tua un second d'un coup de sa queue, et mit les
« autres en fuite. Ces derniers ne voulant cependant
« pas renoncer à la récompense qui les attendoit,
« et imaginant un nouveau moyen, firent faire un
« rets composé de cordes très-grosses, et propor-
« tionné à la grandeur de l'animal : ils le placèrent
« auprès de la caverne du serpent, et ayant bien
« observé le temps de sa sortie et de sa rentrée,
« ils profitèrent de celui où l'énorme reptile étoit
« allé chercher sa proie, pour boucher avec de

et plusieurs autres peuples mangent sa chair, qui est pour eux un mets agréable; dans d'autres pays, sa peau sert de parure; les habitans du Mexique se revêtoient de sa belle dépouille; et dans ces

« pierres l'entrée de son repaire. Lorsque le ser« pent revint, ils se montrèrent tous à la fois avec « plusieurs hommes armés d'arcs et de frondes, « plusieurs autres à cheval, et d'autres qui faisoient « résonner à grand bruit des trompettes et d'autres « instrumens retentissans. Ce serpent, se voyant « entouré de cette multitude, se redressoit et jetoit « l'effroi, par ses horribles sifflemens, parmi ceux « qui l'environnoient : mais effrayé lui-même par « les dards qu'on lui lançoit, la vue des chevaux, « le grand nombre de chiens qui aboyoient, et le « bruit aigu des trompettes, il se précipita vers « l'entrée ordinaire de sa caverne; la trouvant fer« mée, et toujours troublé de plus en plus par le « bruit des trompettes, des chiens et des chasseurs, « il se jeta dans le rets, où il fit entendre des siffle« mens de rage : mais tous ses efforts furent vains, « et sa force cédant à tous les coups dont on l'as« saillit, et à toutes les chaînes dont on le lia, on « le conduisit à Alexandrie, où une longue diète « appaisa sa férocité. »

temps antiques où des monstres de toute espèce ravageoient des contrées de l'ancien continent, que l'art de l'homme commençoit à peine d'arracher à la Nature, combien de héros portèrent la peau de grands serpens qu'ils avoient mis à mort, et qui étoient vraisemblablement de l'espèce ou du genre du devin, comme des marques de leur valeur et des trophées de leur victoire !

C'est lorsque la saison des pluies est passée dans les contrées équatoriales, que le devin se dépouille de sa peau altérée par la disette qu'il éprouve quelquefois, ou par l'action de l'atmosphère, par le frottement de divers corps, et par toutes les autres causes extérieures qui peuvent la dénaturer. Le plus souvent il se tient caché pendant que sa nouvelle peau n'est pas encore endurcie, et qu'il n'opposeroit à la poursuite de ses ennemis qu'un corps foible et dépourvu de son armure. Il doit demeurer alors renfermé ou dans le plus épais des forêts, ou dans les antres profonds qui lui servent de retraite. Nous pensons, au reste, qu'ordinairement il ne

s'engourdit complétement dans aucune saison de l'année. Il ne se trouve, en effet, que dans les contrées très-voisines des tropiques, où la saison des pluies n'amène jamais une température assez froide pour suspendre ses mouvemens vitaux; et comme cette saison des pluies varie beaucoup dans les différentes contrées équatoriales de l'ancien et du nouveau continent, et qu'elle dépend de la hauteur des montagnes, de leur situation, des vents, de la position des lieux, en-deçà ou au-delà de la ligne, etc., le temps du renouvellement de la peau et des forces du serpent doit varier quelquefois de plusieurs mois et même d'une demi-année. Mais c'est toujours lorsque le soleil du printemps redonne l'activité à la Nature, que le serpent devin, rajeuni, pour ainsi dire, plus fort, plus agile, plus ardent que jamais, revêtu d'une peau nouvelle, sort des retraites cachées où il a dépouillé sa vieillesse, et s'avance l'œil en feu sur une terre embrasée des nouveaux rayons d'un soleil plus actif. Il agite sa grande masse en ondes sinueuses au milieu des

bois parés d'une verdure plus fraîche; faisant entendre au loin son sifflement d'amour, redressant avec fierté sa tête, impatient de la nouvelle flamme qu'il éprouve, s'élançant avec impétuosité, il appelle, pour ainsi dire, sa compagne, à laquelle il s'unit par des liens si étroits, que leurs deux corps ne paroissent plus en former qu'un seul. La fureur avec laquelle le devin se jette alors sur ceux qui l'approchent et le troublent dans ses plaisirs, ou le courage avec lequel il demeure uni à sa femelle malgré la poursuite de ses ennemis et les blessures qu'il peut recevoir, paroissent être les effets d'une union aussi vivement sentie qu'elle est ardemment recherchée : point de constance cependant dans leur affection ; lorsque leurs desirs sont satisfaits, le mâle et la femelle se séparent ; bientôt ils ne se connoissent plus, et la femelle va seule, au bout d'un temps, dont on ignore la durée, déposer ses œufs sur le sable ou sous des feuillages.

C'est ici l'exemple le plus frappant d'une grande différence entre la grosseur de

l'œuf et la grandeur à laquelle parvient l'animal qui en sort. Les œufs du devin n'ont, en effet, que deux ou trois pouces dans leur plus grand diamètre. Toute la matière dans laquelle le fœtus est renfermé n'est donc que de quelques pouces cubes; et cependant le serpent, lorsqu'il a atteint tout son développement, ne contient-il pas quarante ou cinquante pieds cubes de matière.

Ces œufs ne sont point couvés par la femelle; la chaleur de l'atmosphère les fait seule éclore; ou tout au plus dans certaines contrées comme celles, par exemple, où l'humidité domine trop sur la chaleur, la femelle a le soin de pondre dans quelques endroits plus abrités, et où des substances fermentatives et ramassées augmentent, par la chaleur qu'elles produisent, l'effet de celle de l'atmosphère. On ignore combien de jours les œufs demeurent exposés à cette chaleur, avant que les petits serpens éclosent.

La grande différence qu'il y a entre la petitesse du serpent contenu dans son œuf, et la grandeur démesurée du serpent

adulte, doit faire présumer que ce n'est qu'au bout d'un temps très-long que le devin est entièrement développé; et n'est-ce pas une preuve que ce serpent vit un assez grand nombre d'années? Le nombre de ces années doit en effet être d'autant plus considérable, que le devin est aussi vivace que la plupart des autres serpens. Ses différentes parties jouissent de quelques mouvemens vitaux, même après qu'elles ont été entièrement séparées du reste du corps. On a vu, par exemple, la tête d'un devin coupée dans le moment où le serpent mordoit avec fureur, continuer de mordre pendant quelques instans, et serrer même alors avec plus de force la proie qu'il avoit saisie, les deux mâchoires se rapprochant par un effet de la contraction que les muscles éprouvoient encore. Lorsque cette contraction eut entièrement cessé, on eut de la peine à desserrer les mâchoires, tant les parties de la tête étoient devenues roides; ce qui fit croire qu'elle conservoit quelque action, lorsque cependant il ne lui en reste plus aucune.

# L'HIPNALE.

C'EST un assez beau serpent, qui, ainsi que le devin, appartient au genre des boa, et a de grandes plaques sous la queue, ainsi que sous le corps, mais qui lui est bien inférieur par sa longueur et par sa force. On le trouve dans le royaume de Siam. Le plus grand nombre des individus de cette espèce qui ont été conservés dans les cabinets, n'avoient guère qu'un pouce et demi de circonférence, et deux ou trois pieds de longueur; et telles étoient à peu près les dimensions de ceux qui sont décrits dans Seba *. Ce serpent est d'un blanc jaunâtre, tirant plus ou moins sur le roux; le dessous du corps est d'une couleur plus claire, et Seba dit qu'on y remarque des taches noirâtres:

* Un hipnale qui fait partie de la collection du roi, a un pied onze pouces de longueur totale, et sa queue est longue de trois pouces.

mais nous n'en avons vu aucun vestige sur l'individu qui est conservé dans l'esprit-de-vin au Cabinet du roi. Le dos est parsemé de taches blanchâtres, bordées d'un brun presque noir. Malgré leur irrégularité, ces taches sont répandues sur le corps de l'hipnale de manière à le varier de couleurs agréables à la vue, et à représenter assez bien une riche étoffe brodée. Suivant Seba, la femelle ne diffère du mâle que par sa tête, qui est plus large. L'un et l'autre l'ont assez grande, sans que cependant elle paroisse disproportionnée. Le tour de la gueule présente une sorte de bordure remarquable que l'on observe dans plusieurs boa, mais qui est ordinairement plus sensible dans l'hipnale à proportion de sa grandeur; elle est composée de grandes écailles très-courbées, concaves à l'extérieur, et qui, étant ainsi comme creusées, forment une sorte de petit canal qui borde les deux mâchoires. On a mis ce serpent au nombre des cérastes ou serpens cornus; il leur ressemble en effet par ses proportions; mais les cérastes ont deux rangées de petites plaques sous la

queue ; et d'ailleurs il n'a aucune apparence de cornes. Il se nourrit de chenilles, d'araignées, et d'autres petits insectes ; et comme il est très-agréable par ses couleurs, sans être dangereux, on doit le voir avec plaisir venir dans les environs des habitations, les délivrer d'une vermine toujours trop abondante dans les pays très-chauds. Il a ordinairement cent soixante-dix-neuf grandes plaques sous le corps, et cent vingt sous la queue. Les écailles qui recouvrent sa tête sont semblables à celles du dos ; mais le dessus du museau présente quatorze écailles un peu plus grandes.

---

# LE BOJOBI.

Quoique le bojobi n'égale point le serpent devin par sa force, sa grandeur ni la magnificence de sa parure, quoiqu'il cède en tout à ce roi des serpens, il n'en occupe pas moins une place distinguée parmi ces animaux, et peut-être le premier rang lui appartiendroit si l'espèce du devin étoit détruite. La longueur à laquelle il peut parvenir est assez considérable, et il ne faut pas en fixer les limites d'après celles que présentent les individus de cette espèce conservés dans les cabinets *. Il doit être bien plus grand lorsqu'il a acquis tout son développement; et s'il faut s'en rapporter à ce qu'on a écrit de ce boa, sa longueur ne doit pas être

* L'individu que nous avons décrit, et qui fait partie de la collection de sa majesté, a deux pieds onze pouces de longueur totale, et à peu près sept pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.




1. LE BOJOBI.

2. LA BRODERIE.

très-inférieure à celle du serpent devin. L'on a dit qu'il se jetoit sur des chiens et d'autres gros animaux, et qu'il les dévoroit *; et à moins qu'on ne lui ait attribué des faits qui appartiennent au devin, le bojobi doit avoir une longueur et une force considérables pour pouvoir mettre à mort et avaler des chiens et d'autres animaux assez gros.

Ce serpent, qui ne se trouve que dans les contrées équatoriales, habite également l'ancien et le nouveau monde; mais il offre, dans les grandes Indes et en Amérique, le signe de la différence du climat dans les diverses nuances qu'il présente, quoique d'ailleurs le bojobi de l'Amérique et celui des Indes se ressemblent par la place des taches, la proportion du corps, la forme de la tête, des dents, des écailles, par tout ce qui peut constituer l'identité d'espèce. Le bojobi du Bresil est d'un beau verd de mer plus ou

* M. Linné paroît avoir adopté cette opinion en donnant au bojobi l'épithète de *canina*, de même qu'il a donné celle de *murina* à un boa qui se nourrit de rats.

moins foncé, qui s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, et sur lequel sont placées, d'espace en espace, des taches blanches irrégulières, dont quelques unes approchent un peu d'une losange, et qui sont toutes assez clair-semées et distribuées avec assez d'élégance pour former sur le corps du bojobi un des plus beaux assortimens de couleurs. Ses écailles sont d'ailleurs extrêmement polies et luisantes*; elles réfléchissent si vivement la lumière, qu'on lui a donné, ainsi qu'au serpent devin, le nom indien de *tleoa*, qui veut dire *serpent de feu* : aussi, lorsque le bojobi brille aux rayons du soleil, et qu'il étale sa croupe resplendissante d'un beau verd et d'un blanc éclatant, on croiroit voir une longue chaîne d'émeraudes, au milieu de laquelle on auroit distribué des diamans ; et ces nuances sont relevées par la couleur jaune du dessous de son ventre, qui, à certains aspects, encadre, pour ainsi dire, dans de l'or, le verd et le blanc du dos.

* Elles sont rhomboïdales.

Le bojobi des grandes Indes ne présente pas cet assemblage de verd et de blanc ; mais il réunit l'éclat de l'or à celui des rubis. Le verd est remplacé par de l'orangé, et les taches du dos sont jaunâtres et bordées d'un rouge très-vif. Voilà donc les deux variétés du bojobi, qui ont reçu l'une et l'autre une parure éclatante d'autant plus agréable à l'œil, que le dessin en est simple et par conséquent facilement saisi.

On doit considérer ces serpens avec d'autant plus de plaisir, qu'il paroît qu'ils ne sont point venimeux, qu'ils ne craignent pas l'homme, et qu'ils ne cherchent pas à lui nuire. S'ils n'ont pas une sorte de familiarité avec lui comme plusieurs couleuvres, s'ils ne souffrent pas ses caresses, ils ne fuient pas sa demeure ; ils vont souvent dans les habitations. Ils ne font de mal à personne si on ne les attaque point : mais on ne les irrite pas en vain ; ils mordent alors avec force, et même leur morsure est quelquefois suivie d'une inflammation considérable, qui, augmentée par la crainte du blessé, peut,

dit-on, donner la mort si on n'y apporte point un prompt remède, en nettoyant la plaie, en coupant la partie mordue, etc. Néanmoins, suivant les voyageurs, qui attribuent des suites funestes à la morsure du bojobi, ces accidens ne doivent pas dépendre d'un venin qu'il ne paroît pas contenir; et ce n'est que parce que ses dents sont très-acérées [1] qu'elles font des blessures dangereuses, de même que toutes les espèces de pointes ou armes trop effilées [2].

[1] Il y a deux rangs de dents à la mâchoire supérieure; les plus voisines du museau sont longues et recourbées comme les crochets à venin de la vipère, mais elles ne sont ni mobiles ni creuses.

[2] Le bojobi a ordinairement deux cent trois grandes plaques sous le corps, et soixante-dix-sept sous la queue. Le dessus de sa tête est garni d'écailles semblables à celles du dos. Les deux os qui composent chaque mâchoire, sont très-séparés l'un de l'autre dans la partie du museau, et ainsi qu'on le voit dans la vipère commune. Les lèvres sont couvertes de grandes écailles, sur lesquelles on observe un sillon assez profond, et qui sont communément au nombre de vingt-trois sur la mâchoire supérieure, et de vingt-cinq sur l'inférieure.

# LE RATIVORE.

On trouve en Amérique, ainsi qu'aux grandes Indes, ce boa, dont la tête est conformée à peu près comme celle du devin, et couverte d'écailles rhomboïdales, unies, ainsi que celles du dos, et à peu près de la même grandeur. Il n'a point de crochets à venin, et ses lèvres sont bordées de grandes écailles.

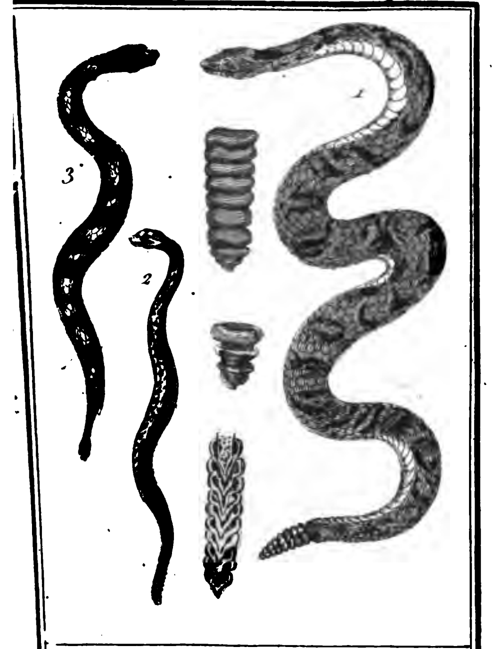
Le dessus du corps de ce boa est blanchâtre ou d'un verd de mer, avec cinq rangées longitudinales de taches. La rangée du milieu est composée de taches rousses, irrégulières, blanches dans leur centre, placées très-près l'une de l'autre, et se touchant en plusieurs endroits : les deux raies suivantes sont formées de taches roussâtres, chargées d'un demi-cercle blanchâtre du côté de l'intérieur; ce qui leur donne l'apparence des taches appelées *yeux* sur les ailes des papillons.

Les deux rangées extérieures présentent enfin des taches rousses qui correspondent aux intervalles des rangées dont les taches ressemblent à des yeux. On voit sur le derrière de la tête cinq autres taches rousses et alongées, dont les deux extérieures s'étendent jusqu'aux yeux du serpent.

Le rativore a ordinairement deux cent cinquante-quatre grandes plaques sous le corps, et soixante-cinq sous la queue. Un individu de cette espèce, apporté de Ternate au Cabinet du roi, a deux pieds six pouces de longueur, et sa queue est longue de quatre pouces deux lignes.

Il se nourrit de rats et d'autres petits animaux, ainsi que plusieurs autres serpens.

---




1. LE BOIQUIRA *Serpent à Sonnettes.*

2. LE MILLET. 3. LE DURISSUS.

J. Pouquet S.

## LA BRODERIE.

Nous nommons ainsi le boa dont il est question dans cet article, parce qu'en effet on voit régner au-dessus de son corps et de sa queue une chaîne de taches de différentes formes et de différentes grandeurs, nuées de bai brun, de châtain pourpre et de cendré blanchâtre, qui représentent une broderie d'autant plus riche, que lorsque le soleil darde ses rayons sur les écailles luisantes du serpent, elles réfléchissent un éclat très-vif. Voilà pourquoi apparemment ce boa a été appelé dans la nouvelle Espagne, ainsi que le devin, le bojobi, et plusieurs autres reptiles, *tlehua* ou *tleoa*, c'est-à-dire, *serpent de feu*. Mais c'est sur sa tête que cette brillante broderie, composée de taches et de raies plus petites et souvent plus entrelacées, présente un dessin plus

varié. M. Linné, comparant ce riche assortiment et cette disposition agréable de couleurs à la distribution de celles qui décorent un parterre, a donné l'épithète de *hortulana* au boa dont nous parlons; mais nous avons préféré le nom de *broderie*, comme désignant d'une manière plus exacte l'arrangement et l'éclat des belles couleurs de ce serpent.

Il se trouve au Paraguay, dans l'Amérique méridionale, ainsi que dans la nouvelle Espagne. Comme il n'a encore été décrit que dans les cabinets, et que ses couleurs ont dû être plus ou moins altérées par les moyens employés pour l'y conserver, on ne peut point déterminer la vraie nuance du fond sur lequel s'étend la broderie remarquable qui le distingue*; il paroît seulement que le dos est bleuâtre; le ventre est blanchâtre et

* Le boa broderie a le dessus de la tête couvert d'écailles rhomboïdales, unies et semblables à celles du dos; deux cent quatre-vingt-dix grandes plaques sous le corps, et cent vingt-huit sous la queue. Il n'a point de crochets à venin.

tacheté d'un roux plus ou moins foncé. L'individu qui fait partie de la collection du roi, a deux pieds trois pouces six lignes de longueur totale, et sa queue est longue de sept pouces.

---

# LE GROIN.

LA forme de la tête de ce boa lui a fait donner par M. Daubenton le nom que nous lui conservons ici. Le museau est en effet terminé par une grande écaille relevée; la tête est d'ailleurs très-large, très-convexe, et couverte d'écailles semblables à celles du dos, ainsi que dans le plus grand nombre de boa.

Le groin se trouve dans la Caroline, où il a été observé par MM. Catesby et Garden. Ni M. Catesby, ni M. Linné, à qui M. Garden avoit envoyé des individus de cette espèce, n'ont vu les mâchoires du boa groin garnies de crochets mobiles et à venin; mais cependant M. Linné dit positivement qu'en disséquant ce serpent, il a trouvé les vésicules qui contiennent la liqueur vénéneuse.

Le dessus du corps du groin est cendré ou brun avec des taches noires disposées

régulièrement, et des taches transversales jaunes vers la queue. Le dessous présente des taches noires, plus petites, sur un fond blanchâtre.

Ce boa ne parvient ordinairement qu'à la longueur d'un ou deux pieds, suivant Catesby; et celle de la queue égale le plus souvent le tiers de la longueur du corps *.

* Le groin a cent cinquante grandes plaques sous le corps et quarante sous la queue.

---

# LE CENCHRIS.

Ce boa se trouve à Surinam ; il est d'un jaune clair avec des taches blanchâtres, grises dans leur centre, et qui imitent des yeux, comme celles que l'on voit sur les plumes de plusieurs oiseaux, ou sur les ailes de plusieurs papillons. Il a, suivant M. Linné, qui en a parlé le premier, deux cent soixante-cinq grandes plaques sous le corps, et cinquante-sept sous la queue.

# LE SCHYTALE.

Ce boa doit parvenir à une grandeur très-considérable, et jouir de beaucoup de force, puisque, selon M. Linné, il écrase et engloutit dans sa gueule des brebis et des chèvres. Le dessus de son corps est d'un gris mêlé de verd; on voit des taches noires et arrondies le long du dos, d'autres taches noires vers leurs bords, blanches dans leur centre, et disposées des deux côtés du corps; le ventre en présente d'autres de la même couleur, mais alongées, et comme composées de plusieurs points noirs réunis ensemble.

On le trouve en Amérique. Il a deux cent cinquante grandes plaques sous le corps, et soixante-dix sous la queue.

# L'OPHRIE.

Un individu de cette espèce faisoit partie de la collection de M. le baron de Geer, et a été décrit, pour la première fois, par M. Linné. L'ophrie a beaucoup de rapports, par sa conformation, avec le devin : mais il en diffère par sa couleur, qui est brune, et par le nombre de ses grandes plaques. Il en a deux cent quatre-vingt-une sous le ventre, et soixante-quatre sous la queue.

## L'ENYDRE.

L'ON connoît peu de chose relativement à cette espèce de boa, que M. Linné a décrite le premier, et dont un individu faisoit partie de la collection de M. le baron de Geer.

L'enydre est d'une couleur grise, mais qui présente plusieurs nuances assez différentes l'une de l'autre. Il paroît, par ce qu'en dit M. Linné, que les dents de la mâchoire inférieure de ce serpent sont plus longues, en proportion de la grandeur de l'animal, que dans la plupart des autres boa.

On trouve l'enydre en Amérique; il a deux cent soixante-dix grandes plaques sous le corps, et cent quinze sous la queue.

## LE MUET.

M. Linné a donné ce nom à un grand serpent de Surinam, qu'il a placé dans le genre des serpens à sonnette, à cause des grands rapports de conformation qui le rapprochent de ces reptiles, mais que nous comprenons dans le genre des boa, parce qu'il a de grandes plaques sous le corps et sous la queue, comme ces derniers, et qu'il n'a point la queue terminée par une ou plusieurs grandes pièces de nature écailleuse, comme les serpens à sonnette. C'est à cause de ce défaut de pièces mobiles et sonores, que M. Linné l'a nommé *le muet*. Ce reptile a l'extrémité de la queue garnie par-dessous de quatre rangs de petites écailles dont les angles sont très-aigus. Les crochets à venin que l'on voit à sa mâchoire supérieure sont effrayans par leur grandeur, selon M.

Linné. Son dos présente des taches noires rhomboïdales et réunies les unes aux autres. Il a deux cent dix-sept grandes plaques sous le ventre, et trente-quatre sous la queue.

---

## TROISIÈME GENRE.

# SERPENS

*Qui ont le ventre couvert de grandes plaques, et la queue terminée par une grande pièce de nature écailleuse, ou par plusieurs grandes pièces articulées les unes dans les autres, mobiles et bruyantes.*

## SERPENS A SONNETTE.

## LE BOIQUIRA *.

UN voyageur égaré au milieu des solitudes brûlantes de l'Afrique, accablé sous la chaleur du midi, entendant de

* *Boicininga* et *boicinininga*; *ecacoatl*; *casca vela* ou *cascavel*, par les Portugais; *tangedor*, par les Espagnols; *the rattle snake*, par les Anglois.

loin le rugissement du tigre en fureur qui cherche une proie, et ne sachant comment éviter sa dent meurtrière, ne doit pas éprouver un frémissement plus grand que ceux qui, parcourant les immenses forêts des contrées chaudes et humides du nouveau monde, séduits par la beauté des feuillages et des fleurs, entraînés comme par une espèce d'enchantement au milieu de ces retraites riantes, mais perfides, sentent tout-à-coup l'odeur fétide qu'exhale le boiquira, reconnoissent le bruit de la sonnette qui termine sa queue, et le voient prêt à s'élancer sur eux.

Ce terrible reptile renferme en effet un poison mortel; et, sans excepter le naja, il n'est peut-être aucune espèce de serpent qui contienne un venin plus actif.

Le boiquira parvient quelquefois à la longueur de six pieds, et sa circonférence est alors de dix-huit pouces *. L'individu

* Hernandès ne lui donne que quatre pieds de longueur; Marcgrave, un peu plus de quatre pieds; et Pison, cinq : mais Kalm a écrit que les plus gros boiquira qu'on ait vus dans l'Amérique septentrio-

que nous avons décrit, et qui est conservé au Cabinet du roi, a quatre pieds dix lignes de long, en y comprenant la queue, qui a quatre pouces, et qui, dans cette espèce, ainsi que dans les autres serpens à sonnette déja connus, est très-courte à proportion du corps.

Sa tête applatie est couverte, auprès du museau, de six écailles plus grandes que leurs voisines, et disposées sut trois rangs transversaux, chacun de deux écailles.

Les yeux paroissent étincelans, et luisent même dans les ténèbres, comme ceux de plusieurs autres reptiles, en laissant échapper la lumière dont ils ont été pénétrés pendant le jour; et ils sont garnis d'une membrane clignotante, suivant le savant anatomiste Tyson, qui a donné une description très-étendue, tant des parties extérieures que des parties intérieures du boiquira.

La gueule présente une grande ouverture; et le contour en est de quatre

nale, étoient longs de six pieds. Suivant Catesby, les plus grands serpens à sonnette ont près de neuf pieds de longueur.

pouces dans l'individu de la collection du roi. La langue est noire, déliée, partagée en deux, renfermée en partie dans une gaine, et presque toujours l'animal l'étend et l'agite avec vîtesse. Les deux os qui forment les deux côtés de la mâchoire inférieure ne sont pas réunis par-devant, mais séparés par un intervalle assez considérable, que le serpent peut agrandir lorsqu'il étend la peau de sa bouche pour avaler une proie volumineuse. Chacun de ces os est garni de plusieurs dents crochues, tournées en arrière, d'autant plus grandes qu'elles sont plus près du museau, et qui, par une suite de cette disposition, ne peuvent point lâcher la proie qu'elles ont saisie, et la retiennent dans la gueule du boiquira, pendant qu'il l'infecte du venin qui tombe de sa mâchoire supérieure. C'est, en effet, sous la peau qui recouvre cette mâchoire, et de chaque côté, que nous avons vu les vésicules où le poison se ramasse. Lorsque le serpent comprime ces vésicules, le venin se porte à la base de deux crochets très-longs et très-apparens, attachés au-devant de la

mâchoire supérieure; ces crochets, enveloppés en partie dans une espèce de gaine, d'où ils sortent lorsque l'animal les redresse, sont creux dans presque toute leur longueur; le venin y pénètre par un trou dont ils sont percés à leur base, au-dessous de la gaine, et en sort par une fente longitudinale que l'on voit vers leur pointe*. Cette fente a plus d'une ligne de longueur dans l'individu conservé au Cabinet du roi, et les crochets sont longs de six lignes. Indépendamment de ces crochets, qui paroissent appartenir à toutes les espèces de serpens venimeux, et que nous avons vus, en effet, dans les vipères, les cérastes, les naja, etc., la mâchoire supérieure est garnie d'autres dents plus petites et plus voisines du gosier vers lequel elles sont tournées, et qui servent, ainsi que celles de la mâchoire

* Lorsqu'on presse la racine de ces crochets, il coule abondamment de leur extrémité une matière verte, qui est le venin. Ce venin donne une couleur verte au linge sur lequel on le répand; et plus on lessive ce linge, et plus il devient verd.

inférieure, à retenir la victime que les crochets percent et imbibent de vénin.

Les écailles du dos sont ovales et relevées dans le milieu par une arête qui s'étend dans le sens de leur plus grand diamètre. On a écrit qu'elles sont articulées si librement, que l'animal, lorsqu'il est en colère, peut les redresser; mais le mouvement qu'il leur donne doit être peu considérable, puisque nous nous sommes assurés qu'elles tiennent à la peau dans presque toute leur longueur et toute leur largeur *. Le dessous du corps, ainsi que le dessous de la queue, sont revêtus d'un seul rang de grandes plaques comme dans le genre des boa;

* Chacune de ces plaques est mue par un muscle particulier, dont une extrémité s'attache au bord supérieur de la plaque inférieure, et l'autre à peu près au milieu de la face interne de la plaque supérieure. D'ailleurs chaque plaque tient, par ses deux bouts, à l'extrémité des côtes, et cette extrémité est un ferme point d'appui sur lequel porte la plaque, et qui sert à l'animal à élever ou à abaisser cette plaque avec force, par le moyen du muscle dont nous venons de parler.

nous en avons compté vingt-sept sous la queue, et cent quatre-vingt-deux sous le ventre de l'individu qui fait partie de la collection du roi. M. Linné en a compté cent soixante-sept sous le corps, et vingt-trois sous la queue de celui qu'il a décrit [1].

La couleur du dos est d'un gris mêlé de jaunâtre, et sur ce fond on voit s'étendre une rangée longitudinale de taches noires, bordées de blanc [2].

Sa queue est terminée, comme dans presque tous les serpens de son genre, par un assemblage d'écailles sonores qui s'emboîtent les unes dans les autres, et que nous croyons d'autant plus devoir décrire ici en détail, que la considération

[1] Tyson en a trouvé cent soixante-huit sous le corps et dix-neuf sous la queue du boiquira qu'il a décrit.

[2] Le docteur Tyson a très-bien fait connoître deux petites glandes qui s'ouvrent dans le rectum du boiquira auprès de l'anus, et qui contiennent une liqueur un peu épaisse et d'une odeur forte et très-désagréable.

attentive de leur forme et de leur position peut nous éclairer relativement à leur production ainsi qu'à leur accroissement.

Cette sonnette du boiquira est composée de plusieurs pièces, dont le nombre varie depuis un jusqu'à trente et même au-delà *. Toutes ces pièces sont entièrement semblables les unes aux autres, non seulement par leur forme, mais souvent par leur grandeur; elles sont toutes d'une matière cassante, élastique, demi-transparente, et de la même nature que celle des écailles. La pièce la plus voisine du corps, et qui le touche immédiatement, forme, comme toutes les autres, une sorte de pyramide à quatre faces, dont deux faces opposées sont beaucoup plus larges que les deux autres; on peut la regarder comme une espèce de petit étui terminé en pointe, et qui enveloppe les dernières vertèbres de la queue. Elle est moulée sur ces dernières

* Pour bien entendre ce que nous allons dire, on pourra jeter les yeux sur la planche où nous avons fait représenter une sonnette, sa coupe longitudinale, et une des pièces qui la composent vue séparément.

vertèbres, dont elle n'est séparée que par une membrane très-mince, et auxquelles elle est appliquée de manière qu'elle suit toutes les inégalités de leurs élévations. Elle présente trois bourlets circulaires qui répondent à trois de ces élévations; leur surface est raboteuse comme celle de ces éminences sur lesquelles ils se sont moulés; ils sont creux, ainsi que le reste de la pièce : le premier bourlet, c'est-à-dire, le plus proche de l'ouverture de la pièce, a le plus grand diamètre; et le plus petit diamètre est celui du troisième bourlet.

Toutes les pièces de la sonnette sont emboîtées l'une dans l'autre, de manière que les deux tiers de chaque pièce sont renfermés dans la pièce qui la suit, à commencer du côté du corps. Des trois bourlets que présente chaque pièce, deux sont cachés par la pièce suivante; le premier bourlet est le seul qui paroisse. La pièce située au bout de la sonnette opposé au corps est la seule dont les trois bourlets soient visibles, et qui montre sa vraie forme en son entier; et la

sonnette n'est composée, à l'extérieur, que de cette pièce, et des premiers bourlets de toutes les autres.

Les deux derniers bourlets de chaque pièce, qui ne peuvent pas être vus, sont placés sous les deux premiers de la pièce suivante. Ils en occupent le creux ; ils retiennent cette pièce, et l'empêchent de se séparer du reste de la sonnette : mais, comme leur diamètre est moins grand que celui des premiers bourlets de la pièce suivante, chaque pièce joue librement autour de celle qu'elle enveloppe, et qui la retient. Aucune pièce, excepté la plus voisine du corps, n'est liée avec la peau de l'animal, ne tient au corps du serpent par aucun muscle, par aucun nerf, par aucun vaisseau *, ne peut recevoir par conséquent ni accroissement ni nourriture, et n'est qu'une enveloppe extérieure qui se remue lorsque l'animal agite l'extrémité de sa queue, mais qui se meut uniquement, comme se mouvroit

* On a écrit le contraire ; mais nous nous sommes assurés de la conformation que nous décrivons ici.

tout corps étranger qu'on auroit attaché à la queue du serpent *.

Cette conformation de la sonnette semble très-extraordinaire au premier coup d'œil ; cependant elle cessera de le paroître, si l'on veut en déduire avec nous la manière dont la sonnette a dû être produite.

Les différentes pièces qui la composent, n'ont été formées que successivement : lorsque chacune de ces pièces a pris son accroissement, elle tenoit à la peau de la queue ; elle n'auroit pas pu recevoir sans celà la matière nécessaire à son développement, et d'ailleurs on voit

* La sonnette du boiquira est placée de manière que ses côtés les plus larges sont verticalement lorsque le serpent est sur son ventre : elle ne touche pas immédiatement aux grandes plaques qui garnissent le dessous de la queue ; mais entre ces grandes plaques et le bord de la première pièce, on voit une rangée de petites écailles semblables à celles du dos. La sonnette de l'individu conservé au Cabinet du roi a neuf lignes de hauteur, un pouce neuf lignes de longueur, et est composée de six pièces.

souvent, sur les bords des pièces qui ne tiennent pas immédiatement au corps du serpent, des restes de la peau de la queue, à laquelle elles étoient attachées.

Quand une pièce est formée, il se produit au-dessous une nouvelle pièce entièrement semblable à l'ancienne, et qui tend à la détacher de l'extrémité de la queue. L'ancienne pièce ne se sépare pas cependant tout-à-fait du corps du serpent; elle est seulement repoussée en arrière : elle laisse entre son bord et la peau de la queue, un intervalle occupé par le premier bourlet de la nouvelle pièce; mais elle enveloppe toujours le second et le troisième bourlet de cette nouvelle pièce, et elle joue librement autour de ces bourlets qui la retiennent.

Lorsqu'il se forme une troisième pièce, elle se produit au-dessous de la seconde, de la même manière que la seconde au-dessous de la première; elle détache également de l'extrémité de la queue la seconde pièce qu'elle fait reculer, mais qu'elle retient par ses bourlets.

Si les dernières vertèbres de la queue

n'ont pas grossi pendant que la sonnette s'est formée, chaque pièce qui s'est moulée sur ces vertèbres, a le même diamètre, et la sonnette paroît d'une égale largeur jusqu'à la pièce qui la termine; si, au contraire, les vertèbres ont pris de l'accroissement pendant la formation de la sonnette, les bourlets de la nouvelle pièce sont plus grands que ceux de la pièce plus ancienne, et le diamètre de la sonnette diminue vers la pointe. Dans les divers serpens à sonnette qui sont conservés au Cabinet du roi, la sonnette est d'un égal diamètre vers sa pointe et à son origine; mais, dans plusieurs sonnettes détachées du corps du serpent, et qui font aussi partie de la collection de sa majesté, nous avons vu les pièces diminuer de grandeur vers l'extrémité de la sonnette.

Il est évident, d'après ce que nous venons de dire, qu'il ne peut se former qu'une pièce à chaque mue particulière que le serpent éprouve vers l'extrémité de sa queue. Le nombre des pièces est donc égal à celui de ces mues particulières : mais, comme l'on ignore si la

mue particulière arrive dans le même temps que la mue générale du corps et de la queue, si elle a lieu une fois ou plusieurs fois par an, le nombre des pièces non seulement ne prouve rien pour la ressemblance ou la différence des espèces, mais ne peut rien indiquer relativement à l'âge du serpent, ainsi qu'on l'a écrit. Une nourriture plus abondante et une température plus ou moins chaude peuvent d'ailleurs augmenter ou diminuer le nombre des mues dans la même année ; et voilà pourquoi, dans certains individus, la sonnette est par-tout d'un égal diamètre, parce que, pendant le temps de sa production, les dernières vertèbres n'ont pas grossi d'une manière sensible, tandis que, dans d'autres individus, les mues ont été assez éloignées pour que les vertèbres aient eu le temps de croître entre la formation d'une pièce et celle d'une autre. Il pourroit donc se faire que la sonnette d'un individu qui, dans différentes années, auroit éprouvé des accidens très-différens, fût d'un égal diamètre dans quelques-unes de ses por-

tions, et allât en diminuant dans d'autres. D'un autre côté, on verroit de vieux serpens avoir des sonnettes d'une longueur prodigieuse, et presque égales à la longueur du corps, si les pièces qui les composent ne se desséchoient pas promptement; mais, comme elles ne tirent aucune nourriture de l'animal et ne sont abreuvées par aucun suc, elles deviennent très-fragiles, se brisent et se séparent souvent par l'effet d'un frottement assez peu considérable. Voilà pourquoi le nombre des pièces n'indique jamais le nombre de toutes les mues particulières que l'animal peut avoir éprouvées à l'extrémité de sa queue. Si même, dans la mue générale des serpens à sonnette, qui doit s'opérer de la même manière que celle des couleuvres, et pendant laquelle la vieille peau de l'animal doit se retourner en entier comme un gant, et ainsi que nous l'avons vu; si, dans cette mue générale, le dépouillement s'étend jusqu'aux dernières vertèbres de la queue et emporte la première pièce de la sonnette, toutes les autres pièces doivent être avec elles

séparées du corps du reptile ; et dès-lors les sonnettes ne seroient jamais composées que de pièces toutes produites dans l'intervalle d'une mue générale à la mue générale suivante.

Toutes les parties des sonnettes étant très-sèches, posées les unes au-dessus des autres, et ayant assez de jeu pour se frotter mutuellement lorsqu'elles sont secouées, il n'est pas surprenant qu'elles produisent un bruit assez sensible ; nous avons éprouvé, avec plusieurs sonnettes à peu près de la grandeur de celle dont nous venons de rapporter les dimensions, que ce bruit, qui ressemble à celui du parchemin qu'on froisse, peut être entendu à plus de soixante pieds de distance. Il seroit bien à desirer qu'on pût l'entendre de plus loin encore, afin que l'approche du boiquira, étant moins imprévue, fût aussi moins dangereuse. Ce serpent est, en effet, d'autant plus à craindre, que ses mouvemens sont souvent très-rapides ; en un clin d'œil, il se replie en cercle, s'appuie sur sa queue, se précipite comme un ressort qui se

débande, tombe sur sa proie, la blesse, et se retire pour échapper à la vengeance de son ennemi : aussi les Mexicains le désignent-ils par le nom d'*ecacoatl*, qui signifie *le vent*.

Ce funeste reptile habite presque toutes les contrées du nouveau monde, depuis la terre de Magellan jusqu'au lac Champlain, vers le quarante-cinquième degré de latitude septentrionale. Il régnoit, pour ainsi dire, au milieu de ces vastes contrées, où presque aucun animal n'osoit en faire sa proie, et où les anciens Américains, retenus par une crainte superstitieuse, redoutoient de lui donner la mort; mais, encouragés par l'exemple des Européens, ils ont bientôt cherché à se délivrer de cette espèce terrible. Chaque jour les arts et les travaux purifiant et fertilisant de plus en plus ces terres nouvelles, ont diminué le nombre des serpens à sonnette, et l'espace sur lequel ces reptiles exerçoient leur funeste domination, se rétrécit à mesure que l'empire de l'homme s'étend par la culture.

Le boiquira se nourrit de vers *, de grenouilles, et même de lièvres : il fait aussi sa proie d'oiseaux et d'écureuils ; car il monte avec facilité sur les arbres, et s'y élance avec vivacité de branche en branche, ainsi que sur les pointes de rochers qu'il habite, et ce n'est que dans la plaine qu'il court avec difficulté, et qu'il est plus aisé d'éviter sa poursuite.

Son haleine empestée, qui trouble quelquefois les petits animaux dont il veut se saisir, peut aussi empêcher qu'ils ne lui échappent. Les Indiens racontent qu'on voit souvent le serpent à sonnette entortillé alentour d'un arbre, lançant des regards terribles contre un écureuil, qui, après avoir manifesté sa frayeur par ses cris et son agitation, tombe au pied de l'arbre, où il est dévoré. M. Vosmaër, qui a fait à la Haye des expériences sur les effets de la morsure d'un boiquira qu'il avoit en vie, dit que les oiseaux et les

* M. Tyson a trouvé un grand nombre de vers du genre des lombrics, dans l'estomac et dans les intestins d'un boiquira. On en trouve aussi quelquefois dans ceux de la vipère commune.

souris qu'on lui jetoit dans la cage où il étoit renfermé, témoignoient une grande terreur; qu'ils cherchoient d'abord à se tapir dans un coin, et qu'ils couroient ensuite, comme saisis de douleurs mortelles, à la rencontre de leur ennemi, qui ne cessoit de sonner de sa queue: mais cet effet d'une vapeur méphitique et puante a été exagéré et dénaturé au point de devenir merveilleux. On a dit que le boiquira avoit, pour ainsi dire, la faculté d'enchanter l'animal qu'il vouloit dévorer; que, par la puissance de son regard, il le contraignoit de s'approcher peu à peu et à se précipiter dans sa gueule; que l'homme ne pouvoit résister à la force magique de ses yeux étincelans, et que, plein de trouble, il se présentoit à la dent envenimée du boiquira, au lieu de chercher à l'éviter. Pour peu que les serpens à sonnette eussent été plus connus, et qu'on se fût occupé de leur histoire, on auroit bientôt, sans doute, ajouté à ces faits merveilleux de nouveaux faits plus merveilleux encore. Et combien de fables n'auroit-on pas substituées au

simple effet d'une haleine fétide, qui même n'a jamais été ni aussi fréquent ni aussi fort que certains naturalistes l'ont pensé ! L'on doit présumer avec Kalm, que le plus souvent lorsqu'on aura vu un oiseau, ou un écureuil, ou tout autre animal, se précipiter, pour ainsi dire, du haut d'un arbre dans la gueule du serpent à sonnette, il aura été déja mordu par le serpent; qu'il se sera enfui sur l'arbre; qu'il aura exprimé par ses cris et son agitation l'action violente du poison laissé dans son sang par la dent du reptile; que ses forces se seront insensiblement affoiblies; qu'il se sera laissé aller de branche en branche, et qu'il sera tombé enfin auprès du serpent, dont les yeux enflammés et le regard avide auront suivi tous ses mouvemens, et qui se sera de nouveau élancé sur lui lorsqu'il l'aura vu presque sans vie. Plusieurs observations rapportées par les voyageurs, et particulièrement un fait rapporté par Kalm, paroissent le prouver.

On a écrit que la pluie augmentoit la fureur du boiquira; mais il faut que ce

soit une pluie d'orage, car il ne craint point d'aller à l'eau. C'est lorsque le tonnerre gronde qu'il est le plus redoutable; on frémit lorsqu'on pense à l'état affreux et aux angoisses mortelles qu'éprouve celui qui, poursuivi par un orage terrible, au milieu des ténèbres épaisses qui lui dérobent sa route, cherche un asyle sous quelque roche avancée, contre les flots d'eau qui tombent des nues, apperçoit au milieu de l'obscurité les yeux étincelans du serpent à sonnette, et le découvre à la clarté des éclairs, agitant sa queue et faisant entendre son sifflement funeste.

Un animal qui ne paroît né que pour détruire, devroit-il donc aussi sentir les feux de l'amour? Mais la même chaleur qui anime tout son être, qui exalte son venin, qui ajoute à ses forces meurtrières, doit rendre aussi plus vif le sentiment qui le porte à se reproduire.

Il ne pond qu'un assez petit nombre d'œufs; mais, comme il vit plusieurs années, l'espèce n'en est que trop multipliée.

Pendant l'hiver des contrées un peu éloignées de la ligne, les boiquira se retirent en grand nombre dans des cavernes, où ils sont presque engourdis et dépourvus de force. C'est alors que les Nègres et les Indiens osent pénétrer dans leurs repaires pour les détruire, et même s'en nourrir; car, malgré le dégoût et l'horreur que ces reptiles inspirent, ils en mangent, dit-on, la chair, et elle ne les incommode pas, pourvu que le serpent ne se soit pas mordu lui-même. Voilà pourquoi, a-t-on ajouté, il faut tuer promptement le boiquira, lorsqu'on veut le manger; il faut lui donner la mort avant qu'il ne s'irrite, parce qu'alors il se mordroit de rage. Mais comment concilier cette assertion avec le témoignage de ceux qui prétendent qu'on peut manger impunément les animaux que sa morsure fait périr, de même que les sauvages se nourrissent, sans aucun inconvénient, du gibier qu'ils ont tué avec leurs flèches empoisonnées ? Cette dernière opinion paroît d'autant plus vraisemblable, que le boiquira sembleroit devoir se donner

la mort lui-même, si la chair des animaux percés par ses crochets devenoit venimeuse par une suite de sa morsure.

Les Nègres saisissent le boiquira auprès de la tête, et il ne lui reste pas assez de vigueur, dans le temps du froid, pour se défendre ou pour leur échapper. Il devient aussi la proie de couleuvres assez fortes, qui doivent le saisir de manière à n'en être pas mordues [1]; et l'on doit supposer la même adresse dans les cochons marrons, qui, suivant Kalm, se nourrissent, sans inconvénient, du boiquira, dressent leurs soies dès qu'ils peuvent le sentir, se jettent sur lui avec avidité, et sont garantis, dans certaines parties de leur corps, du danger de sa morsure, par la rudesse de leur poil, la dureté de leur peau et l'épaisseur de leur graisse [2].

[1] Voyez l'article de *la couleuvre lien*.

[2] Le boiquira est très-vivace, ainsi que les autres serpens. M. Tyson rapporte que celui qu'il disséqua vécut quelques jours après que sa peau eut été déchirée, et qu'on lui eut arraché la plupart de ses viscères. Pendant ce temps ses poumons, qui, vers le devant du corps, étoient composés de petites

Lorsque le printemps est arrivé dans les pays élevés en latitude et habités par les boiquira, que les neiges sont fondues et que l'air est réchauffé, ils sortent pendant le jour de leurs retraites, pour aller s'exposer aux rayons du soleil. Ils rentrent pendant la nuit dans leurs asyles, et ce n'est que lorsque les gelées ont entièrement cessé qu'ils abandonnent leurs cavernes, se répandent dans les campagnes, et pénètrent quelquefois dans les maisons. On ose observer le temps où ces animaux viennent se chauffer au soleil, pour les attaquer et en tuer un grand nombre à la fois.

Pendant l'été, ils habitent au milieu des montagnes élevées, composées de pierres calcaires, incultes et couvertes de bois, telles que celles qui sont voisines de la grande chûte d'eau de Niagara. Ils

cellules, comme ceux des grenouilles, se terminoient par une grande vessie transparente et forte, et avoient près de trois pieds de longueur, ne se dilatèrent et ne se contractèrent point alternativement, mais demeurèrent enflés et remplis d'air jusqu'au moment où l'animal expira.

y choisissent ordinairement les expositions les plus chaudes et les plus favorables à leurs chasses; ils préfèrent le côté méridional d'une montagne, et le bord d'une fontaine ou d'un ruisseau habité par des grenouilles, et où viennent boire les petits animaux dont ils font leur proie. Ils aiment aussi à se mettre de temps en temps à l'abri sous un vieux arbre renversé; et voilà pourquoi, suivant Kalm, les Américains qui voyagent dans les forêts infestées de serpens à sonnette, ne franchissent point les troncs d'arbres couchés à terre, qui obstruent quelquefois le passage: ils aiment mieux en faire le tour; et s'ils sont obligés de les traverser, ils sautent sur le tronc du plus loin qu'ils peuvent, et s'élancent ensuite au-delà.

Le boiquira nage avec la plus grande agilité; il sillonne la surface des eaux avec la vîtesse d'une flèche. Malheur à ceux qui naviguent sur de petits bâtimens auprès des plages qu'il fréquente! Ils s'élancent sur les ponts peu élevés; et quel état affreux que celui où tout espoir de fuir est interdit, où la moindre morsure

de l'ennemi que l'on doit combattre, donne la mort la plus prompte, où il faut vaincre en un instant, ou périr dans des tourmens horribles !

Le premier effet du poison est une enflure générale ; bientôt la bouche s'enflamme et ne peut plus contenir la langue, devenue trop gonflée; une soif dévorante consume ; et si l'on cherche à l'étancher, on ne fait que redoubler les tourmens de son agonie. Les crachats sont ensanglantés; les chairs qui environnent la plaie se corrompent et se dissolvent en pourriture; et sur-tout si c'est pendant l'ardeur de la canicule, on meurt quelquefois dans cinq ou dix minutes, suivant la partie où on a été mordu. On a écrit que les Américains se servoient, contre la morsure du boiquira, d'un emplâtre composé avec la tête même du serpent écrasé. On a prétendu aussi qu'il fuit les lieux où croît le dictame de Virginie, et l'on a essayé de se servir de ce dictame comme d'un remède contre son venin * ; mais il paroît que le véritable

* On lit dans les *Transactions philosophiques*,

antidote, que les Américains ne vouloient pas découvrir, et dont le secret leur a été arraché par M. Teinnint, médecin écossois, est le poligale de Virginie, *sénéka* ou *sénéga* (polygama senega). Cependant il arrive quelquefois que ceux qui ont le bonheur de guérir, ressentent périodiquement, pendant une ou deux années, des douleurs très-vives, accompagnées d'enflure; quelques uns même portent toute leur vie des marques de leur cruel accident, et restent jaunes ou tachetés d'autres couleurs.

Le capitaine Hall fit, dans la Caroline, plusieurs expériences touchant les effets de la morsure du boiquira sur divers animaux. Il fit attacher à un piquet un serpent à sonnette, long d'environ quatre

année 1665, qu'en Virginie, en 1657, au mois de juillet, on attacha au bout d'une longue baguette des feuilles de dictame que l'on avoit un peu broyées, et qu'on les approcha du museau d'un serpent à sonnette, qui se tourna et s'agita vivement, comme pour les éviter, mais qui mourut avant une demi-heure, et parut n'expirer que par l'effet de l'odeur de ces feuilles.

pieds ; trois chiens en furent mordus : le premier mourut en quinze secondes ; le second, mordu peu de temps après, périt au bout de deux heures dans des convulsions ; le troisième, mordu après une demi-heure, n'offrit d'effets visibles du venin qu'au bout de trois heures.

Quatre jours après, un chien mourut en une demi-minute, et un autre ensuite en quatre minutes ; un chat fut trouvé mort le lendemain de l'expérience. On laissa écouler trois jours ; une grenouille mordue mourut en deux minutes, et un poulet de trois mois, dans trois minutes. Quelque temps après, on mit auprès du boiquira un serpent blanc, sain et vigoureux ; ils se mordirent l'un l'autre : le serpent à sonnette répandit même quelques gouttes de sang ; il ne donna cependant aucun signe de maladie, et le serpent blanc mourut en moins de huit minutes. On agita assez le boiquira pour le forcer à se mordre lui-même, et il mourut en douze minutes. Ainsi ce furieux reptile peut tourner contre lui ses armes dangereuses, et venger ses victimes.

Tranquilles habitans de nos contrées tempérées, que nous sommes plus heureux, loin de ces plages où la chaleur et l'humidité règnent avec tant de force! Nous ne voyons point un serpent infecter l'eau, au milieu de laquelle il nage avec facilité; les arbres, dont il parcourt les rameaux avec vîtesse; la terre, dont il peuple les cavernes; les bois solitaires, où il exerce le même empire que le tigre dans ses déserts brûlans, et dont l'obscurité livre plus sûrement sa proie à sa morsure. Ne regrettons pas les beautés naturelles de ces climats plus chauds que le nôtre, leurs arbres plus touffus, leurs feuillages plus agréables, leurs fleurs plus suaves, plus belles; ces fleurs, ces feuillages, ces arbres, cachent la demeure du serpent à sonnette.

## LE MILLET.

Ce serpent à sonnette a été observé dans la Caroline par MM. Garden et Catesby. Nous allons le décrire d'après un individu conservé dans le Cabinet du roi. Le dessus de son corps est gris, avec trois rangs longitudinaux de taches noires; celles de la rangée du milieu sont rouges dans leur centre, et séparées l'une de l'autre par une tache rouge. Le dessus de la tête est couvert de neuf écailles plus grandes que celles du dos, et disposées sur quatre rangs; la mâchoire supérieure est garnie de deux crochets mobiles et très-alongés. Les écailles qui revêtent le dos sont ovales, et relevées par une arête. Le millet a ordinairement cent trente-deux grandes plaques sous le corps, et trente-deux sous la queue. L'individu qui fait partie de la collection du roi, a quinze pouces dix lignes de longueur totale, et sa queue est

longue de vingt-deux lignes ; sa sonnette est composée de onze pièces, a une ligne de largeur dans son plus grand diamètre, et est séparée des grandes plaques par un rang de petites écailles.

## LE DRYINAS.

Presque tous les serpens à sonnette ont les mêmes habitudes naturelles : nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit à l'article du boiquira, et nous nous contenterons de rapporter les traits principaux de la conformation du dryinas.

Ce dernier reptile est blanchâtre, aveo quelques taches d'un jaune plus ou moins clair. Il a ordinairement cent soixante-cinq grandes plaques sous le corps, et trente sous la queue. Le dessus de sa tête présente deux grandes écailles, et celles qui garnissent son dos sont ovales, et relevées par une arête. On le trouve en Amérique.

## LE DURISSUS.

Ce serpent a le dessus du corps varié de blanc et de jaune, avec des taches rhomboïdales, noires et blanches dans leur centre. Le sommet de sa tête est couvert de six grandes écailles, placées sur trois rangs. Le dos est garni d'écailles ovales, et relevées par une arête. L'individu que nous avons décrit, et que nous avons vu au Cabinet du roi, n'avoit qu'une pièce à sa sonnette; sa longueur totale étoit d'un pied cinq pouces six lignes, et celle de sa queue, d'un pouce huit lignes. Il avoit des crochets à venin, longs de quatre lignes, et dont l'extrémité étoit percée par une fente d'une ligne de longueur. Il paroissoit que lorsque l'animal étoit en vie, il pouvoit faire avancer au-delà des lèvres les deux os de la mâchoire inférieure, qui n'étoient réunis que par des membranes, et que l'on voyoit armés de

dents tournées en arrière, et plus grandes vers le museau que vers le gosier *.

* Le durissus a ordinairement cent soixante-douze grandes plaques sous le corps, et vingt-une sous la queue.

# LE PISCIVORE.

C'est Catesby qui a parlé le premier de la conformation et des habitudes de ce serpent, que l'on trouve dans la Caroline, où il porte le nom de *serpent à sonnette*. Sa queue n'est cependant pas garnie de pièces mobiles et un peu sonores; mais elle est terminée par une pointe de nature écailleuse, longue ordinairement d'un demi-pouce, et dure comme de la corne. Cette espèce d'arme a donné lieu à plusieurs fables. On a prétendu qu'elle étoit aussi dangereuse que les dents de l'animal, qu'elle pouvoit également donner la mort, et que même lorsqu'elle perçoit le tronc d'un jeune arbre dont l'écorce étoit encore tendre, les fleurs se fanoient dans le même instant, la verdure se flétrissoit, l'arbre se desséchoit et mouroit. La vérité, relativement aux propriétés du piscivore, est, suivant Catesby, que sa morsure

peut être très-funeste. Sa tête est grosse, son cou menu, sa mâchoire supérieure armée de grands crochets mobiles. Le dessus de son corps, qui a quelquefois cinq ou six pieds de longueur, présente une couleur brune ; le ventre et les côtés du cou sont noirs, avec des bandes jaunes, transversales et irrégulières. Il est très-agile et très-adroit à prendre des poissons : on le voit souvent, pendant l'été, étendu autour des branches d'arbres qui pendent sur les rivières ; il y saisit avec rapidité le moment de surprendre les oiseaux qui viennent se reposer sur l'arbre, ou les poissons qu'il apperçoit dans l'eau ; il s'élance sur ces derniers, les poursuit en nageant et en plongeant avec beaucoup de vîtesse, en prend d'assez gros qu'il entraîne sur le rivage, et qu'il avale avec avidité ; et voilà pourquoi nous l'avons nommé *piscivore*. Il se précipite aussi quelquefois, du haut des branches où il se suspend, sur la tête des hommes qu'il voit passer au-dessous de lui dans un bateau.

QUATRIÈME GENRE.

# SERPENS

*Dont le dessous du corps et de la queue est garni d'écailles semblables à celles du dos.*

## ANGUIS.

Les serpens de ce genre sont très-différens des autres, par leur conformation extérieure. Au lieu d'avoir au-dessous de leur corps de grandes plaques, faites en forme de bandes transversales, et une ou deux rangées de ces mêmes plaques au-dessous de leur queue, ils sont couverts par-tout de petites écailles semblables à celles que les couleuvres, les boa, les serpens à sonnette et la plupart des autres reptiles ont au-dessus du dos. Les écailles de la rangée du milieu

du dessous du corps et de la queue sont cependant, dans quelques anguis, un peu plus grandes que les autres; et c'est celles-là qu'il faut alors compter pour reconnoître plus aisément l'espèce de l'animal, de même que l'on compte dans les boa et dans les couleuvres les grandes pièces qui revêtent le dessous de leur corps. Ces grandes plaques, couchées les unes sous les autres sous le ventre et la queue des couleuvres et des boa, se redressent contre le terrain lorsque ces serpens veulent aller en arrière, et leur opposent alors une résistance plus ou moins forte : aussi les anguis, qui n'ont pas de grandes pièces, peuvent-ils exécuter des mouvemens en tout sens avec plus de facilité que la plupart des autres reptiles; et c'est ce qui leur a fait attribuer, par des voyageurs, le nom d'*amphisbène* ou de *double marcheur* * : mais cette dénomination nous paroît devoir mieux convenir au genre des serpens à anneaux,

* Plusieurs anguis ont été envoyés d'Amérique ou d'ailleurs au Cabinet du roi, sous le nom d'*amphisbène*.

auxquels, en effet, M. Linné l'a attachée exclusivement.

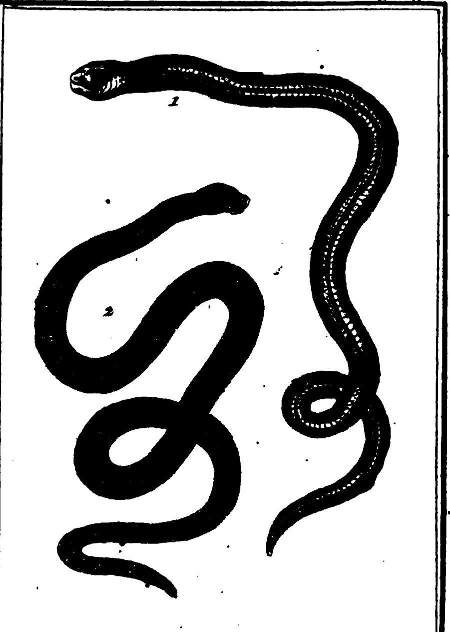
Comme la plupart des expressions exagérées ont produit assez souvent des erreurs grossières ou des contes ridicules, on n'a pas dit uniquement que les anguis pouvoient se mouvoir en arrière presque aussi aisément qu'en avant : on a prétendu encore qu'ils pouvoient se conduire et courir pendant long-temps, dans les deux sens, avec une égale facilité ; qu'ils avoient des yeux à chaque extrémité du corps, pour discerner leur route en avant et en arrière ; qu'ils y avoient même une tête complète ; qu'on s'exposoit aux mêmes dangers, en les saisissant par l'un ou l'autre bout ; qu'ils étoient très à craindre pour les petits animaux dont ils se nourrissoient, parce que jamais le sommeil ne les empêchoit de s'appercevoir du voisinage de leur proie ; que pendant qu'une tête dormoit, l'autre veilloit, etc. Mais c'est assez rapporter les opinions que l'on ne doit pas craindre de voir se répandre, et que par conséquent on n'a pas besoin de combattre. Nous

devons même convenir que la conformation des anguis est une des plus propres à faire naître ces erreurs : leur queue est, en effet, très-grosse en comparaison du corps, et son extrémité arrondie ressemble d'autant plus à une tête, même lorsqu'on la considère à une petite distance, que les diverses taches qui varient ordinairement sa couleur, sont disposées de manière à représenter des yeux, des narines et une bouche. D'ailleurs les yeux des anguis étant très-petits, on a de la peine à les distinguer à l'endroit où ils sont réellement, et on peut plus facilement être trompé par leur apparence. C'est cette petitesse des yeux des anguis qui les a fait nommer *serpens aveugles* par plusieurs voyageurs : mais cette dénomination, qui, à la rigueur, ne convient à aucun serpent, ne doit pas être du moins appliquée aux *anguis*, ni aux *amphisbènes* ou *serpens à anneaux* ; nous ne l'emploierons que pour désigner les dimensions encore plus petites des yeux des serpens que M. Linné a nommés *cæcilia*, et que nous nommons d'après lui *cæciles*.

# L'ORVET*.

Ce serpent est très-commun en beaucoup de pays : il se trouve dans presque toutes les contrées de l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il ressemble beaucoup à un quadrupède ovipare dont nous avons déja indiqué les rapports avec les *anguis*, et auquel nous avons conservé le nom de *seps*; il n'en diffère même en quelque sorte à l'extérieur, que parce qu'il n'a pas les quatre petites pattes dont le seps est pourvu : aussi ses habitudes sont-elles d'autant plus analogues à celles de ce lézard, que le seps ayant les pattes extrêmement courtes, rampe plutôt qu'il ne marche, et s'avance par un mécanisme

* *Couleuvre commune*, en Picardie et dans plusieurs autres provinces de France; *serpent de verre; anvoye*.




1 L'ORVET.

2. LE ROUGE.

J J Dauquet S.

assez semblable à celui que les anguis emploient pour changer de place.

La partie supérieure de la tête est couverte de neuf écailles disposées sur quatre rangs, mais différemment que sur la plupart des couleuvres : le premier rang présente une écaille, le second deux, et les deux autres en offrent chacun trois. Les écailles qui garnissent le dessus et le dessous de son corps, sont très-petites, plates, hexagones, brillantes, bordées d'une couleur blanchâtre, et rousses dans leur milieu ; ce qui produit un grand nombre de très-petites taches sur tout le corps de l'animal. Deux taches plus grandes paroissent l'une au-dessus du museau, et l'autre sur le derrière de la tête, et il en part deux raies longitudinales, brunes ou noires, qui s'étendent jusqu'à la queue, ainsi que deux autres raies d'un brun châtain qui partent des yeux. Le ventre est d'un brun très-foncé, et la gorge marbrée de blanc, de noir et de jaunâtre. Toutes ces couleurs peuvent varier suivant le pays, et peut-être suivant l'âge et le sexe. Mais ce qui peut servir

beaucoup à distinguer l'orvet d'avec plusieurs autres anguis, c'est la longueur de sa queue, qui égale et même surpasse quelquefois celle de son corps ; l'ouverture de sa gueule s'étend jusqu'au-delà des yeux ; les deux os de la mâchoire inférieure ne sont pas séparés l'un de l'autre comme dans un grand nombre de serpens ; et en cela l'orvet ressemble encore au seps et aux autres lézards. Ses dents sont courtes, menues, crochues, et tournées vers le gosier. La langue est comme échancrée en croissant. On a écrit que ses yeux étoient si petits, qu'on avoit peine à les distinguer : cependant, quoiqu'ils soient moins grands à proportion que ceux de beaucoup d'autres serpens, ils sont très-visibles, et d'ailleurs noirs et très-brillans *. Il ne parvient guère à plus de trois pieds de longueur. On a prétendu que sa morsure

* Les écailles qui recouvrent ses lèvres ne sont pas plus grandes que celles qui revêtent son dos; aucunes de celles qui garnissent le dessous de son corps, ne sont plus grandes que leurs voisines. Il en a ordinairement cent trente-cinq rangs sous le corps, et autant sous la queue.

étoit très-dangereuse [1] : mais il n'a point de crochets mobiles, et d'après cela seul on auroit dû supposer qu'il n'avoit point de venin ; d'ailleurs les expériences de M. Laurent l'ont mis hors de doute [2]. De quelque manière qu'on irrite cet animal, il ne mord point, mais se contracte avec force, et se roidit, dit M. Laurent, au point d'avoir alors l'inflexibilité du bois. Ce naturaliste fut obligé d'ouvrir par force la bouche d'un orvet, et d'y introduire la peau d'un chien, que les dents de l'animal trop courtes et trop menues ne purent percer. De petits oiseaux employés à la même expérience, et blessés par le reptile, ne donnèrent aucun signe de venin. La chair nue d'un pigeon fut aussi mise sous les dents de l'orvet, qui la tint serrée pendant long-temps, et la pénétra de la liqueur qui étoit dans sa

[1] Schwenckfeld, dans son *Histoire des reptiles de la Silésie*, a écrit que dans cette province on regardoit l'orvet comme venimeux.

[2] Les auteurs de la *Zoologie britannique* disent qu'en Angleterre l'orvet n'est point regardé comme dangereux.

bouche ; le pigeon fut bientôt guéri de sa blessure, sans donner aucun indice de poison.

Lorsque la crainte ou la colère contraignent l'orvet à tendre ainsi tous ses muscles et à roidir son corps, il n'est pas surprenant qu'on puisse aisément, en le frappant avec un bâton ou même une simple baguette, le diviser et le casser, pour ainsi dire, en plusieurs petites parties : sa fragilité tient à cet état de roideur et de contraction, ainsi que l'a pensé M. Laurent, qui a très-bien observé cet animal ; et elle est d'autant moins surprenante, que ses vertèbres sont très-cassantes par leur nature, comme celles de presque tous les petits serpens et des petits lézards, et que ses muscles sont composés de fibres qui peuvent aisément se séparer. C'est cette propriété de l'orvet qui l'a fait appeler par M. Linné, *anguis fragile*, et qui l'a fait nommer par d'autres auteurs, *serpent de verre*.

On vient de voir que l'orvet se trouve en Suède : il habite aussi l'Écosse ; et, d'après cela, il paroît qu'il ne craint pas

le froid autant que la plupart des serpens, quoiqu'il soit en assez grand nombre dans la plupart des contrées tempérées et même chaudes de l'Europe. Il a pour ennemis ceux des autres serpens, et particulièrement les cigognes, qui en font leur proie d'autant plus aisément, qu'il ne peut leur opposer ni venin, ni force, ni même un volume considérable.

Il s'accouple comme les autres reptiles; le mâle et la femelle s'entortillent l'un autour de l'autre, se serrent étroitement par plusieurs contours et pendant un temps assez long. On a vu des orvets demeurer ainsi réunis pendant plus d'une heure. Les petits serpens de cette espèce n'éclosent pas hors du ventre de leur mère, comme la plupart des couleuvres non venimeuses; mais ils viennent au jour tout formés. Un très-bon observateur * ayant ouvert deux femelles, trouva dix serpens dans une, qui étoit longue de treize pouces, et sept dans l'autre, qui n'avoit qu'un pied de longueur. Ces petits

* M. de Sept-Fontaines.

serpens étoient parfaitement formés ; ils ne différoient de leur mère que par leur grandeur, et par leurs couleurs, qui étoient plus foibles : les plus grands avoient vingt-une lignes, et les plus petits, dix-huit lignes de longueur. Le temps de la portée des orvets est au moins d'un mois, et M. de Sept-Fontaines, que nous venons de citer, s'en est assuré en gardant chez lui une femelle qui ne mit bas qu'un mois après avoir été prise. Elle ne parut pas grossir pendant sa captivité.

C'est ordinairement après les premiers jours de juillet que l'orvet paroît revêtu d'une peau nouvelle dans les provinces septentrionales de France. Son dépouillement s'opère comme celui des couleuvres ; il quitte sa vieille peau d'autant plus facilement, qu'il trouve à sa portée plus de corps contre lesquels il peut se frotter : il arrive seulement quelquefois que la vieille peau ne se retourne que jusqu'à l'anus, et qu'alors la queue sort de l'enveloppe desséchée qui la recouvroit, comme une lame d'épée sort de son fourreau.

L'orvet se nourrit de vers, de scarabées, de grenouilles, de petits rats, et même de crapauds; il les avale le plus souvent sans les mâcher: aussi arrive-t-il quelquefois que de petits vers viennent jusqu'à son estomac, pleins encore de vie, et sans avoir reçu aucune blessure. M. de Sept-Fontaines a trouvé dans le corps d'un jeune orvet un lombric ou ver de terre long de six pouces, et de la grosseur d'un tuyau de plume: le ver étoit encore en vie, et s'enfuit en rampant.

Malgré leur avidité naturelle, les orvets peuvent demeurer un très-grand nombre de jours sans manger, ainsi que les autres serpens, et M. Desfontaines en a eu chez lui qui se sont laissé mourir au bout de plus de cinquante jours, plutôt que de toucher à la nourriture qu'on avoit mise auprès d'eux, et qu'ils auroient dévorée avec précipitation s'ils avoient été en liberté.

L'orvet habite ordinairement sous terre dans des trous qu'il creuse ou qu'il agrandit avec son museau: mais, comme il a besoin de respirer l'air extérieur, il quitte

souvent sa retraite ; l'hiver même il perce quelquefois la neige qui couvre les campagnes, et élève son museau au-dessus de sa surface, la température assez douce des trous souterrains qu'il choisit pour asyle l'empêchant ordinairement de s'engourdir complétement pendant le froid. Lorsque ses chaleurs sont revenues, il passe une grande partie du jour hors de sa retraite ; mais le plus souvent il s'en éloigne peu, et se tient toujours à portée de s'y mettre en sûreté.

Il se dresse fréquemment sur sa queue, qu'il roule en spirale, et qui lui sert de point d'appui, et il demeure quelquefois long-temps dans cette situation. Ses mouvemens sont rapides, mais moins que ceux de la couleuvre à collier. Il ne répand pas communément d'odeur désagréable *.

* Personne n'a mieux étudié les habitudes de l'orvet que M. de Sept-Fontaines, à qui nous devons la connoissance de la plupart des détails que nous venons de rapporter.

# L'ÉRYX *.

CET anguis a beaucoup de rapports avec l'orvet, dont il n'est peut-être qu'une variété. Il a le dessus du corps d'un roux cendré, avec trois raies noires très-étroites qui s'étendent depuis le derrière de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Ses yeux sont à peine visibles. Il a la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure. Ses dents sont assez longues relativement à sa grandeur, égales et un peu courbées vers le gosier. Ses écailles sont arrondies, un peu convexes, luisantes et unies. Sa queue est un peu plus longue que le reste du corps. Il a cent vingt-six rangs d'écailles au-dessous du corps, et cent trente-six au-dessous de la queue. On le trouve en Europe, particulièrement en Angleterre, et il habite aussi plusieurs contrées de l'Amérique.

* *Aberdeen*, dans plusieurs endroits de l'Angleterre, parce qu'on le trouve dans l'Aberdeenshire.

## LA PEINTADE.

Nous conservons ce nom à un anguis qui se trouve dans les Indes. Il a cent soixante-cinq rangs d'écailles sous le corps, trente-deux sous la queue, et le dessus du corps verdâtre, avec plusieurs rangées longitudinales de points noirs ou bruns.

Il nous semble qu'on doit regarder comme une variété de cette espèce, un anguis que M. Pallas a observé sur les bords de la mer Caspienne, et qui a à peu près la longueur d'un pied; la grosseur du petit doigt; cent soixante-dix rangs d'écailles sous le corps; trente-deux rangs sous la queue; la tête grise, tachetée de noir; le corps noir, pointillé de gris sur le dos, et de blanchâtre sur les côtés; la queue longue de deux pouces, et variée de blanc.

# LE ROULEAU.

CET anguis se trouve dans les deux continens. Il est très-commun en Amérique, ainsi que dans les grandes Indes; mais c'est toujours dans les pays chauds qu'on le rencontre. Sa tête, un peu convexe par-dessus, et concave en-dessous, est à peine distinguée du reste du corps par trois écailles plus grandes que les autres qui la couvrent. Ses dents sont assez nombreuses; et comme elles sont toutes égales et qu'il n'a pas de crochets mobiles, l'on doit présumer qu'il n'est point venimeux. Le corps et la queue sont garnis par-dessus et par-dessous d'écailles blanches, bordées de roux*, et tout le corps est varié par des bandes transversales, qui, en formant des anneaux de couleur, gardent leur parallélisme ou se

* Le rouleau a deux cent quarante rangs d'écailles sous le corps, et treize rangs sous la queue.

réunissent avec plus ou moins de régularité. L'on ne sait pas précisément à quelle grandeur peut parvenir le serpent rouleau ; mais, d'après les divers individus qui ont été décrits par les naturalistes, et ceux qui sont conservés au Cabinet du roi, nous présumons qu'elle n'est jamais très-considérable, que le diamètre de cet anguis n'est ordinairement que d'un demi-pouce, et que sa longueur n'excède guère deux ou trois pieds*.

Il se nourrit de vers, d'insectes, et sur-tout de fourmis ; et voilà tout ce que l'on connoît des habitudes de ce serpent.

* Sa queue est très-courte en proportion du corps, dont la longueur est le plus souvent trente fois plus considérable que celle de la queue.

# LE COLUBRIN.

M. Hasselquist a fait connoître cet anguis que l'on trouve en Égypte. Ce serpent a le corps varié d'une manière très-agréable, de brun et d'une couleur pâle. On a compté cent quatre-vingts rangs d'écailles sous son corps, et dix-huit sous sa queue.

## LE TRAIT.

Cet anguis habite en Egypte, ainsi que le colubrin, et c'est aussi M. Hasselquist qui l'a fait connoître. Ce serpent a cent quatre-vingt-six rangs d'écailles sous le corps, et vingt-trois sous la queue; celles qui garnissent son ventre, sont un peu plus larges que celles qui recouvrent son dos.

## LE CORNU.

Cet anguis a beaucoup de rapports avec la couleuvre céraste ; il a, comme ce dernier reptile, deux espèces de cornes sur la tête : mais nous avons vu que dans le céraste ces éminences tiennent à la peau et sont de nature écailleuse, au lieu que dans le cornu ce sont deux dents qui percent la lèvre supérieure et ressemblent à deux petites cornes. On trouve cet anguis en Égypte, où il a été observé par M. Hasselquist, et où vit aussi le céraste. Le cornu a deux cents rangs d'écailles sous le ventre, et quinze sous la queue.

## LE MIGUEL.

Tel est le nom que l'on donne à cet anguis dans le Paraguay et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale. Les écailles qui le couvrent sont brillantes et unies. Le dessus de son corps est jaune, et présente une et quelquefois trois raies longitudinales brunes, avec des bandes transversales très-étroites et de la même couleur. Le miguel a deux cents rangs d'écailles sous le ventre, et douze sous la queue. On voit neuf grandes écailles sur la partie supérieure de sa tête. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du roi, a un pied de longueur totale, et sa queue est longue de trois lignes.

## LE RÉSEAU.

CET anguis a les écailles qui garnissent le dessus de son corps, brunes et blanches dans leur centre; ce qui le fait paroître comme couvert d'un réseau brun. On le trouve en Amérique. Il a cent soixante-dix-sept rangs d'écailles sous le ventre, et trente-sept sous la queue. Le dessus de sa tête est revêtu de grandes écailles.

## LE JAUNE ET BRUN.

Cet anguis se trouve en grand nombre dans les bois de la Caroline et de la Virginie, où il a été observé par MM. Catesby et Garden, et où on ne le regarde pas comme dangereux. Il paroît moins sensible au froid que les autres serpens des mêmes pays, puisqu'il se montre beaucoup plus tôt au printemps. Il est, pour ainsi dire, aussi fragile que l'orvet; les fibres qui composent ses muscles peuvent se séparer très-aisément: pour peu qu'on le frappe, il se partage, comme l'orvet, en plusieurs portions, et il a été appelé *serpent de verre*, de même que ce reptile. Sa longueur n'excède guère dix-huit pouces, et sa queue est trois fois aussi longue que son corps. Son ventre est jaune, et paroît comme réuni au reste du corps par une suture. Le dos est d'un verd mêlé de brun, avec un grand nombre

de très-petites taches jaunes, arrangées très-régulièrement. La description de M. Linné semble indiquer que les écailles qui garnissent le dessus du corps, sont relevées par une arête. La langue est échancrée par le bout, à peu près comme celle de l'orvet. Le jaune et brun a cent vingt-sept rangs d'écailles sous le corps, et deux cent vingt-trois sous la queue.

---

## LA QUEUE-LANCÉOLÉE.

CET anguis diffère de ceux que nous venons de décrire, par la forme de sa queue, qui est comprimée par les côtés : cette partie se termine d'ailleurs en pointe ; elle est, ainsi que le dos, d'une couleur pâle, avec des bandes transversales brunes, et cinquante rangs d'écailles en garnissent le dessous. On compte deux cents rangs d'écailles sous le corps. La queue-lancéolée se trouve à Surinam. Il se pourroit qu'on dût rapporter à cette espèce le serpent à queue applatie, vu par M. Banks près des côtes de la nouvelle Hollande, de la nouvelle Guinée et de la Chine, nageant et plongeant avec facilité pendant les temps calmes, et décrit par M. Vosmaër *.

* On peut consulter à ce sujet l'article du *serpent à large queue* dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle* par M. Valmont de Bomare.

# LE ROUGE.

Cet anguis a été envoyé de Cayenne au Cabinet du roi par M. de la Borde. Les écailles du dos sont d'un beau rouge ; ce qui lui a fait donner le nom de *serpent de corail* par les habitans de la Guiane : mais nous n'avons pas cru devoir lui conserver cette dénomination, de peur qu'on ne le confondît avec la couleuvre *le corallin* dont nous avons parlé. Le dessous de son corps est d'un rouge plus clair. Toutes ses écailles sont hexagones et bordées de blanc, et il est d'ailleurs distingué des autres anguis par des bandes transversales noirâtres qui s'étendent non seulement sur le dessus, mais encore sur le dessous du corps. Lorsque ce serpent est en vie, ses couleurs sont très-éclatantes : mais autant son aspect est agréable, autant il faut fuir son approche ; sa morsure est venimeuse et très-dangereuse, suivant

M. de la Borde. Il porte le nom de *vipère* à la Guiane ; et ce qui prouve que ce nom doit lui appartenir, c'est que l'on a reçu au Cabinet du roi, avec l'individu que nous décrivons, deux serpenteaux de la même espèce, sortis tout formés du ventre de leur mère.

Le rouge a, ainsi que d'autres anguis, la rangée du milieu du dessus du corps et de la queue composée d'écailles un peu plus grandes que leurs voisines. Nous avons compté dans cette rangée deux cent quarante pièces au-dessous du corps, et douze seulement au-dessous de la queue, qui est très-courte [1].

Il paroît que c'est le même animal que celui dont le P. Gumilla a parlé sous le nom de *serpent coral* dans son *Histoire naturelle de l'Orenoque*, et pour lequel nous renvoyons à la note suivante [2].

[1] L'individu envoyé au Cabinet du roi avoit un pied six pouces de longueur totale, et sa queue étoit longue de six lignes.

[2] Je ne puis passer sous silence le *serpent coral*, qu'on nomme ainsi à cause de sa couleur incarnate, et qui est entremêlée de taches noires, grises,

blanches et jaunes. Ce serpent supporte également tous les climats ; ce qui n'empêche pas que ses couleurs ne se ressentent de leur variété : mais son venin conserve toujours la même force, et il n'y en a point, si l'on en excepte la couleuvre macaurel, dont la morsure soit plus dangereuse.

Parlons maintenant des remèdes qu'on a trouvés contre la morsure de ces reptiles...... On peut se servir de la feuille de tabac, qui est un remède efficace contre la morsure des couleuvres, quelle qu'en soit l'espèce. Il suffit d'en mâcher une certaine quantité, d'en avaler une partie, et d'appliquer l'autre sur la plaie pendant trois ou quatre jours, pour n'avoir rien à craindre. J'en ai fait l'essai plusieurs fois sur des malades et même sur des couleuvres : après les avoir étourdies d'un coup de bâton, je leur ai saisi la tête avec une petite fourche, et leur ayant fait ouvrir la bouche en la pressant, j'ai mis dedans du tabac mâché ; et aussitôt elles ont été saisies d'un tremblement général, qui n'a fini qu'avec leur vie, la couleuvre étant restée froide et roide comme un bâton.

Un troisième remède dont on peut se servir, c'est la *pierre orientale*. Elle n'est autre chose qu'un morceau de corne de cerf qu'on fait calciner jusqu'à ce qu'il ait pris la couleur du charbon ; il s'attache de lui-même à la plaie, et attire tout le venin qui

est dedans : mais il en faut quelquefois plus de six morceaux, et le plus sûr est de mâcher du tabac en même temps.

Lorsque l'endroit le permet, on applique sur la plaie quatre ventouses sèches, dont la première dispose les chairs, la seconde attire une liqueur jaune, la troisième une pareille liqueur teinte de sang, et la quatrième le sang tout pur, après quoi il ne reste plus de venin dans la plaie.

Voici un cinquième remède dont on a éprouvé l'effet. Il consiste en une bonne quantité d'eau-de-vie, dans laquelle on a délayé de la poudre à canon, et à la troisième dose le venin perd toute son activité. (*Histoire naturelle de l'Orenoque*, traduction françoise; Lyon, 1758; tome III, page 89 et suivantes.)

# LE LONG-NEZ.

C'est M. Weigel, naturaliste allemand, qui a fait connoître cette espèce d'anguis, remarquable par l'alongement de son museau. Ce prolongement est très-sensible, la lèvre de dessous étant beaucoup moins avancée que la supérieure, contre le bord inférieur de laquelle elle s'applique, et la bouche étant par-là un peu située au-dessous du museau. La longueur totale de l'individu décrit par M. Weigel étoit à peu près d'un pied; une pointe dure terminoit la queue. La couleur du dessus du corps de cet anguis étoit d'un noir plus ou moins tirant sur le verdâtre; on voyoit une tache jaune sur le bout du museau, et à l'extrémité de la queue, sur laquelle on remarquoit deux bandes obliques de la même couleur, qui étoit aussi celle du ventre, et s'étendoit même,

dans certains endroits, sur les côtés du corps. Ce serpent avoit deux cent dix-huit rangs d'écailles sous le corps, et douze sous la queue. Il avoit été apporté de Surinam.

---

# LA PLATURE.

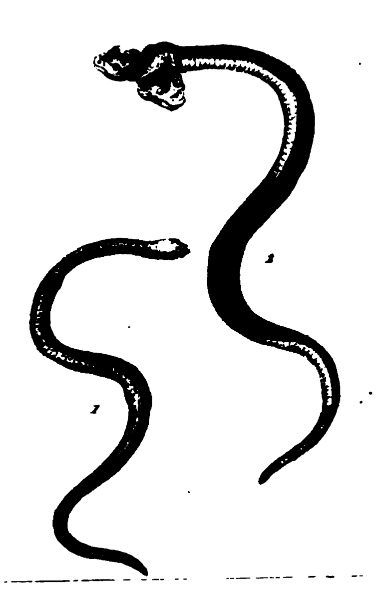
Ce serpent a beaucoup de ressemblance avec la queue-lancéolée : il a, comme ce dernier anguis, la queue comprimée et applatie par les côtés ; mais celle de la queue-lancéolée se termine en pointe, au lieu que la queue de la plature a son extrémité arrondie. M. Linné a fait connoître cette espèce de serpent, dont un individu faisoit partie de la collection de M. Ziervogel, apothicaire à Copenhague.

La tête de la plature est alongée ; ses mâchoires sont sans dents. Cet anguis a un pied et demi de longueur totale, et deux pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Le dessus de son corps est noir, le dessous blanc, et la queue variée de blanc et de noir. Les écailles qui recouvrent ce serpent sont arrondies, ne se recouvrent pas les unes les autres, et sont si petites, qu'on ne peut pas les compter.

# LE LOMBRIC *.

Un des caractères auxquels on fait le plus d'attention lorsqu'on examine le lombric, c'est la proportion générale de son corps, moins gros vers la tête qu'à l'extrémité opposée, de telle sorte que si on ne considéroit pas la position des écailles de cet anguis, on seroit tenté de prendre le bout de sa queue pour sa tête, d'autant plus que cette dernière partie n'est pas plus grosse que l'extrémité du corps à laquelle elle tient, et que les yeux ne sont que de petits points très-peu sensibles, et recouverts par une membrane, ainsi que ceux des amphisbènes. Le museau du lombric est très-arrondi et percé de deux petits trous presque invisibles, qui tiennent lieu de narines à l'animal; mais il ne présente d'ailleurs aucune ouverture pour

* *Antilios*, dans l'île de Chypre; *serpent d'oreille*, dans l'Inde.




1 LE LOMBRIC.

2 SERPENT MONSTRUEUX *à deux Têtes*.

la gueule : ce n'est qu'au-dessous du museau, et à une petite distance de cette extrémité, qu'on apperçoit une petite bouche dont les lèvres n'ont que deux lignes de tour dans le plus grand individu des lombrics conservés au Cabinet du roi. La mâchoire inférieure, plus courte que celle de dessus, s'applique si exactement contre cette mâchoire supérieure, qu'il faut beaucoup d'attention pour reconnoître la place de la bouche lorsqu'elle est fermée. Nous n'avons pu voir des dents dans aucun des lombrics que nous avons examinés * ; mais nous avons remarqué dans tous une petite langue appliquée et comme collée contre la mâchoire supérieure.

Le corps entier du lombric est presque cylindrique, excepté à l'endroit de la tête qui est un peu applati par-dessus et par-dessous. Ce serpent est entièrement recouvert de très-petites écailles très-unies et très-luisantes, placées les unes au-des-

* Le lombric étoit regardé, à la Jamaïque, comme venimeux; mais Brown dit qu'il n'a jamais pu constater l'existence du venin de ce reptile.

sus des autres comme les ardoises sur les toits, toutes de même forme et de même grandeur, tant sur le ventre que sur la queue et sur le dos, et présentant partout une couleur uniforme d'un blanc livide, de telle sorte que le dessous du corps n'est distingué du dessus ni par la forme, ni par la position, ni par la couleur des écailles. Le museau est couvert par-dessus de trois écailles un peu plus grandes que celles du dos, et placées à côté l'une de l'autre, et trois écailles semblables en revêtent le dessous au-devant de l'ouverture de la bouche.

L'anus est situé très-près de l'extrémité du corps, dont il n'est éloigné que d'une ligne et demie dans un des individus que nous avons décrits. Cette ouverture, faite en forme de fente très-étroite, n'avoit, dans cet individu, qu'une demi-ligne de longueur, et ne pouvoit être apperçue que lorsqu'on plioit le corps de l'animal du côté opposé à celui où étoit l'anus. La très-courte queue du lombric est terminée par une écaille pointue et dure; la manière dont nous l'avons vue repliée

dans plusieurs anguis de cette espèce, et la force avec laquelle elle étoit roidie, ainsi que le reste du corps, prouvent la facilité avec laquelle le lombric peut se tourner et se plier en différens sens.

Nous ignorons jusqu'à quelle grandeur les lombrics peuvent parvenir. Le plus grand de ceux que nous avons vus, avoit huit pouces onze lignes de longueur, et deux lignes de diamètre dans l'endroit le plus gros du corps. Il avoit été apporté de l'île de Chypre sous le nom d'*anilios*. Mais ce n'est pas seulement dans cette île qu'il habite; on le trouve aussi aux grandes Indes, d'où on a envoyé au Cabinet du roi un très-petit serpent long de quatre pouces neuf lignes, et n'ayant pas une ligne de diamètre, mais qui d'ailleurs est entièrement semblable au lombric, et qui évidemment est un jeune animal de la même espèce. Il est arrivé sous le nom de *serpent d'oreille* : nous ne savons pas ce qui peut avoir donné lieu à cette dénomination.

La conformation du lombric, la grande facilité qu'il a de se replier plusieurs fois

sur lui-même, et celle avec laquelle il peut s'insinuer dans les plus petites cavités, doivent donner à sa manière de vivre beaucoup de ressemblance avec celle de l'orvet, dont il se rapproche à beaucoup d'égards, ainsi qu'avec celle de plusieurs vers proprement dits, que l'espèce du lombric lie, pour ainsi dire, à l'ordre des serpens par de nouveaux rapports, et particulièrement par la petitesse de son anus, ainsi que par la position de sa bouche.

# CINQUIÈME GENRE.

# SERPENS

*Dont le corps et la queue sont entourés d'anneaux écailleux.*

## AMPHISBÈNES.

### L'ENFUMÉ *.

Il est très-facile de distinguer les amphisbènes de tous les serpens dont nous avons déja parlé : non seulement ils n'ont point de plaques sous le corps ni sous la queue ; mais les écailles qui les revêtent sont presque quarrées, plus ou moins

* *Ibijara*, par les Brasiliens ; *bodty* ; *cega*, *cobre vega*, et *cobra de las cabecas*, par les Portugais.

régulières, disposées transversalement, et réunies l'une à côté de l'autre, de manière à former des anneaux entiers qui environnent l'animal. Le dessus et le dessous du corps et de la queue se ressemblent si fort dans les amphisbènes, que, lorsque leur tête et leur anus sont cachés, l'on ne peut savoir s'ils sont dans leur position naturelle ou renversés sur le dos; on pourroit même dire que, sans la position de leur tête et celle de leur colonne vertébrale, plus voisine du dessus que du dessous du corps, ils trouveroient un point d'appui aussi avantageux dans la portion supérieure de ces anneaux que dans l'inférieure, et qu'ils pourroient également s'avancer en rampant sur leur dos et sur leur ventre. Mais s'ils sont privés de cette double manière de marcher par la situation de leur tête et par celle de leur colonne vertébrale, cette forme d'anneaux également construits au-dessus et au-dessous de leur corps leur donne une grande facilité pour se retourner, se replier en différens sens comme les vers, et exécuter divers mouvemens

interdits aux autres serpens. Trouvant d'ailleurs dans ces anneaux la même résistance, soit qu'ils avancent ou qu'ils reculent, ils peuvent ramper presque avec une égale vitesse en avant et en arrière; et de là vient le nom de *double-marcheur* ou d'*amphisbène* qui leur a été donné. Ayant la queue très-grosse et terminée par un bout arrondi, portant souvent en arrière cette extrémité grosse et obtuse, et lui faisant faire des mouvemens que la tête seule exécute communément dans beaucoup d'autres reptiles, il n'est pas surprenant que leur manière de se mouvoir ait donné lieu à une erreur semblable à celle que les anguis ont fait naître : on a cru qu'ils avoient deux têtes, non pas placées à côté l'une de l'autre, comme dans certains serpens monstrueux, mais la première à une extrémité du corps, et la seconde à l'autre. On ne s'est pas même contenté d'admettre cette conformation extraordinaire; on a imaginé des fables absurdes que nous n'avons pas besoin de réfuter. On a cru et écrit très-sérieusement que lorsqu'on coupe un

amphisbène en deux par le milieu du corps, les deux têtes se cherchent mutuellement; que lorsqu'elles se sont rencontrées, elles se rejoignent par les extrémités qui ont été coupées, le sang servant de glu pour les réunir; que si on les coupe en trois morceaux, chaque tête cherche le côté qui lui appartient, et que lorsqu'elle s'y est attachée, le serpent se trouve dans le même état qu'avant d'avoir été divisé; que le moyen de tuer un amphisbène est de couper les deux têtes avec une petite partie du corps, et de les suspendre à un arbre avec un cordeau; que même cette manière n'est pas très-sûre; que lorsque les oiseaux de proie ne les mangent point, et que le cordeau se pourrit, l'amphisbène, desséché par le soleil, tombe à terre; qu'à la première pluie qui survient, il renaît par le secours de l'humidité qui le pénètre; que, par une suite de cette propriété, ce serpent réduit en poudre est le meilleur spécifique pour réunir et souder les os cassés, etc. Combien d'idées ridicules le défaut de lumières et le besoin du merveilleux n'ont-ils pas fait adopter!

L'espèce de ces amphisbènes la plus anciennement connue est celle de l'enfumé. Le nom de ce serpent lui vient de sa couleur, qui est en effet très-foncée, presque noire, et variée de blanc. Il parvient communément à la longueur d'un pied ou deux ; mais sa queue n'excède presque jamais celle de douze ou quinze lignes *. Ses yeux sont non seulement très-petits, mais encore recouverts et comme voilés par une membrane : c'est cette conformation singulière qui lui a fait donner, ainsi qu'aux anguis, le nom de *serpent aveugle*, et qui établit un nouveau rapport entre ce reptile et les murènes, les congres, et les anguilles, qui d'ailleurs ressemblent, à beaucoup d'égards, aux serpens, et que l'on a quelquefois même appelées *serpens d'eau*.

L'enfumé habite les Indes orientales, particulièrement l'île de Ceylan : on le rencontre aussi en Amérique. On ignore une grande partie de ses habitudes ; mais l'on sait qu'il se nourrit de vers de terre,

* On compte ordinairement deux cents anneaux sur le corps de l'enfumé, et trente sur sa queue.

de mollasses, de divers insectes, de cloportes, de scolopendres, etc. Il fait aussi la guerre aux fourmis, dont il paroît qu'il aime beaucoup à se nourrir. Bien loin de chercher à détruire ou diminuer son espèce, on devroit donc tâcher de la multiplier dans les contrées torrides, si souvent dévastées par des légions innombrables de fourmis, qui s'avançant en colonnes pressées, et couvrant un grand espace, laissent par-tout des traces funestes que l'on prendroit pour celles de la flamme dévorante. L'enfumé fait aisément sa proie de ces fourmis ainsi que des vers, des larves d'insectes, et de tous les petits animaux qui se cachent sous terre, la faculté qu'il a de reculer ou d'avancer sans se blesser lui donnant, ainsi que sa conformation générale, une très-grande facilité pour pénétrer dans les retraites souterraines des vers, des fourmis et des insectes. Il peut d'ailleurs fouiller la terre plus profondément que plusieurs autres serpens, sa peau étant très-dure, et ses muscles très-vigoureux. Quelques voyageurs ont écrit qu'il étoit

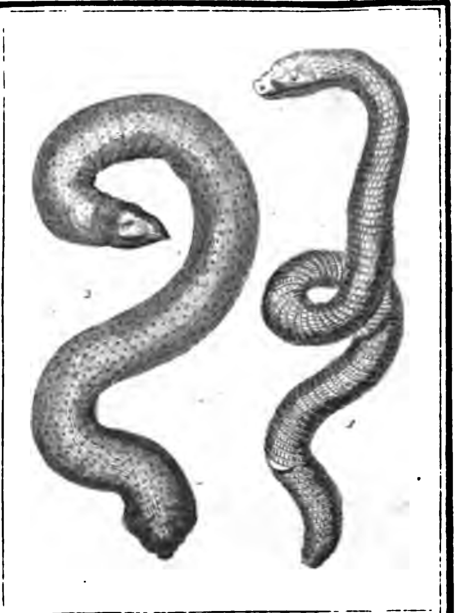
venimeux ; nous avons trouvé cependant que ses mâchoires n'étoient garnies d'aucun crochet mobile. On voit au-dessus de son anus huit petits tubercules percés à leur extrémité, et qui communiquent avec autant de petites glandes ; ce qui lui donne un nouveau rapport avec le bipède cannelé [1], ainsi qu'avec plusieurs espèces de lézards [2].

[1] Voyez l'article du *bipède cannelé*, à la suite de l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares.

[2] L'enfumé a le dessus de la tête garni de six grandes écailles placées sur trois rangs.

## LE BLANCHET.

CET amphisbène diffère principalement de celui que nous venons de décrire par le nombre de ses anneaux et par sa couleur : il est blanc, et souvent sans aucune tache. Le dessus de sa tête est couvert, ainsi que celle de l'enfumé, par six grandes écailles disposées sur trois rangs, dont chacun est composé de deux pièces. On compte communément deux cent vingt-trois anneaux autour de son corps, et seize autour de sa queue. On voit au-dessus de l'ouverture de l'anus huit tubercules semblables à ceux que présente l'enfumé, mais moins élevés et moins grands. Un blanchet conservé au Cabinet du roi a un pied cinq pouces neuf lignes de longueur totale, et sa queue n'est longue que d'un pouce six lignes. Nous n'avons pas vu de crochets mobiles dans les blanchets que nous avons examinés.



1 LE BLANCHET .

2 LIBIARE .

## SIXIÈME GENRE.

# SERPENS

*Dont les côtés du corps présentent une rangée longitudinale de plis.*

---

## CŒCILES.

---

### L'IBIARE.

---

La forme de ce serpent est cylindrique; un individu de cette espèce, décrit par M. Linné, avoit un pied de longueur, et étoit épais d'un pouce. L'ibiare paroît n'être couvert d'aucune écaille; on remarque cependant sur son dos, de petits points un peu saillans dont la nature pourroit approcher de celle des écailles. Le museau est un peu arrondi; la mâ-

choire supérieure, plus avancée que l'inférieure, est garnie auprès des narines de deux petits barbillons, ou *tentacules* très-courts et à peine sensibles ; ce qui donne à l'ibiare un rapport de plus avec plusieurs espèces de poissons. Ses yeux sont très-petits, et recouverts par une membrane, comme ceux de quelques autres serpens, et de plusieurs poissons de mer ou d'eau douce. Sa peau est plissée de chaque côté du corps, et y forme communément cent trente-cinq rides ou plis assez sensibles. Sa queue est très-courte ; elle présente des rides annulaires comme le corps des vers de terre appelés *lombrics*. On le trouve en Amérique. Il est à desirer que les voyageurs observent ses habitudes naturelles.

---

# LE VISQUEUX.

Cette espèce de cœcile habite les Indes. Elle a les yeux encore plus petits que l'ibiare, et ses côtés présentent un plus grand nombre de plis : on en compte trois cent quarante le long du corps, et dix le long de la queue. Sa couleur est brune, avec une petite raie blanchâtre sur les côtés.

## SEPTIÈME GENRE.

# SERPENS

*Dont le dessous du corps présente de grandes plaques, sur lesquelles on voit ensuite des anneaux écailleux; et dont l'extrémité de la queue est garnie par-dessous de très-petites écailles.*

---

## LANGAHA.

---

## LANGAHA DE MADAGASCAR.

M. Brugnière, de la société royale de Montpellier, a publié le premier la description de ce serpent qu'il a observé dans l'île de Madagascar. Cette espèce réunit trois caractères remarquables; l'un, des




1 LANGAHA *de Madagascar*.

2 LACROCHORDE *de Java*.

*L. Bouquet S.*

couleuvres ; le second, des amphisbènes ; et le troisième, des anguis : elle a, comme les anguis, une partie du dessous de la queue recouverte de petites écailles, des anneaux écailleux comme les amphisbènes, et de grandes plaques sous le corps comme les couleuvres ; elle appartient dès-lors à un genre très-distinct et très-facile à reconnoître, auquel nous avons conservé le nom de *langaha* qu'on lui donne à Madagascar.

L'individu de l'espèce du langaha de Madagascar, décrit par M. Brugnière, avoit deux pieds huit pouces de longueur totale, et sept lignes de diamètre dans la partie la plus grosse de son corps. Le dessus de sa tête étoit couvert de sept grandes écailles, placées sur deux rangs ; la rangée la plus voisine du museau présentoit trois pièces, et l'autre rangée en présentoit quatre. Sa mâchoire supérieure étoit terminée par une appendice longue de neuf lignes, tendineuse, flexible, très-pointue et revêtue de très-petites écailles ; ce qui lui donnoit un nouveau rapport avec la couleuvre nasique. Elle

avoit, suivant M. Bruguière, des dents de même forme et en même nombre que celles de la vipère. Les écailles qui revêtoient le dos, étoient rhomboïdales, rougeâtres, et l'on voyoit à leur base un petit cercle gris avec un point jaune. On comptoit sur la partie inférieure du corps cent quatre-vingt-quatre grandes plaques blanchâtres, luisantes, d'autant plus longues qu'elles étoient plus éloignées de la tête, et qui formoient enfin autour du corps, des anneaux entiers au nombre de quarante-deux. Après ces anneaux, ou plutôt vers le milieu de l'endroit garni par ces anneaux écailleux, commençoit la queue apparente que recouvroient de très-petites écailles; mais la véritable queue étoit beaucoup plus longue, puisque l'anus étoit placé entre la quatre-vingt-dixième et la quatre-vingt-onzième grande plaque, au milieu de quatre pièces écailleuses.

M. Bruguière ayant vu trois langaha de Madagascar, s'est assuré que le nombre des grandes plaques et des anneaux étoit variable dans cette espèce: un de ces trois

individus, au lieu de présenter les couleurs que nous venons d'indiquer, étoit violet, avec des points plus foncés sur le dos.

Les habitans de Madagascar craignent beaucoup le langaha ; et en effet, la forme de ses dents, semblables à celles de la vipère, doit faire présumer qu'il est venimeux.

## HUITIÈME GENRE.

# SERPENS

*Qui ont le corps et la queue garnis de petits tubercules.*

## ACROCHORDES.

### L'ACROCHORDE DE JAVA *.

M. Hornsted a observé et décrit ce serpent, qu'il a cru devoir placer dans un genre particulier, et que nous séparerons, avec lui, des genres dont nous venons de parler, jusqu'à ce que de nouvelles observations aient fixé la véritable place que ce reptile doit occuper. Le corps et la

* La peau de l'acrochorde de Java, décrit par M. Hornstedt, a été déposée dans le cabinet d'histoire naturelle du roi de Suède.

queue de ce serpent sont garnis de verrues ou tubercules relevés par trois arêtes, et qui devant ressembler beaucoup à de petites écailles, rapprochent l'acrochorde de Java du genre des anguis, et particulièrement de la plature, dont les écailles sont très-petites et très-difficiles à compter. Mais l'acrochorde de Java est beaucoup plus grand que la plupart des anguis : l'individu décrit par M. Hornstedt avoit à peu près huit pieds trois pouces de longueur totale; sa queue étoit longue de onze pouces, et son plus grand diamètre excédoit trois pouces. Il étoit femelle, et l'on trouva dans son ventre cinq petits tout formés et longs de neuf pouces.

L'acrochorde de Java a le dessus du corps noir, le dessoùs blanchâtre, les côtés blanchâtres tachetés de noir : ses couleurs ont donc beaucoup de rapports avec celles de la plature. Sa tête est applatie et couverte de petites écailles; l'ouverture de sa gueule est petite : il n'a point de crochets à venin; mais un double rang de dents garnit chaque mâchoire.

L'endroit le plus gros du corps est auprès de l'anus, dont l'ouverture est étroite. Il a la queue très-menue : celle de l'individu décrit par M. Hornstedt n'avoit que six lignes de diamètre à son origine.

C'est dans une vaste forêt de poivriers, près de Sangasan, dans l'île de Java, que cet individu fut trouvé. Des Chinois que M. Hornstedt avoit avec lui, mangèrent la chair de ce reptile, et la trouvèrent excellente.

---

# DES SERPENS MONSTRUEUX.

Nous venons de présenter la description des diverses espèces de serpens que les naturalistes ou les voyageurs ont fait connoître; de mettre sous les yeux les traits de leur conformation extérieure, ainsi que les principaux points de leur organisation interne; de donner, pour ainsi dire, du mouvement et de la vie à ces représentations inanimées, en indiquant les grands résultats de l'organisation et de la forme de ces reptiles; de comparer avec soin leurs propriétés et leurs formes; de rassembler les attributs communs à toutes les espèces comprises dans chaque genre, et d'en former les caractères distinctifs de chacun de ces groupes. Nous élevant ensuite à une considération plus étendue, nous avons essayé de réunir toutes les qualités, toutes les facultés, toutes les

habitudes, toutes les formes qui nous ont paru appartenir à tous les genres de serpens, et d'en composer le tableau général de l'ordre entier de ces animaux, que nous avons placé au commencement de notre examen détaillé de leurs espèces particulières.

Nous avons recherché dans ces formes, dans ces habitudes, dans ces propriétés, celles qui sont constantes, et celles qui sont variables. Parcourant, à l'aide de l'imagination, les divers points du globe pour y reconnoître les différentes espèces de serpens, nous n'avons jamais cessé, lorsque nous avons retrouvé la même espèce sous différens climats, de marquer, autant qu'il a été en nous, l'influence de la température et des accidens de l'atmosphère sur sa conformation ou sur ses mœurs. Nous avons toujours voulu distinguer les facultés permanentes qui appartiennent véritablement à l'espèce, d'avec les propriétés passagères et relatives produites par l'âge, par les circonstances des lieux ou par celles des temps.

Il ne nous reste plus, pour donner de

l'ordre des serpens l'idée la plus étendue et la plus exacte qu'il soit en notre pouvoir de faire naître, qu'à mettre un moment sous les yeux les grandes variétés auxquelles les individus peuvent être soumis, les écarts apparens dont ils peuvent être l'exemple, les diverses monstruosités qu'ils peuvent présenter.

Quelqu'isolés que paroissent ces objets, quelque passagers, quelqu'éloignés qu'ils soient des objets ordinaires de l'étude du naturaliste qui ne recherche que les choses constantes, ne considère que les espèces, et compte pour rien les individus, ils répandront une nouvelle lumière sur l'ensemble des faits permanens et généraux que nous venons de considérer.

Au premier coup d'œil, une monstruosité paroît une exception aux lois de la Nature; ce n'est cependant qu'une exception aux effets qu'elles produisent ordinairement. Ces lois, toujours immuables comme l'essence des choses dont elles dérivent, ne varient ni pour les temps ni pour les lieux : mais, suivant les circons-

tances dans lesquelles elles agissent, leurs résultats sont accrus ou diminués; leurs diverses actions se combinent ou se désunissent. Lorsque ces actions se joignent l'une à l'autre, les produits qui avoient toujours été séparés se trouvent réunis, et voilà comment se forment les monstres par excès. Lorsqu'au contraire les différens effets de ces lois constantes se séparent, pour ainsi dire, et ne s'exécutent plus dans le même sujet, les résultats ordinaires des forces de la Nature sont diminués ou disparoissent, et voilà l'origine des monstres par défaut.

Les monstres sont donc des effets d'une composition ou d'une décomposition opérées par la Nature dans ses propres forces, et qui, bien supérieures à tout ce que l'art pourroit tenter, peuvent nous dévoiler, pour ainsi dire, le secret de ces forces puissantes et merveilleuses, en les montrant sous de nouveaux points de vue; de même que, par la synthèse ou l'analyse, nous découvrons dans les corps que nous examinons, de nouvelles faces ou de nouvelles propriétés.

L'étude des monstruosités, sur-tout de celles qui sont les plus frappantes et les plus extraordinaires, peut donc nous conduire quelquefois à des vérités importantes, en nous montrant de nouvelles applications des forces de la Nature, et par conséquent en nous découvrant une plus grande étendue de ses lois.

Lorsqu'en comparant la durée de ces résultats extraordinaires avec celle des résultats les plus communs, on cherchera combien la réunion ou le défaut de plusieurs causes particulières influe non seulement sur la grandeur des effets, mais encore sur la longueur de leur existence, on trouvera presque toujours que les monstres subsistent pendant un temps moins long que les êtres ordinaires avec lesquels ils ont le plus de rapports, parce que les circonstances qui occasionnent la réunion ou la séparation des diverses forces dont résulte la monstruosité, n'agissent presque jamais également et en même proportion dans tous les points de l'être monstrueux qu'elles produisent; et dès-lors ses différens ressorts n'ayant plus

entre eux des rapports convenables, comment leur jeu pourroit-il durer aussi long-temps ?

Rien ne pouvant garantir les serpens de l'influence plus ou moins grande de toutes les causes qui modifient l'existence des êtres vivans, leurs diverses espèces doivent présenter et présentent en effet, comme celles des autres ordres, non seulement des variétés de couleur, constantes ou passagères, produites par la température, les accidens de l'atmosphère ou d'autres circonstances particulières, mais encore des monstruosités occasionnées par ce qu'ils éprouvent, soit avant d'être renfermés dans leur œuf, et pendant qu'ils ne sont encore que d'informes embryons, soit pendant qu'ils sont enveloppés dans ce même œuf ou après qu'ils en sont éclos, et lorsqu'étant encore très-jeunes, leur organisation est plus tendre et plus susceptible d'être altérée. Mais, comme ils n'ont ni bras ni jambes, ils ne peuvent être, à l'extérieur, monstrueux par excès ou par défaut que dans leur tête ou dans leur queue ; et

voilà pourquoi, tout égal d'ailleurs, on doit moins trouver de serpens monstrueux que de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, etc.

Il arrive cependant assez souvent que lorsque les serpens ont eu leur queue partagée en long par quelque accident, une portion de cette queue se recouvre de peau, demeure séparée, et forme une seconde queue quelquefois conformée, en apparence, aussi bien que la première, quoiqu'une seule de ces deux queues renferme des vertèbres, ainsi que nous l'avons vu pour les lézards. Mais cette espèce de monstruosité, produite par une division accidentelle, est moins remarquable que celle que l'on a observée dans quelques serpens nés avec deux têtes. L'exemple d'une monstruosité semblable, reconnue dans presque tous les ordres d'animaux, empêcheroit seul qu'on ne révoquât en doute l'existence de pareils serpens. A la vérité, plusieurs voyageurs ont voulu parler de ces serpens à deux têtes, comme d'une espèce constante: induits peut-être en erreur par ce qu'on

a dit des serpens nommés *amphisbènes*, auxquels on a attribué pendant long-temps deux têtes, une à chaque extré-mité du corps, et dans lesquels on a sup-posé la faculté de se servir indifférem-ment de l'une ou de l'autre, ils ont con-fondu avec ces amphisbènes les serpens à deux têtes placées toutes les deux à la même extrémité du corps, et qui ne sont que des monstruosités passagères. Plu-sieurs personnes arrivées de la Louisiane m'ont assuré que ces serpens à deux têtes y formoient une espèce très-permanente; et qui se multiplioit par la génération, ainsi que les autres espèces de serpens. Mais, indépendamment de toutes les rai-sons d'analogie qui doivent empêcher d'admettre cette opinion, aucun de ces voyageurs n'a dit avoir vu un de ces ser-pens femelle mettre bas des petits pour-vus de deux têtes comme leur mère, ou pondre des œufs dont les fœtus présen-tassent la même conformation extraordi-naire; et ces serpens à deux têtes ne doivent jamais être regardés que comme des monstruosités accidentelles, ainsi que

les chiens, les chats, les cochons, les veaux et les autres animaux que l'on a également vus avec deux têtes très-distinctes. Il peut se faire que des circonstances particulières relatives au climat rendent ces monstres plus communs dans certains pays que dans d'autres; et des observateurs peu difficiles n'auront eu besoin que d'appercevoir deux ou trois individus à deux têtes dans la même contrée, quoiqu'à des époques très-éloignées, pour accréditer tous les contes répandus au sujet de ces reptiles; d'autant plus que lorsqu'il s'agit de serpens ou d'autres animaux qui demeurent pendant long-temps renfermés dans leurs retraites, qui se cachent à la vue de l'homme, et qu'il est par conséquent assez difficile de rencontrer, deux ou trois individus ont suffi quelquefois à certains voyageurs pour admettre une espèce nouvelle, et peuvent, en effet, suffire lorsqu'il ne s'agit pas d'une conformation des plus extraordinaires.

Les anciens, ainsi que les modernes, ont parlé de l'existence de ces reptiles

monstrueux et à deux têtes. Aristote en fait mention. Élien dit que, de son temps, on en voyoit assez souvent dans le pays arrosé par le fleuve Arcas ; qu'ils étoient longs de trois ou quatre coudées ; que la couleur de leur corps étoit noire, et celle de leurs têtes, blanchâtre. Aldrovande avoit dans son cabinet, à Bologne, un de ces serpens à deux têtes. Joseph Lanzoni et d'autres observateurs en ont vu, et l'on en conserve maintenant un dans le Cabinet du roi.

Ce dernier reptile a de longueur totale dix pouces deux lignes ; sa queue est longue d'un pouce six lignes, et sa circonférence est d'un pouce une ligne dans l'endroit le plus gros du corps. Les écailles qui revêtent son dos, sont ovales et relevées par une arête. Il n'a qu'un seul cou, mais deux têtes égales, et longues chacune de huit lignes ; les écailles qui en garnissent la partie supérieure, sont semblables à celles du dos ; une grande écaille recouvre chaque œil ; les deux bouches renferment une langue fourchue, ainsi que des crochets creux et mobiles. Les

deux têtes sont réunies de manière à former un angle de plus de cent cinquante degrés ; et lorsque les deux bouches sont ouvertes, on peut voir le jour au travers de ces deux bouches et des deux gosiers joints ensemble.

On peut observer, un peu au-dessous du cou, un pli assez considérable que fait le corps, et qui est produit par la peau du côté gauche, plus courte dans cette partie que la peau du côté droit.

La couleur du dessus du corps a été altérée par l'esprit-de-vin ; elle paroît d'un brun plus ou moins foncé, et le dessous du corps est blanchâtre : nous avons compté deux cent vingt-six grandes plaques et soixante paires de petites. Ce reptile monstrueux appartient évidemment au genre des couleuvres ; il doit être placé parmi les venimeuses, et peut-être étoit-il de l'espèce de la vipère *fer-de-lance*. Nous ignorons d'où il a été apporté au Cabinet de sa majesté.

Mais ce n'est pas seulement dans leurs collections que les naturalistes ont vu des serpens à deux têtes. Rédi en a observé

un vivant *. Il l'avoit trouvé, au mois de

* Nous donnons dans cette note un extrait de la description des parties intérieures de ce reptile, faite par Rédi.

« Ce serpent avoit deux trachées-artères, et par « conséquent deux poumons, lesquels étoient tout-« à-fait séparés l'un de l'autre : le poumon droit « paroissoit évidemment plus gros que le gauche; « la figure en étoit semblable à celle des poumons « des vipères et des autres serpens; c'étoit une es-« pèce de sac membraneux fort long, dont la sur-« face intérieure étoit semée de petites éminences « répandues sans ordre; il étoit manifestement com-« posé de deux différentes substances, et tout-à-fait « semblable au poumon du serpent décrit par Gé-« rard Blasius.

« Il se trouva deux cœurs enveloppés chacun de « leur péricarde, et ayant chacun leurs vaisseaux « sanguins ces deux cœurs différoient en cela seul « que le droit étoit plus gros que le gauche.

« Il y avoit deux œsophages et deux estomacs « assez longs, comme dans tous les serpens. Ces « estomacs s'unissoient dans un seul intestin qui « leur étoit commun; à l'endroit de leur réunion « l'on appercevoit sur la surface interne de chacun « un petit amas circulaire de glandes ou mamelons

janvier, aux environs de Pise, et étendu au soleil, sur les bords de l'Arno. Ce

« très-petits, aigus et rougeâtres, semblables à ceux « qui, dans les volatiles, tapissent le dedans de la « partie inférieure de l'œsophage.... Une file de « mamelons semblables, mais beaucoup plus petits « et qu'on ne pouvoit distinguer qu'à l'aide du « microscope, régnoit sur toute la longueur du « canal qui composoit les deux œsophages et les « deux estomacs.

« L'intestin, après ses circonvolutions ordinaires, « alloit s'ouvrir dans le cloaque de l'anus. Les « estomacs étoient totalement vides; il y avoit seu- « lement dans le canal des intestins quelques « petits restes d'excrémens et un peu de matière « muqueuse, dans laquelle étoient engagés, et, pour « ainsi dire, embourbés, un grand nombre de vers « très-petits, les uns d'un beau blanc, les autres « rougeâtres, et tous pleins de vie. J'avois ce- « pendant gardé ce serpent enfermé pendant trois « semaines dans un vaisseau de verre, où il ne « voulut prendre aucune sorte de nourriture, comme « c'est la coutume de plusieurs serpens. Celui-ci « avoit deux foies; et dans le droit, qui étoit plus « grand que le gauche, il se trouva cinq petites « vésicules rondes et distendues, dont chacune ren-

reptile étoit mâle, sa longueur de deux palmes, et sa grosseur égaloit celle du

« fermoit un ver de même espèce que ceux qui « étoient dans la cavité des intestins.

« Chacun des deux foies avoit sa veine propre qui « régnoit sur toute sa longueur; et comme il y « avoit deux foies, il y avoit aussi deux vésicules « du fiel. Ces vésicules n'étoient point infixées ou « incrustées dans le foie; au contraire, elles en « étoient séparées et même un peu éloignées, comme « c'est l'ordinaire dans les vipères et dans les autres « serpens.

« Dans le serpent à deux têtes que je décris, la « vésicule du fiel étoit beaucoup plus grande dans « le foie droit que dans le gauche : elle communi- « quoit par un petit conduit au lobe droit du foie. « Le canal cystique sortoit du milieu de cette vé- « sicule ou à peu près, et alloit verser la bile dans « les intestins. Du bord du foie droit naissoit un « autre petit conduit biliaire qu'on nomme *hépa- « tique* : il étoit isolé; et sans s'approcher de la « vésicule, il alloit déboucher dans les intestins à « quelque distance du canal cystique. Ce second « conduit biliaire ou conduit hépatique manquoit « au foie gauche; du moins je ne pus l'y apperce- « voir. Ce foie avoit seulement une vésicule du fiel

petit doigt. Sa couleur approchoit de celle de la rouille; il avoit sur le dos et sur

« d'où partoit un canal cystique qui aboutissoit dans « l'intestin, et y avoit son insertion séparément des « deux autres conduits : l'embouchure de celui-ci « étoit marquée, dans la cavité intérieure de l'in- « testin, par un mamelon fort gonflé.

« Tous les mâles de l'espèce des serpens et des « lézards ont deux verges et deux testicules : il sem- « bloit donc que ce serpent qui avoit deux têtes, et « dont les viscères étoient doubles, dût avoir quatre « verges et quatre testicules; cependant il n'avoit « que deux testicules et deux verges. Les testicules « étoient blancs, comme à l'ordinaire, un peu « alongés; ils avoient tous leurs appendices, et se « trouvoient placés comme ils ont coutume d'être, « non pas à côté l'un de l'autre, mais l'un un peu « plus haut, c'est-à-dire, plus près de la tête, que « l'autre. Les deux verges, conformées à l'ordi- « naire, avoient leur position accoutumée dans la « queue; elles étoient hérissées de pointes à leur « extrémité, comme elles le sont dans les vipères « et dans les autres serpens qui se traînent sur le « ventre.

« En pressant les deux verges de ce serpent à « deux têtes, j'en fis sortir la liqueur séminale ordi-

le ventre des taches noires, moins foncées au-dessous du corps; une bande blanche formoit une sorte de collier autour de ses deux cous; et une bande de la même couleur entouroit l'extrémité de la queue, qui étoit parsemée de taches blanches. Chaque cou étoit long de deux travers de doigt; les deux cous et les deux têtes étoient entièrement semblables et très-bien conformés; chaque gueule renfermoit une langue fourchue à son extrémité, mais ne présentoit point de crochets mobiles et à venin. Rédi éprouva les effets de la morsure de ce reptile sur

« naire, dont l'odeur est forte et désagréable. J'ai
« eu occasion d'observer deux serpens à deux queues,
« et je ne leur ai trouvé non plus que deux verges,
« et non pas quatre, de même qu'aux lézards verds
« et aux lézards à deux queues.

« Les deux cerveaux contenus dans les deux têtes
« étoient semblables entre eux, tant pour le volume
« que pour la conformation. Les deux moelles épi-
« nières, après avoir traversé respectivement les
« vertèbres des deux cous, se réunissoient à la nais-
« sance du dos en un seul tronc, qui régnoit jus-
« qu'à l'extrémité de la queue. »

divers animaux qui n'en ressentirent aucun effet fâcheux. Ce serpent ne vécut que jusqu'au commencement de février; et ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que la tête droite parut mourir sept heures avant la gauche.

*Fin du tome quatrième et dernier.*

# TABLE

## Des articles contenus dans ce volume.

### COULEUVRES OVIPARES.

Second genre. *Serpens qui ont de grandes plaques sous le corps et sous la queue.* — BOA.

# TABLE

# DES MATIÈRES

## Contenues dans les quatre volumes des Quadrupèdes ovipares et des Serpens.

*Nota.* Les chiffres romains indiquent le tome, et les chiffres arabes indiquent la page.

## A

## B

# C

## D

E

F



G

## H

## I



## L

M

## N

# O

P

## Q



## R

## S

T

## V



## Z



